

Négligence et manque d'efficacité au service de santé !

LE FRONT

L'hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton

Le lundi 10 mars 1986

Vol 14 no 7

Ils viennent à bout des Tigers

Les Aigles Bleus sont couronnés champions de l'Atlantique

Après avoir perdu la première rencontre de la série finale les opposant aux Tigers de Dalhousie, mercredi dernier à Moncton, les Aigles Bleus ont rebondi de brillante façon en remportant les deux rencontres disputées à Halifax samedi et hier après-midi pour ainsi

remporter un 5e championnat de l'Atlantique, le premier en trois ans.

Les Aigles poursuivent leur route vers le championnat canadien vendredi prochain à l'aréna Jean-Louis Lévesque mais ils ne connaissent toujours pas leur prochain adversaire.



Les Aigles Bleus lors de leur rencontre avec les Tigers mercredi dernier. (Photo de Gino Chisillon)

Assemblée générale de l'APARE le 12 mars

-Les étudiants n'auront aucun droit de vote

-Tracy Jobson



Tracy Jobson

La première assemblée de l'Agence de promotion des activités récréatives étudiantes (APARE) se tiendra le mercredi 12 mars prochain. Toutefois, le trésorier de l'APARE, M. Tracy Jobson, a tenu à préciser que les étudiants du Centre

universitaire de Moncton n'auront aucun pouvoir décisionnel lors de cette assemblée. Selon M. Jobson, seuls les représentants des facultés et écoles qui siègent à l'APARE pourront voter. Toujours selon M. Jobson,

"Les étudiants sont membres du club étudiant le Kacho et non pas de l'APARE. Ils n'auront donc aucun droit de vote au niveau de l'assemblée générale de l'APARE et ils n'en ont pas besoin".

L'école de Droit se distingue au Tribunaux-école Jessup

■ L'équipe de l'U de M se classe première parmi les facultés de Droit francophones au pays

Le conseil consultatif sur la condition de la femme du N.-B. lance un livre

"Nous, les soussignées"

■ 200 ans de contestation des lois et des attitudes à l'égard des femmes

Le ministère de l'éducation compte implanter une réforme scolaire dès septembre prochain

■ L'enseignement professionnel préfère retarder le dossier d'une année



La dernière publication du CCCFN.

L'APARE prépare une nouvelle constitution

Jedi dernier, les membres du Conseil d'administration de l'Agence de promotion des activités récréatives étudiantes (APARE), se sont penchés presque exclusivement sur les nombreuses modifications qu'ils souhaitent apporter à leur constitution. Seulement 20 des 65 articles de la nouvelle constitution ont été abordés au cours de la réunion. Signalons que cette constitution a été rédigée par le comité des définitions, composé de deux étudiants, soit Mario Edward et Tracy Johnson.

Jean-Yves Dapeyre

Abolition du C.E.

Jusqu'à présent, deux articles de la nouvelle constitution de l'APARE attirent particulièrement notre attention. Il s'agit, dans un premier temps de l'abolition du conseil d'exécutif (C.E.) de l'APARE. En effet, pour éviter des décisions de trop grande envergure durant la période estivale, le conseil exécutif sera remplacé par un autre conseil appelé conseil consultatif.

Toutefois, les membres qui siègent présentement au conseil exécutif de l'APARE, soit le président, M. Réal Giguère, le trésorier, M. Tracy Johnson,

la secrétaire, Mme Diane Haché, ainsi que le représentant de la Faculté d'Administration, M. Gaston Aubrey, siègeront au conseil consultatif.

Selon le trésorier, M. Tracy Johnson, cette modification ne s'arrête pas uniquement au niveau du titre du conseil. "Elle s'attarde plutôt aux pouvoirs délégués *aux membres*. Ainsi, contrairement aux pouvoirs du conseil exécutif de l'APARE, les membres du futur conseil consultatif ne pourront plus prendre de décisions majeures sans l'accord du conseil d'administration de l'APARE", a-t-il expliqué.

Modifications à la constitution

Dans un deuxième temps, les membres du conseil d'administration de l'APARE ne pourront plus apporter aucune modification à leur nouvelle constitution sans l'accord d'au moins les trois quarts des membres. De plus, parmi ce nombre exigé lors d'une réunion régulière, au moins huit de ces membres devront être des étudiants.

Les autres articles de la constitution seront votés dans les prochains jours par le Conseil d'administration de l'APARE. Plus de détails seront communiqués dans la prochaine édition du journal.

Le Sénat crée un Centre de recherche en linguistique appliquée

Les membres du Sénat académique se sont mis d'accord sur la mise sur pied d'un Centre de recherche en linguistique appliquée, lors de leur réunion régulière tenue le 27 février dernier. Ce centre sera créé grâce à une subvention de 500 000 dollars du Secrétaire d'Etat.

Denis Michaud

Groupe de réflexion

Par ailleurs, le groupe de réflexion sera composé de M. Louis-Philippe Blanchard, à titre de président, et des professeurs MM Victor Ross et Raoul Dionne. De plus, deux étudiants siègeront sur ce comité. Un étudiant représentera le Centre universitaire St-Louis-Maillat et le Centre universitaire de Shippagan et un autre étudiant représentera le Centre universitaire de Moncton. Ces deux étudiants n'ont pas encore été choisis. Rappelons que le comité de réflexion aura pour mandat de repenser le système universitaire au niveau de l'enseignement et du financement.

La lettre Q

D'autre part, le comité de révision des règlements universitaires a porté un changement important au sujet de la

lettre Q. En effet, cette lettre est maintenant remplacée par la lettre R. Ainsi, lorsqu'un étudiant se retirera d'un cours avant la date d'abandon, la lettre R sera automatiquement inscrite à son dossier. De plus, l'étudiant qui quittera un cours ne pourra le reprendre qu'une seule fois. Notons que ce règlement est en vigueur depuis septembre 85 déjà.

Changements au niveau des programmes

Le comité des programmes a proposé des changements de cours au niveau du certificat en sciences religieuses ainsi qu'au niveau de la maîtrise en service social. De plus, des changements seront apportés au niveau du certificat complémentaire en sciences familiales et du mineur en études familiales. Les programmes de mineur vêtement-textile, de certificat en vêtement-textile et la maîtrise sciences (mention vêtement-textile) seront suspendus. On a aussi discuté des modifications quant au baccalauréat en informatique appliquée.

En outre, trois nouveaux cours seront créés à l'Éducation permanente, soit l'administration des coopératives (AD-1203), le marketing au sein des coopératives (AD-2303) et les institutions financières coopératives (FI-2553).

Par ailleurs, le doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche, M. Christophe Janjowski, a proposé que le Sénat augmente le budget de la Faculté durant l'année financière 86-87.

Nouveau comité

Dans un autre ordre d'idées, le Sénat souhaite que le Comité chargé de l'étude des conseils de facultés/écoles et celui des programmes pluridisciplinaires soient transformés en un seul comité. Ce comité aurait pour mandat d'étudier la composition et, s'il y a lieu, le mandat des conseils de facultés/écoles, l'encadrement des programmes de l'Université, y compris les programmes pluridisciplinaires et le fonctionnement des écoles intégrées. Il présenterait aussi les recommandations qu'il jugerait appropriées à ce sujet lors des réunions du Sénat.

Le recteur de l'Université de Moncton,

M. Louis-Philippe Blanchard, a été mandaté pour nommer le président et les membres seront choisis parmi les membres de deux comités existants.

Résolutions mises en dépôt

Les résolutions suivantes ont été mises en dépôt pour la prochaine réunion du Sénat académique:

—La demande du Département de génie d'être reconnu comme école ou faculté de génie.

—La question du plagiat où l'on propose que l'étudiant qui reçoit un échec pour plagiat ne soit pas admis à reprendre ce cours par tutorat.

—La proposition que le développement de l'École des sciences infirmières soit d'importance première pour l'Université de Moncton, au niveau de l'accroissement et du perfectionnement du corps professoral.

Le Ciné-campus présente Subway du 12 au 16 mars



Français. 1985. 104 min. Couï. Scène. Drame policier réalisé par Luc Besson. Phot.: Carlo Vizzini. Mus.: Eric Serra. Mont.: S. Schmitz. Int.: Christophe Lambert, Isabelle Adjani, Michel Galabru, Richard Bohringer, Jean-Hugues Anglat.

Fred s'est enfui d'une réception mondaine en emportant des papiers compromettant pour un affaire influent. Pourvu par les hommes de main de sa victime, il se réfugie dans le métro. Un jeune voleur à la tire lui vient en aide et l'aide à traverser les couleurs interdites où il est son gîte. À la première occasion, Fred téléphone à Helena, la jeune épouse de l'affaire, et promet de rendre les papiers si elle vient les chercher. Helena alerte la police et l'inspecteur Gesberg, chargé de la sécurité dans les stations du métro, entre en jeu.

Luc Besson s'est fait connaître à l'âge de vingt-trois ans par un film de science-fiction au goût moderne mais à la réalisation inventive. Le Dernier Combat. Doté d'un budget généreux et nanti d'acteurs accomplis, il a réalisé un brillant exercice de style dont la virtuosité fonctionnelle pourtant parfos a nide. Il en résulte un film très branché, saillant les goûts et les idées d'une certaine jeunesse dans un mouvement ouvert, pétaradant, où se bousculent les trouvailles visuelles. L'idée d'avoir choisi le métro et ses couloirs comme cadre de l'action confère à l'ensemble une aura inédite particulière. Les comédiens jouent le jeu avec une désinvolture appréciable. (4)

Le film présente des personnages malheureux avec une sympathie incontestable.

La relève du Front

Les postes de directeur (trice) et rédacteur (trice) en chef du journal "Le Front" sont présentement ouverts.

Ceux et celles qui sont intéressés peuvent postuler jusqu'au 20 mars pour le poste de direction et le 22 mars pour le poste de rédaction.

Les mises en candidatures doivent être acheminées au bureau de la FEUM au 159 ave Massey avant 16h30.

La direction

Négligence et manque d'efficacité au service de santé!

Les services offerts par le service de santé du Centre universitaire de Moncton est remis en question. Récemment, une étudiante du campus, qu'on appellera Christine, a été victime d'une grave négligence professionnelle de la part d'un des médecins du service de santé. Cette négligence touche à un problème délicat mais pourtant bien concret, communément appelé avortement.

Les Michaud

Et quel avortement au Nouveau-Brunswick touche encore et malheureusement une corde trop sensible. Nous sommes à la mi-janvier. Christine se rend au service de santé pour passer un test de grossesse. Les résultats du test se révèlent positifs. C'est à ce moment que commencent tout ses "amerremements". Sur le coup, Christine décide qu'elle souhaite subir un avortement à Moncton. Pourquoi à Moncton? Ses raisons sont simples et justifiées: "Mes moyens financiers ne me permettent pas de me rendre au Québec pour subir un avortement. Je dois suivre mes cours et je ne peux me permettre de quitter Moncton pour le moment".

L'école de Droit se distingue au Tribunal-école Supérieur

Quatre étudiants de l'École de Droit de l'Université de Moncton se sont mérités la quatrième position parmi les 19 équipes participantes au Tribunal-école Supérieur droit international public, les 28, 27, 26 février et 1er mars derniers. De plus, l'équipe de l'Université de Moncton s'est classée première parmi les dix équipes de Droit francophones au pays. Cette compétition nationale s'est déroulée à l'Université Queens à Kingston, en Ontario.

Les Michaud

Les participants de Moncton, tous étudiants en deuxième année, étaient Annette Boucher, Luc Desjardins, Robert Miller et Jacques Savoie. Annette Boucher s'est classée parmi les dix premiers plaideurs. De plus, l'équipe de Moncton a remporté trois des quatre rondes de la finale nationale, s'inclinant

Une infirmière informe qu'elle doit remplir une formule de demande d'avortement si elle désire se faire avorter à Moncton. A la lecture de cette demande, Christine se rend compte qu'elle doit se faire avorter. On lui conseille sagement d'écrire quelle a des tendances suicidaires, ou mieux encore, d'avouer qu'elle a déjà tenté de se suicider. On lui conseille aussi d'écrire qu'elle est dépressive et qu'elle consomme régulièrement des drogues. "Je n'étais pas vraiment le choix d'apporter ces indications", demande-t-elle. Pourtant, je n'ai aucune tendance suicidaire ni dépressive et je ne consomme aucune drogue. Je trouve ça

devoir de l'équipe de l'Université de Toronto, lauréate de la compétition.

Par ailleurs, la qualité des mémoires soumis devant la Cour par les étudiants de l'École de Droit de l'Université de Moncton s'est avérée nettement supérieure à ceux des mémoires présentés par l'équipe de l'Université de

Finale internationale

Plus de 40 pays participent à la finale internationale du Tribunal-école Jessup, qui se tiendra à Washington en avril prochain. Le problème faisant l'objet de la compétition mettra en cause deux États fictifs qui soumettront leurs différents juridico-politiques à la Cour internationale de justice.

déplorable d'être obligé de mentir pour avoir un droit, qui, selon moi, me revient entièrement. Mais je me voyais, et me vois encore dans une impasse. Je n'étais pas le choix."

Par la suite, Christine prend un rendez-vous afin de rencontrer un des médecins du service de santé, le seul qui s'occupe des dossiers de demande d'avortement. Son rendez-vous est fixé au mardi suivant, étant donné qu'il ne se présente à la clinique qu'une fois par semaine, par conséquent, les mardi avant-midi.

"J'arrive à trois heures. Il me regarde et me demande brusquement: "C'est quoi ton problème?". J'en ai presque la frousse. Il me dévisage pendant quelques minutes et me demande les raisons pour lesquelles je désire subir un avortement. L'entretien n'a duré que deux ou trois minutes. J'ai dû insister pour qu'il réponds à mes questions genre: "Comment ça se passe, et surtout quand vais-je recevoir une réponse?"

Suite à cet entretien, les infirmières de la clinique lui certifient que sa demande d'avortement a été acceptée à l'hôpital. On l'assure qu'elle recevra une réponse dans une dizaine de jours. "Ça m'a rassuré parce que ça tombait en plein durant la semaine de médecine, ce qui facilitait beaucoup les choses pour moi".

Pourtant, après plus de 12 jours, Christine n'a toujours pas reçu de réponse à sa demande. Elle retourne à la clinique pour constater qu'on lui a tout simplement "oublié" d'envoyer sa demande à l'hôpital. Comble de l'ironie, on lui annonce que le médecin est parti en

vacance pour la semaine. "Selon moi, c'est une grave négligence de la part du personnel du service de santé et c'est impardonnable venant de gens supposément professionnels. Je n'étais pas plus avancée qu'avant départ, sinon que ma grossesse, elle, avance de plus en plus à vue d'œil."

Pour réparer l'erreur, une infirmière acheminé à l'hôpital la demande de Christine le jour même de la constatation. Cette même infirmière, au cours d'une discussion très animée, fait connaître à Christine que si elle fait tout d'histoires autour de cet événement, il y a des chances que le seul médecin qui s'occupe des dossiers d'avortement cesse tout simplement de s'en occuper.

"Elle me renvoya la balle dans mon camp. Mais j'ai décidé de parler parce que je n'ai pas envie que d'autres filles subissent le même traitement. Par ailleurs, j'estime que j'ai droit à un service adéquat et professionnel. Mais moi, j'ai une preuve supplémentaire que les femmes sont encore nettement dévalorisées et que la lutte pour l'avortement est encore longue."

Christine est enceinte depuis plus de deux mois déjà. "La situation s'amplifie de jour en jour et les conséquences risquent de s'aggraver plus qu'elles ne le sont déjà".

NDRL

Compte tenu de la gravité de ce cas, nous invitons les étudiants et étudiantes qui auraient des plaintes de plaintes à nous les communiquer. L'anonymat sera préservé si désiré.

L'enseignement professionnel se préoccupe de la réforme scolaire

Le département de l'enseignement professionnel de l'Université de Moncton, l'Association des enseignants francophones de l'AEFNF, ainsi que l'Association des foyers francophones (AFF) sont en faveur d'une réforme scolaire et sont prêts à améliorer l'enseignement dans les écoles secondaires. Cependant, ils sont tous préoccupés à différents niveaux par l'implémentation de la réforme scolaire présentée par le Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.

Isabelle Girings

Le nouveau programme exige un minimum de 18 crédits et un maximum de 21 crédits pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, soit un tiers de cours obligatoires et un tiers de cours option. Dès septembre prochain, le Ministère de l'Éducation compte implémenter son nouveau programme, malgré les inquiétudes que les concernés considèrent le dossier un peu embrouillé et préféreraient retarder d'une année l'implémentation de la réforme.

"Ça m'a toujours intéressé, mais j'ai l'impression que l'ambition, mais la manière de le faire. Personne n'est à l'aise avec la réforme. On ne sait pas à quel attendre", a déclaré Rodolphe Savoie, directeur de l'éducation professionnelle de l'Université de Moncton.

Selon un document provisoire rédigé par le ministère de l'Éducation, une liste de cours que détiennent M. Savoie tout à fait hasard, les cours obligatoires d'enseignement professionnel disparaîtront et seront remplacés par dixième année nouvellement créé. Puis,

on retrouvera six cours optionnels dont trois dans le secteur de l'art industriel et trois dans le secteur du commerce. Cela signifie, pour M. Savoie, que peu de personnes choisiront l'enseignement du secteur professionnel et qu'ils choisiront plutôt des cours de sciences ou d'autres disciplines. De plus, d'après M. Savoie, le ministère craint de nouveaux cours sans pour autant avoir consulté les enseignants ni même avoir consulté le personnel de l'école.

M. Savoie, du préavis que l'AEFNF, croit que cette réforme apparaît comme un moyen pour sauver de l'argent. Comme déclara le président de l'AEFNF en entrevue avec Radio-Canada, à partir de l'implémentation de la réforme, jusqu'en 1986, 100 postes disparaîtront et les enseignants vierront leurs tâches augmentées.

Toutefois, a expliqué M. Savoie, les étudiants finissant en art industriel n'auront pas nécessairement plus de difficulté à se trouver du emploi, d'autre part que des cours en art industriel seront possiblement offerts en dixième, onzième et douzième années, alors qu'ils sont présentement réservés uniquement aux huitième et neuvième années. "Et, à l'avenir, les étudiants diplômés en art industriel pourront enseigner dans des classes ou en tant que professeurs. Les étudiants diplômés en commerce se retrouveront comme enseignants". Aussi, les nouvelles technologies et les étudiants en commerce seront les plus touchés, a-t-il ajouté.

Voilà Réforme page 4

L'université, une institution au service de l'État?

Vous venez de passer la journée dans une salle de cours ou à la cafétéria, peu importe. En taxi ou à pied, vous retournez chez vous une question en tête: "A quel point peut bien servir les études universitaires?"

Manon Bérubé

À la Faculté des Arts de l'Université de Moncton, un philosophe et sociologue de l'Université d'Ottawa, Roberto Miguezle prononçait une conférence éclairante par rapport à une telle interrogation. Cette conférence, qui portait sur le thème: "Politique et université: que peut faire l'université dans la construction et la réalisation d'un projet de vie collective?"

Mais avant de fournir toute réponse, le conférencier s'est d'abord arrêté sur le cheminement historique du savoir académique, c'est-à-dire, le savoir diffusé à l'intérieur de l'université, et le pouvoir politique.

"Le savoir académique a évolué historiquement d'une forme idéaliste à une forme instrumentale", a-t-il indiqué.

De la fin du Moyen-Âge jusqu'aux Temps Modernes, le savoir académique s'inscrivait sur une toile de fond théologique. La théologie servait, pour ainsi dire, de colonne vertébrale à toute l'organisation de la société.

Toutefois selon M. Miguezle, le savoir académique au XIXe siècle cesse d'être compréhensif du monde pour s'attaquer à des secteurs précis. Le savoir devient marqué par son instrumentalisation, en d'autres termes, le savoir académique s'est tellement fragmenté que les liens entre les disciplines se sont brisés. A chacun sa terminologie, d'où une absence de dialogue et de compréhension de ce qui se passe dans la société.

En ce qui concerne le pouvoir politique, M. Miguezle a expliqué que la société civile a perdu son pouvoir de décision sur elle-même puisqu'elle a rélégué cette tâche à l'État. La société est devenue apathique, finalement, en confiant son projet de vie collective à l'État étatique.

Voilà Réforme page 4

Le rire:

Un remède pour les yeux

C'est gris, tu te sens fatigué(e) et triste depuis quelques jours. Tu ne sais que faire car tu ne veux pas l'enfoncer davantage dans cet état. Eh bien nous allons t'introduire à une forme de thérapie à la portée de tous (toutes) et des plus efficaces. **LE RIRE.**

"Le rire est le meilleur remède contre le stress et la tension. Il l'aide à la débarrasser de ses angoisses et de ses inhibitions. Et parce qu'il sourit, c'est un indispensable facteur de santé mentale. C'est en riant qu'on cesse de jouer dramatiser ou de se prendre trop au sérieux. Les gens qui sont capables de rire d'eux-mêmes sont souvent bien dans leur peau.

Le rire est également un excellent moyen de communication. Il joue donc un rôle social essentiel. Sourire à un étranger, c'est l'assurer de nos intentions pacifiques. Rire, c'est signaler à l'autour que tout va bien, ou'il

n'y a pas de danger à l'horizon, que tout le monde peut poser socialement et inhibitions au vestiaire pour s'amuser tranquillement. Et c'est parce qu'il brise les barrières que le rire est si contagieux.

Rire vous aide à digérer en augmentant la sécrétion glandulaire, vous dénoue les muscles, vous colore le teint et vous fait scintiller les yeux. Vous connaissez beaucoup d'activités vous, qui aient tant d'effets bénéfiques en même temps?"
(tiré de: Un petit mot sans maux, Service de santé de l'Université de Sherbrooke, Sherbrooke, 1980)

Pas trop difficile comme thérapie, n'est-ce pas? Donc n'hésitez pas à la pratiquer dès maintenant.

Élaine Pelletier-Doucet,
Paulette L. Roy,
Service de counseling
psychologique, 410 Taillon

Médias Académiques Universitaires Inc. Avis de convocation

Je désire inviter les membres du C.A. des M.A.U.I., les étudiants du CUM, ainsi que la population en générale à une réunion régulière du conseil d'administration des M.A.U.I. Cette réunion aura lieu le dimanche 16 mars au 4317 à compter de 19h30.

Voici notre ordre du jour:

- 01) ouverture de la réunion
- 02) élection d'un secrétaire d'assemblée
- 03) adoption de l'ordre du jour
- 04) adoption du procès-verbal de la dernière réunion
- 05) amendements à la constitution
- 06) comité d'étude des règlements internes

- 07) emprunt au facultés et écoles
- 08) comité de financement
- 09) comité de programmation
- 10) Université de Moncton
- 11) Communauté (point d'information)
- 12) varia
- 13) clôture de la réunion.

En espérant vous voir à cette réunion de dimanche prochain, veuillez agréer, chers amis, mes sentiments les meilleurs.

Le président,
Jean Léger

Réforme...

De son côté, un finissant en art industriel, M. Daniel Comeau, croit que le réforme ne change pas grand-chose pour ses perspectives d'emploi. Il a indiqué qu'au lieu de se lancer sur le marché du travail dès la fin de son baccalauréat, il se spécialiser du côté des applications pédagogiques de l'ordinateur en milieu scolaire.

"Avec la réforme scolaire, tous les programmes d'enseignement professionnel devront être ajustés, ils seraient dû l'être avant la réforme. Maintenant les étudiants qui étudient dans le programme actuel ne seront pas adaptés aux conditions du marché du travail", a-t-il précisé.

Université...

En l'occurrence, qu'advient-il du rôle de l'université et des universitaires? Selon M. Miguélez, ces derniers deviennent implicitement un instrument au service de l'Etat. Mentionner cette fonction publique à titre d'exemple. "Or, pour changer cette situation, le rôle de l'université et des universitaires est de collaborer à la requalification de la société civile", a-t-il suggéré. Autrement dit, l'université doit travailler à une finalité spécifique: voir à ce que le pouvoir politique soit retransféré entre les mains des citoyens.

Semaine de la faculté d'administration

SEMAINE D'ADMINISTRATION '86

"Visons l'excellence, préparons l'avenir dès maintenant."

Cette année, du 9 au 15 mars 1986, les étudiants(les) de la Faculté d'Administration de l'Université de Moncton présentent la 17^{ème} édition de la Semaine d'Administration qui se veut une continuité des Semaines de Commerce antérieures.

Cette activité est organisée dans le but de permettre aux étudiants(les) et aux gens d'affaires de la région d'échanger entre eux leurs expériences et leurs aspirations, qui contribueront au développement du monde des affaires de demain.

Avec le changement de nom sont venues s'ajouter quelques activités très enrichissantes dont la journée séminaire. La Semaine d'Administration a aussi comme but de permettre aux étudiants(les) de s'impliquer dans des activités qui les aideront à parfaire leur développement académique et personnel.

Toute la population de la région de Moncton, soit les gens d'affaires, les commerçants, les étudiants(les), les professeurs et toute autre personne s'intéressant de près ou de loin au monde des affaires, est cordialement invitée à participer à cette semaine d'activités.

C'est à vous tous, étudiants et étudiantes de la Faculté d'Administration, d'en faire un succès par votre participation.

Bonne semaine à tous,

Nicole Cormier
responsable de la publicité

Horaire

| | | |
|------------------|-------|---|
| Dimanche 9 mars | 12h00 | Rallye automobile (organisé par AIESEC) |
| | 21h00 | Soirée au Ziggy's (organisée par AIESEC) |
| Lundi 10 mars | 12h00 | Conférence organisée par le club d'Impôt - conférencier: Georges Bouchard, M. adj. prov. au comm. et tech. - sujet: L'aide fin. et tech. aux P.M.E. |
| | 20h00 | Ouverture officielle et un vin et fromage. - conférencier: Gilbert Doucet, président de l'Association Mutuelle-Vie. |
| Mardi 11 mars | 12h00 | Conférence organisée par Marketing-Management |
| | 19h00 | Film présenté par Marketing-Management "Filme publicitaires Canada 1985" |
| Mercredi 12 mars | 11h45 | Concours "Administrateurs en herbe" |
| | 13h30 | à 16h00 |
| | 18h00 | SEMAINE |
| | 19h00 | Tournoi de "200" suivi d'un punch |
| Jeu di 13 mars | 11h45 | Concours "Administrateurs en herbe" - parties éliminatoires et la finale. |
| | 16h00 | Taverne |
| | 21h00 | Soirée d'amateurs |
| Vendredi 14 mars | 12h00 | Conférence organisée par le Club de Comptabilité |
| | 16h00 | Vin et fromage |
| | 20h00 | Super Party B-52 au Kacho |
| Samedi 15 mars | 18h30 | Benquet annuel de la Semaine d'Administration - conférencier: Louise R. Comeau, président et directeur-général de Nova Scotia Power Corporation |

BONNE SEMAINE A TOUS!

Pour plus d'informations sur les différentes activités, veuillez contacter le conseil étudiant de la faculté d'administration au numéro suivant: 855-9105.

APARE

Assemblée générale de l'APARE le mercredi 12 mars à 13h au local 050 de la faculté d'Administration.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Rapport du trésorier
- Etats financiers du Kacho
3. Rapport du président
- Résumé des 3 ans d'existence de l'APARE
- Investigation (15 000 \$)
- Carte R.A.N.B.
- Permis d'alcool
- Constitution
4. Autres
5. Clôture de la séance

Diane Haché
Secrétaire
Réal Giguère
Président

Au Centre d'études acadiennes, des livres

... et des disques!

M. Ronald Labelle est responsable de la section folklorique du Centre. Lors d'un interview accordé au journal "Le Front" mercredi dernier, il a fait un portrait global de ce qui a été publié au Centre d'Étude acadiennes depuis ses débuts.

Carol Doucet

Le Centre d'Étude acadiennes publiait, surtout au début, des ouvrages de références, tels que des innombrables "Aujourd'hui", le Centre publie surtout des ouvrages qui font suite à des projets de recherche.

De plus, depuis quelques années, le Centre d'Études acadiennes a entamé la production de disques.

Comme l'a expliqué M. Ronald Labelle, le Centre d'Études acadiennes n'est pas une maison d'édition, ce qui cause un problème de distribution.

Les ventes se font par le courrier. Deux fois par année, le Centre publie une brochure intitulée "Contact Acadie" dans laquelle sont annoncées les publications disponibles. Plus de 500 personnes sont abonnées à cette brochure.

Le lancement des livres et des disques représentent aussi des bonnes occasions pour la vente. De plus, le Centre d'Études acadiennes distribue des ouvrages dans les deux librairies acadiennes, au Village Acadien de Carrefour et au Parc Historique de King's Landing de Grand Pré. Les publications sont aussi disponibles au Centre d'Études à la bibliothèque Champlain. Il y a également un certain marché au Québec.

La plupart des ouvrages publiés au Centre ne sont pas d'intérêt général. Ils visent surtout un public spécialisé, comme par exemple, les individus qui font de la recherche sur l'Acadie.

Afin de réussir à publier un ouvrage, le Centre d'Études acadiennes doit avoir recours à des subventions qui peuvent provenir de différents organismes. "Parc Canada" a donné une aide importante au livre "Les Acadiciens des Maritimes" publié par le Centre en 1980. Le Centre a aussi eu recours dans le passé à des subventions du Bi-Centenaire.

Comme perspective d'avenir, le Centre d'Études acadiennes envisage de mettre à jour un inventaire des sources documentaires qui sont disponibles. Selon M. Labelle, cet inventaire pourrait prendre la forme d'une publication ou pourrait être une bande de données sur informatique.

Faculté d'administration

Le club d'impôt offre un service bénévole aux étudiants

Encore cette année, les étudiant(e)s de la faculté d'administration, par l'entremise du Club d'impôt, organise un service bénévole disponible à toute la population étudiante, ainsi qu'à un personnel de l'Université de Moncton en matière de taxation.

Ce projet a comme objectif d'aider les individus de Moncton et des environs ayant un revenu inférieur à 30 000 \$ à remplir leur formulaire d'impôt gratuitement.

Durant les années précédentes, le Projet d'impôt a connu un fort succès. En



Les publications et productions du Centre d'études acadiennes. (Photo de Ghisla Chasson)

Faculté des Arts

André Roy se présente à la présidence du conseil étudiant

Les étudiants de la Faculté des Arts se choisissent de nouveaux représentants au sein du Conseil étudiant, le lundi 17 mars prochain.

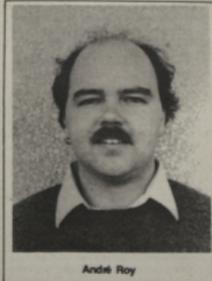
Jean Lambert

André Roy, étudiant en bacc. libre, briguera les suffrages en vue d'obtenir le poste de président du Conseil étudiant de la Faculté des Arts. Agé de 29 ans, étudiant originaire de St-Félicx-les-Neiges près du Mont St-Anne au Québec, possède plusieurs années d'expérience dans le secteur privé. Il a travaillé dans le domaine de la vente, des relations publiques et de l'hôtellerie. Sur le plan de la politique étudiante, André Roy a déjà fondé un gouvernement étudiant à la polyvalente de Charlebourg en 1973.

M. Roy, qui se dit autodidacte, se présente à ce poste parce qu'il a le goût de servir la population étudiante avec des projets concrets. Ayant déjà oeuvré sur le marché du travail, le candidat veut combiner la réalité universitaire avec la réalité du monde du travail. Il désire sensibiliser les étudiants de la faculté au fonctionnement du marché du travail.

André Roy compte également valoriser les choses qui se produisent et qui se font à la Faculté des arts.

L'étudiant en bacc. libre vise la



André Roy

Pour la production des disques "Ma Mère Tant Blanche" et "Suivant l'Étoile du Nord", le principal collaborateur a été Radio-Canada.

"L'inventaire de Monlieux Acadien" de son côté, a été publié conjointement avec les Éditions d'Acadie.

Le Centre d'Études acadiennes a publié en 1984, "L'inventaire des Sources en Outaouais Acadien". Cet ouvrage est un outil essentiel pour les gens qui font de la recherche, car en plus d'indiquer les ouvrages retrouvés au Centre d'Études acadiennes, il présente une description des ouvrages qu'on peut retrouver ailleurs.

Puisque l'Université de Moncton ne possède pas ses propres Presses Universitaires, les livres sont imprimés à différents endroits, tels "L'Escarabe" de Yarmouth en Nouvelle-Écosse et "Tribuna Press" de Sackville au Nouveau-Brunswick.

Sur le plan administratif, M. Roy veut rendre la constitution de la faculté fonctionnelle et opérationnelle. Il projette également de faire du Conseil étudiant une corporatité, ce qui veut dire qu'il a son avis, cela aiderait la faculté à valoriser ses ressources humaines et artistiques de façon intéressante pour les étudiants. "Je travaillerai à l'établissement de structures administratives moins bureaucratiques, et j'essayerai d'équilibrer les budgets par capita de chacun des départements en plus d'administrer le conseil de façon efficace."

Au niveau interne, André Roy croit que le Conseil étudiant doit aider chaque département dans les dossiers qu'ils entreprennent. Il cite en exemple les démarches entreprises par le département d'information/communication pour améliorer son programme, et le problème du bacc. libre. Concernant ce dernier, M. Roy compte amorcer une réflexion collective sur l'importance de ce bacc. dans la société et pour les étudiants, et il désire valoriser ce programme.

André Roy reconnaît le bon travail effectué par le précédent Conseil et il espère poursuivre certains dossiers comme celui de la photocopieuse à la faculté. Toutefois, le point central du programme de M. Roy demeure la valorisation des réalisations et des étudiants de sa faculté.

Canada pour le Nouveau-Brunswick, donnera des sessions d'information en ce qui concerne les rapports d'impôt. Également, MM. L'André Bourque et Edgar Léger, tous deux professeurs en fiscalité de la faculté d'administration, seront des personnes ressources tout au long du projet.

La durée du projet sera de 4 fins de semaine consécutives aux heures et dates suivantes:

Tous les samedis et dimanches: 1er mars au 23 mars, de 13h à 17h, ainsi que tous les vendredis, du 7 au 21, de 18h

à 21h.

Nous vous invitons à profiter de cette occasion unique à la Faculté d'administration au local 166 durant les fins de semaine mentionnées ci-dessus.

Nous espérons avoir l'opportunité de servir un grand nombre d'entre vous qui désirent alléger le fardeau que représente souvent votre rapport d'impôt annuel.

C'est un rendez-vous!!

Joanne Lanthier
Présidente du Club d'impôt
Pour information, tél.: 855-9105

éditorial

Une assemblée générale...pour la forme

Depuis la fondation de l'Agence de promotion des activités récréatives étudiantes (APARE) en 1982, aucune assemblée générale n'a été tenue. Qu'à cela ne tienne, plusieurs étudiants ont créé maintes fois au scandale!

Après plus de trois ans, le conseil d'administration de l'APARE a décidé de tenir sa première assemblée générale le 12 mars prochain. Un pas de l'avant, diront certains. Pas tout à fait, diront d'autres. Et avec raison, puisque les étudiants du campus universitaire de Moncton n'auront aucun droit de vote lors de cette assemblée. Inutile de chercher midi à quatorze heures pour se rendre compte que le pouvoir décisionnel

résidera, comme toujours, entre les mains de nos représentants étudiants qui siègent à l'APARE.

Pour se défendre, les membres du conseil d'administration de l'APARE affirment avec conviction que la population étudiante n'est pas membre de l'APARE. "Les étudiants sont membres du Kachoo", se plaisent-ils à expliquer. Avouons que l'incobérence a ses limites!

Pourtant, ces mêmes personnes, ou à peu près, ont tenu un tournoi de discours lors des débats avec l'ex-FEUM concernant le fameux projet de restructuration. A plusieurs reprises, les membres du conseil d'administration de l'APARE

nous ont certifié que les étudiants étaient membres de l'APARE, au même titre qu'ils le sont à la FEUM, sans oublier bien entendu les Médias académiques universitaires inc. (MAUI).

Dans la même veine, les membres du C.A. de l'APARE reprochaient à l'ex-FEUM, avec son projet de restructuration, d'être "trop autoritaire", de centraliser tous les pouvoirs. Qu'elle vilaine aspiration! Et pourtant...

Non seulement le conseil d'administration de l'APARE centralise-t-il, ainsi, les pouvoirs conférés à la compagnie, mais il s'assure, d'une façon on ne peut plus égoïste, qu'aucun autre étudiant du campus ne viendra à l'encontre de ses

décisions. Et ce, même si le Kachoo réussit à survivre, tant bien que mal, en grande partie grâce à l'aide financière de la FEUM, par conséquent, des étudiants.

En fin de compte, les membres du conseil d'administration de l'APARE "se foutent" ni plus ni moins de la gueule des étudiants. On convoque une assemblée générale...pour la forme, sans plus. Ou plus précisément, pour faire taire ceux qui exigent la tenue d'une assemblée générale décisionnelle. Pour faire taire ceux qui rient au scandale depuis plus de trois ans...

Lise Michaud

Revue de presse

L'héritage féministe est-il transmissible?

Nos filles seront-elles féministes à l'âge de la retraite? Voici ce qu'écrit Benoîte Groult, Marie Cardinal, Françoise Collin et Françoise McKemie lors d'une Conférence internationale tenue à Montréal, au mois d'octobre dernier.

Intitulé "Le temps d'y voir", ce grand colloque a été couvert par les médias un peu, beaucoup mais rarement passionnément. Pourtant cette conférence nous a permis de rencontrer et d'entendre une impressionnante liste d'écrivaines, de psychologues, de chercheuses et de penseuses féministes, tant européennes que canadiennes et québécoises.

Les filles boudent-elles le féminisme?

Nées libres, les filles des années 70 et 80 ont tendance à croire qu'il ne reste plus rien à négocier ou à conquérir et affirmait l'auteure française Benoîte Groult, lors de la conférence d'ouverture. Elles n'ont trop jeunes pour être heureuses aux rapports de force qu'il tendent à se rétablir. Elles sont, de plus, à l'âge de la séduction et elles rejettent toute idée de désaccorder avec les hommes comme si leur fégalité était synonyme d'une déclaration de guerre.

On assiste, affirme-t-elle, à tout un travail de la rétrovision que nous vivons aujourd'hui à la féminité. Les jeunes Françaises sont gavées de magazines féministes et leur parent qui leur régime ou de trucs pour accrocher un homme. On comprendra dès lors que Benoîte Groult, à l'instar de Simone de Beauvoir, trouve essentiel que les jeunes filles demeurent conscientes de ce qui se passe, car l'information par elle-même est déjà subversive.

Notre discours doit être joyeux

Selon Marie Cardinal, l'auteure de *Mots mots pour le dire* et *De la cité sur la porte*, les jeunes ne sont pas mobilisées par les féministes mais bien par le féminisme. Notre discours doit changer, dit-elle. Les jeunes filles ne veulent pas entendre des reffites pleurnichardes. Nous devons réinventer le lire et révolutionner aussi bien l'histoire que la fiction. Les filles, affirme-t-elle, adorent les sciences et la technologie autant que les garçons. Il nous faut les inviter à des démarches passionnantes: retrouver nos racines, remettre en cause l'histoire, chercher comment ça s'est réellement passé et la raconter. Il nous faut aussi remettre en question les objectifs que poursuit la science, faire valoir nos

valeurs et nos options dans le domaine de la santé et de la planification démographique scientifique ne répond pas qu'à des critères purement économiques.

Oser exister

Il est parfois difficile de reconnaître et de valoriser ce qui est nouveau. «Il peut arriver qu'on lise comme une faute contre le féminisme ce qui est l'émergence d'une nouvelle modalité du féminisme», nous dit l'écrivaine belge Françoise Collin. Les formes changent et pour les jeunes d'aujourd'hui, les grands rassemblements ont fait leur temps.

Les formes changent et les valeurs aussi. Comme le mentionnait Françoise C. McKemie au cours de sa conférence: «Nous ne sommes pas les prophétesse chargées d'identifier les valeurs pour les générations à venir. Les enjeux de la lutte féministe diffèrent d'une génération à l'autre et il appartient aux jeunes filles de choisir les valeurs capables de les mobiliser. Il n'est pas facile pour les jeunes d'opérer leurs parents, plus instruits qu'autrefois, dont le regard d'expert vient s'ajouter à celui des spécialistes de toutes sortes qui jalonnent leur route. Notre époque ne «marche» plus au dépassement comme aux beaux jours de la Révolution tran-

quille. Pourquoi ne pas faire confiance à nos filles?»

Ce message de la présidente du CSP a été fort bien accueilli, tout particulièrement par les jeunes filles présentes dans la salle.

Quatre d'entre elles, âgées de dix-huit à vingt-deux ans, m'ont confié avoir le sentiment d'être féministes à leur façon. Elles rêvent bien sûr à l'amour, mais pas à s'importer quel prix; elles désirent avant tout l'harmonie mais pas au point de se nier elles-mêmes.

Lors de cette rencontre internationale, chaque conférencière éclairait une facette différente de cet important débat que suscite la continuation du féminisme. Ce qu'il m'en reste après avoir écouté les différents points de vue, c'est cette notion, énoncée par Françoise Collin, mais qui s'inscrit dans la lignée de plusieurs autres discours: la transmission des valeurs féministes est un encouragement à être et à agir au-delà de l'héritage reçu, un appel à être soi-même, une option de confiance en l'avenir.

Lise Julien

(Titre de la Gazette des femmes, mars, avril 1986, vol 7 no 6)

L'équipe du journal

858-4528

| | |
|--|--|
| Directeur | Jean-Yves Depyre |
| Rédactrice en chef | Lise Michaud |
| Responsables des nouvelles locales | Rami Duguay, Michel Therrien, Johanne Lemay, Carol Doucet, Johanne St-Pierre |
| Responsable des nouvelles culturelles | Bruno Haneau |
| Responsable des nouvelles du sport | Robert Laffaille |
| Assistant | Yves Blouin |
| Correction | Réjean Ouellette, Catherine Masson |
| Révision | Yves Gallant, Sylvie Potvin |
| Montage | Lise Michaud, Claire Comeau, Robert Bricodeau |
| Photocomposition des titres | Lise Michaud |
| Photographie | Gino Gagnier |
| Livraison | Jean-Yves Depyre |
| Responsable de la publicité | Jean-Yves Depyre |
| Le comité de rédaction est composé de Lise Michaud, de Jean-Yves Depyre et de Johanne St-Pierre. | |

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au Front doivent être imprimés dactylographiés à double interligne. Ils doivent parvenir au bureau du Front les mercredi précédant la parution, avant 16h. Les articles qui parviendront après 16h seront publiés lors du numéro suivant.

Les articles doivent avoir tout au plus 500 mots. Ils doivent être accompagnés du nom et du numéro de téléphone de l'auteur afin que nous puissions le contacter à besoin (1) et 2. La signature d'un article n'est pas une marque de gratitude pour l'auteur mais bien sa marque de responsabilité envers ses écrits.

La rédaction se réserve le droit de retrier opinions, commentaires et autres (1) qui ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut. (2) qui démontrent des idées à tendances discriminatoires, ou qui s'inscrivent dans une fondement, envers les deux sexes, les minorités (ethniques ou autres) ou les groupes défavorisés (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc.).

Le Front est publié à 3 700 exemplaires chez Cumberland Publishing Limited, boîte postale 280, Amherst, N.-E., B4H 3Z2.

Etudiants québécois

La date limite pour une demande de prêts et bourses est devancée

C'est apparemment avec la volonté d'émettre plus rapidement les certificats de prêts que la Direction générale de la finance aux étudiants (DGAFE) devancera la date limite pour la remise des demandes de prêts et bourses. L'ANÉQ souscrit évidemment à cet objectif de rapidité mais pour elle, le moyen retenu a été choisi trop hâtivement et est bourré de conséquences. Si les étudiantes et étudiants doivent présenter leurs demandes de prêts et bourses le 31 mai au lieu du 30 juin, tel que le veut la DGAFE, il est prévisible que parmi celles-ci et ceux-ci, plusieurs auront de la difficulté à respecter les nouvelles échéances avec tout ce que cela occasionne.

François Giguère

C'est en montrant des colonnes de chiffres, illustrant les effets qu'aurait eu le devancement de la date limite lorsque en 1983, elle est passée du 30 septembre au 30 juin, que André Jolin, directeur de la DGAFE, a vanté les bénéfices d'un tel geste. Pour M. Jolin, les chiffres de la DGAFE montrent clairement que l'avance de la date limite entraîne automatiquement une émission plus rapide des certificats de prêts.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'ANÉQ est sceptique devant un raisonnement aussi simpliste.

Le Conseil Central de l'ANÉQ s'est prononcé contre les mesures qu'a prises la DGAFE. Dans un premier temps, il lui apparaît que cette décision, si elle doit être prise, ne doit pas l'être en même temps que l'instauration du nouveau système informatisé de traitement de demandes de prêts et bourses (GIRAFE 2000). Il faut attendre de pouvoir évaluer son efficacité.

Les prédictions de la DGAFE à l'effet que toutes les étapes, du traitement des demandes à l'émission des certificats de prêts, seront devancées automatiquement est quelque peu simpliste puisque de nombreux autres facteurs peuvent entrer en ligne de compte. Par exemple, les demandes de dernière minute vont sûrement s'accroître, et il faut prévoir une utilisation accrue de la clause du «45 jours» pour les étudiantes et les étudiants qui reçoivent leur confirmation d'admission au CEGEP ou à l'Université après la date limite de présentation des demandes.

Il faut aussi se rappeler que pour les étudiantes et les étudiants du niveau collégial, le mois de mai est synonyme de «rush de fin de session» et qu'au niveau de la cinquième secondaire, c'est la préparation en vue des examens du ministère. Dans une période aussi effervescente, la recherche des mille et un documents devant être annexés à la demande de prêt-bourse peut être une tâche de trop qui poussera des étudiantes et des étudiants à ne pas présenter des demandes.

De plus, l'instauration d'une nouvelle date limite n'apporte pas de solution à long terme pour le traitement des formulaires et suppose même que la date devra encore être devancée (la DGAFE a déjà envisagé le 30 avril). Il est inacceptable de sérieusement penser qu'il sera possible de devancer la date limite chaque fois que le volume des données à traiter augmentera, préface l'ANÉQ dans une lettre qu'elle a fait parvenir à la DGAFE.

Suite à l'intervention de l'ANÉQ, la DGAFE annonçait une modification à son projet initial, soit la possibilité pour les personnes qui en sont à leur première demande, de la présenter jusqu'au 30 juin. C'est un gain partiel qui «régie» le problème seulement pour les étudiantes et les étudiants du secondaire. Et de toutes façons, un système ayant deux dates limites sera très probablement plus compliqué à faire fonctionner.

Mais, il semble que quoiqu'elle fasse, la DGAFE aura l'âme en paix. Après tout, une «large» consultation a eu lieu! André Jolin pourra se gargariser de cette «consultation sans précédent», il demeure que les brefs délais dans lesquels nous avons été convoqués, n'auront jamais permis d'informer les étudiantes et étudiants autant que nous l'aurions voulu, et la DGAFE le sait bien. D'ordinaire, si une instance gouvernementale connaît les

opinions de la population étudiante, qu'elle ne se surprenne pas de ce que ce ne soit pas par les «consultations» bidons qu'elle aura menées mais parce que les étudiantes et les étudiants auront su faire entendre eux-mêmes et elles-mêmes leurs points de vue.

(tiré du Québec ETUDIANT du mois de janvier)



LE PROGRAMME D'ACHAT OU DE LOCATION-BAIL POUR LES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES

REMISE DE FORD DE
400\$
À L'ACHAT OU
LA LOCATION-BAIL

POSSIBILITÉS
DE CRÉDIT
DE CRÉDIT
FORD



Pour tout renseignement appelez sans frais

1-800-387-5535

L'OFFRE PREND FIN LE 31 AOÛT 1986.



Partez au volant d'une Ford ou Mercury 1986

Ford du Canada Limited - Credit Ford Canada Limited - Chevrolet Canada - Ltd. INC.

Opinion du lecteur

Réponse à Marcel Choquette

Un document a circulé suite à un article publié dans le Front. Pour le bénéfice de nos lecteurs et lectrices, nous publions ce document.

Docteur,

En lisant votre missive intitulée "La pédagogie universitaire est indispensable", je constate qu'il est à la fois inutile et impossible de répondre à vos attaques.

Inutile, car vous n'avez rien compris à mes propos et ceci rend toute communication quasi impossible. Malheureusement, un manque de temps m'empêche de proposer abondamment ma "philosophie de l'éducation".

Inutile, également, car vous ne polémiquiez pas avec moi (et pourtant vous en avez l'occasion, à la réunion du 12 janvier pendant laquelle vous n'avez brillé que par votre présence physique), mais avec le professeur monsieur Roy (Le Front, 10 février) qui ne sonne que des pensées partielles, tièdes hors contexte et conséquemment inexactes.

Impossible, car je questionne le fondement même de votre démarche. Que comptez-vous réaliser? Que visez-vous? La publicité gratuite, la popularité, le tremplin?

Heureusement, ce ne sont pas mes préoccupations et elles ne m'ont jamais été. Je demeure cependant fidèle à mes principes de rigueur et de qualité dans l'enseignement supérieur.

Je tiens à rappeler que mon dossier des quatre dernières années en matière de développement professionnel et de recherche, au sein de l'ABPUM, est infiniment plus intéressant que le vôtre et d'autant plus éloquent quant aux réalisations. En tant que président du Comité permanent R2, j'étais un des principaux initiateurs (sic) du premier Colloque sur la pédagogie universitaire à l'été 1985.

Si l'ai choisi de prendre la plume pour donner quelques explications, c'est uniquement par respect envers mes collègues qui se sont sentis visés et qui sont vexés par "ce dossier aux propos qui font pitié, figure". Néanmoins, je n'ai pas jugé nécessaire de relever le gant jeté par vous, docteur, sous forme de trois pages pleines de paroles infériorisantes.

Votre langage outragé et discursif est indigne d'une polémique qui se veut intellectuelle entre les universitaires que nous prétendons être.

Je clarifie à nouveau tout ce que j'ai été écrit dans Le Front soit il dépend notre relation.

1. Le titre d'un soi-disant interview du Front n'est pas une conclusion à ce sujet, mais une "licencia poetica" du journaliste. Je considère la pédagogie importante et je n'ai jamais prétendu le contraire. Elle est, à mon avis, indispensable à l'Université quand il s'agit de la formation des futurs enseignants, importante quand il s'agit de celle des professeurs du 1er cycle, mais moins importante pour cet enseignement au-delà du niveau des 2e et 3e cycles. A ce niveau d'enseignement, qu'il me soit permis de croire à l'primauté de la connaissance, du talent solitaire et du feu sacré des maîtres.

2. La conversation que j'ai eue avec monsieur Roy concernait exclusivement les problèmes du 2e cycle et de la recherche à l'Université de Montréal.

3. Je partage l'opinion de monsieur J. M. Levesque pour qui le docteur est une condition de départ, un pré-requis à toute direction de

4. Quant à ma philosophie de l'éducation au niveau du 2e cycle qui semble tant vous intéresser, elle se résume comme suit:

Il nous faut

—des étudiants qui commencent des études supérieures en possédant une bonne formation au 1er cycle et assez de connaissances pour travailler par eux-mêmes, et

—des professeurs qui veillent au maintien de la curiosité intellectuelle et empêchent la paresse de s'installer.

Une lapalissade, diront certains. Certes, mais ici je me permets de citer André Gide: "toutes choses sont dites déjà, mais comme personne n'écoute il faut toujours recommencer".

Une utopie, diront d'autres. Peut-être, mais à la longue, sans utopie la vie devient irrespirable" (E.M. Cioran).

Je constate, finalement, que notre "aimable conversation" était, elle aussi, inutile. J'avis l'impression de m'être fait, par vos explications, certains de mes traits interlocuteurs (les trois autres n'ont jamais révélé leur identité).

Je n'ai pas la prétention de posséder une formule magique susceptible de guérir tous les maux qui rongent actuellement nos institutions académiques. Néanmoins, avec mes modestes moyens et avec l'aide de mes collègues et collaborateurs, j'ai tenu un cours de mon mandat de trouver la voie pour assurer à nos étudiants une éducation de qualité au niveau du 2e cycle. Il est en tout ce qui précède votre seule existence de notre institution? Et c'est pour cela que j'insiste sur la nécessité d'embaucher de professeurs hautement qualifiés. Ce n'est qu'avec un bon programme de développement, ni de programmes du 2e cycle, ni de recherche et finis autres les rêves d'avoir un jour le 3e cycle à l'Université de Montréal.

A l'époque où les écoles exigent un diplôme de maîtrise en recrutés des enseignants, l'Université n'a-t-elle pas le droit de hausser ses exigences? Mais, je n'ai pas à vous le dire, docteur. Je n'explique pas à nos professeurs sans doctorat qui se sont souvent révélés d'excellents spécialistes dans leurs domaines et pédagogues consciencieux, ni ces docteurs qui ne savent pas parler, indiquant vaguement la voie de l'acheminement autodidacte du Moyen Âge". Je ne suis pas juge des compétences et préfère admettre les miennes.

Quant aux méthodes modernes de la pédagogie universitaire (encore tous jeunes, vous le constatez vous-même) dans le développement nous rejouit tout, laissons leur évaluation aux futures générations, puisqu'elles ne servent pas être jugées sur les résultats annuels ou décennaux.

J'ose espérer que mes explications n'apportent guère d'éléments nouveaux aux professeurs qui ont réfléchi sérieusement sur leur métier.

Qu'il me soit permis d'attacher à la présente deux citations de notre illustre collègue, professeur de l'Université Laval, Maurice Lebel. Ces propos ne peuvent laisser personne, à qui l'éducation universitaire est chère, indifférent. Je les soumets à la réflexion générale.

"Tout ce qu'on peut apprendre aux étudiants n'est véritablement leur par rapport à ce qu'ils devaient apprendre avant, car le jeu viendra très vite et ils n'auront plus de maîtres pour les guider, les inspirer et les soutenir. Aussi l'Université ne doit-elle pas se contenter de

préparer des jeunes à gagner leur vie; elle vise à préparer des esprits, qui, une fois qu'ils gagneront leur vie, sauront penser et parler leur métier et leur vie occuper leurs loisirs de plus en plus nombreux de façon intelligente et travailler par eux-mêmes grâce au feu sacré que leurs maîtres auront su leur communiquer. En bref, l'Université apprend à apprendre, prépare les étudiants à être un jour des autodidactes, ce que nous sommes tous à un jour ou l'autre. Assurez donc que le temps des études universitaires ne doit pas se confondre avec celui de l'éducation; ce n'est pas comme la rougelle qu'il est de bon ton d'avoir à un certain âge, et dont on est débarrassé pour le reste de son existence; le temps de ce genre à beau être fini, le travail personnel, lui, n'est jamais fini. D'ailleurs, c'est à ce prix que la vie vaut la peine d'être vécue. Comme Fa si bien dit Edgar Quinet dans La Création: "La vie n'est de prix qu'au-dessus longtemps que l'on peut faire un pas en avant, agrandir son horizon, s'augmenter soi-même..."

... Sans liberté d'esprit, il n'y a pas de véritables études supérieures, il n'y a pas d'enseignement supérieur."

Les étudiants seraient bien aussi de se méfier des mythes et des slogans qu'invente l'époque de la pédagogie moderne. Celle-ci répète à cor et à cri que la méthodologie et la technique, l'efficacité de beaucoup par le savoir et la méthode et patience formatrice culturelle, comme s'il ne fallait pas d'abord apprendre à apprendre, savoir ce qu'on a un jour à enseigner, avant de savoir comment enseigner; comme si les maîtres pouvaient dominer l'auditoire auquel ils s'adressent sans donner au préalable le sujet dont ils parlent. La pédagogie moderne, autoritaire, bavarde, organisée, systématique, se standardise, se mécanise, se débâtit. Elle distribue ses formules, ses recettes, ses pilules, ses panacées, elle dit tout, analyse tout,

explique tout, prépare tout, résume tout. Elle fabrique même souvent d'excellents manuels, qu'il n'est que pour éviter d'être excellent. Pourquoi? Tout vient d'être excellent. Pourquoi? Pour réduire leur travail et ne plus provoquer chez eux le désir et la curiosité. Mais, heureusement, les maîtres sont là qui veillent, posent des questions dont les réponses ne figurent point dans les manuels ou font faire des travaux pratiques dont les solutions ne sont point dans les manuels. Les livres ont beau être bien faits, ils ne peuvent tenir lieu ni des maîtres ni de l'effort personnel et original des étudiants; ils ne remplacent jamais le travail des étudiants."

Dans mon combat, je ne chercherai pas de partisans gratuits. A chacun le droit de réagir selon sa conscience. Toutefois, il est capital pour moi de pouvoir exprimer ce que je pense sans compromettre chacun, de manière à refuser les opinions de la majorité et à ne vexer personne.

J'espère que mes collègues auront beaucoup de choses à ajouter à ce débat, car j'ai l'avenir de nos étudiants et de notre institution qui est en jeu.

Quant à vous, docteur, j'aimerais vous informer que pendant mes multiples pèlerinages, j'ai eu l'occasion de visiter plus d'un Panthéon et depuis ma tendre enfance, j'ai pris l'habitude d'assister ce mot sans signifier. Sachez que mon panthéon est encore vide, mais le professeur Lebel y trouvera certainement sa place.

La prochaine fois que vous déverrez le tombeau en vue de jouer le fait-plus, je suis prêt à polémique avec vous dans un combat sans pratiques dévotées. Cette fois, elles ont été annulées dans Le Front du 17 février à la page 11 par le titre voisin de ma réplique: "Marcel... tu m'harcolles". J'aurais dû m'en méfier! Nomen omne? Destin?"

Christophe Jankowski
humble "acholasticus sempiternus"

ÉTUDES SUPÉRIEURES

UNIVERSITÉ D'OTTAWA ÉCOLE DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET DE LA RECHERCHE

Il n'est pas trop tard ...

Il n'est pas trop tard... pour faire une demande d'admission à plusieurs de nos programmes d'études supérieures, que ce soit dans les Humanités, les Sciences sociales, les Sciences pures, ou le Génie. (Plus de 40 domaines de recherche sont offerts.)

BOURSES D'ENTRÉE: Des bourses d'entrée variant de 1 000 \$ à 6 000 \$ sont disponibles pour les étudiant(e)s avec de bons dossiers académiques. Pour ceux et celles qui ont reçu ou recevront une bourse d'un organisme extérieur, nous offrons des bourses supplémentaires qui s'évaluent jusqu'à 4 000 \$. Des assistantes d'enseignement et de recherche sont aussi disponibles dans tous les départements.

CONDITIONS:

- être citoyen(ne) canadien(ne) ou résident(e) permanent(e);
- avoir un bon dossier académique;
- normalement, avoir postulé une bourse d'un organisme extérieur.

CANDIDATURE:

Faire parvenir votre curriculum vitae et les documents appropriés au:

BUREAU DES BOURSES,
ÉCOLE DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET DE LA RECHERCHE
UNIVERSITÉ D'OTTAWA
115, rue Wilfrid-Laurier, Ottawa, Ontario K1N 6N6
Tel. (813) 564-6546



opinion du docteur

La pédagogie universitaire est indispensable II

C'est avec un mélange de surprise, d'amusement et d'insèrge que nous avons parcouru la lettre ouverte de M. M. Choquette, professeur à la Faculté d'Éducation à M. Jankowski, directeur de la Faculté des Études Supérieures et de Recherches. Nous trouvons d'abord que c'est très sain qu'un tel débat surgisse dans une université qui s'affirme à vouloir être une des parties pour le franc-parler, dans un milieu où, trop souvent, certaines discussions "idéologiques" deviennent vite des discours vagues et peu utiles.

Nous n'étions pas prients lors des déclarations variées faites par les personnes concernées et par conséquent, ne pouvons commenter ni sur le fond, ni sur la forme de ces déclarations. Par contre, les écrits sur un blanc de part et d'autre nous permettent d'exprimer des opinions sur ces deux courants d'idées qui paraissent s'affronter vigoureusement, sans vouloir, pour autant, nous entraîner dans des sujets aussi "complicés" que "Canada venenum" et "Cuisine au Fénichon".

Tout d'abord, il est impossible d'être en désaccord avec la déclaration générale: "la pédagogie universitaire est indispensable" car chaque professeur pratique cette pédagogie à chaque fois qu'il entre dans une salle de cours, tout comme M. Jourdain fait de la prose à chaque fois qu'il ouvre la bouche. Donc, nous sommes certains que l'auteur veut parler surtout d'une bonne pédagogie universitaire. Mais comment bonne cette pédagogie doit-elle être? C'est là que les opinions vont différer car "il est vrai que la pédagogie universitaire est une science en elle-même", elle est surtout un outil de travail pour nombre de professeurs à l'extérieur de la Faculté d'Éducation. Qu'il très important dans chacun d'eux, mais outil quand même et non une fin. Il est du devoir de chaque bon ouvrier de savoir utiliser de bons outils, les plus avancés si possible sans en cela commettre l'erreur de négliger son travail pour pouvoir étudier l'utilisation de ces outils. D'ordre tout simplement pratique est la question associée: quel est le prix à payer (en termes de temps, d'efforts et de ressources) pour pouvoir acquérir et utiliser des outils avancés? Fonctionnent dans des limites de temps, de nouvelles méthodes pédagogiques se soustraient de l'effort consacré aux autres activités... D'autre part, la transmission des connaissances est aussi des plus importantes dans une université, surtout en Sciences et Génie où elle survit souvent en conflit direct avec certaines méthodes pédagogiques. Trop souvent, on entend des déclarations telles que: "C'est la méthode d'enseignement qui importe, les détails, l'étudiant peut les acquérir plus tard". Sans rejeter la plus "mieux vaut une tige bien faite qu'une tige plus pleine" nous vous demandons si vous voulez être opérés par un jeune chirurgien qui a été exposé aux meilleures méthodes pédagogiques mais qui va feuilleter son manuel d'anatomie pour obtenir des détails, si mesure que l'opération progresse.

S'il n'est pas automatiquement vrai que l'augmentation du nombre de docteurs procure le corps professoral "ambrosien" ou une amélioration de la pédagogie" il est aussi inquiétant de voir une confiance exagérée envers les "docteurs auto-didactes" dans la réalité, pour avoir leur diplôme, ces docteurs ont dû passer par plusieurs années d'études,

de cours desquelles, très souvent, ils ont été correcteurs, moniteurs, assistants gradués, maîtres-assistants, instructeurs, professeurs à temps partiel etc. et ont acquis une quantité importante d'expérience face aux étudiants, expérience pratique qui nous paraît beaucoup plus utile que quelques cours d'éducation universitaire. D'ailleurs, si on rejette ces expériences personnelles face au docteur, l'expérience pratique qui nous paraît beaucoup plus utile que quelques cours d'éducation universitaire. D'ailleurs, si on rejette ces expériences personnelles face au docteur, l'expérience pratique qui nous paraît beaucoup plus utile que quelques cours d'éducation universitaire? Il y avait lieu alors de parler de l'Université Pédagogique de Moncton.

Il faut aussi se rappeler que, comme le mentionne M. Choquette, le tâche des professeurs est "de diriger leurs étudiants vers l'obtention de leur autonomie". Ainsi, si dans les deux premières années la présence d'une bonne pédagogie est nécessaire, ceci devient moins évident dans les années suivantes et au niveau gradué car l'étudiant a déjà acquis plus

Lettre ouverte

Le 13 février 1986

Cette lettre veut faire suite à l'opinion exprimée par M. Choquette concernant le domaine du marketing lors du dernier numéro du Front, le 17 février 1986.

Premièrement, il faut dire que la réaction générale des étudiants en marketing face à cette intervention était négative. Certains propos de Mme Poirier étaient plutôt à l'encontre des notions de base apprises par les étudiants.

Le marketing est une discipline jeune qui se développe de plus en plus. C'est pour cette raison que les étudiants ont décidé de faire preuve de maturité et de répondre à Mme Poirier (et possiblement à d'autres), afin de l'informer d'avantage et de lui faire réaliser qu'elle n'avait peut-être pas bien capté le message que l'étudiant avait bien voulu donner lors de son erreur à l'impression "Sans Maquillage". Donc, une attitude de professionnalisme a été prise dans le but d'éduquer des gens qui ont un manque d'information au sujet d'acquiescer lors de la présentation d'un sujet peu étudié, causant ainsi une infraction aux bienfaits de la discipline pour répondre seulement par des critiques négatives comme celles exprimées par Mme Poirier.

Le marketing ne crée pas de besoins et surtout pas de faux besoins. Il est donc important de bien concevoir sa définition, car différentes personnes et groupes ont chacun des besoins et désirs bien distincts. La société a maintenant évolué au point où les besoins fondamentaux sont en grande partie comblés (nourriture, eau, logement, etc.), laissez ainsi place à d'autres besoins plus-être plus complexes que ceux-là. L'ère de production d'après-guerre est terminée et les gens recherchent autre chose que la satisfaction pure de leurs besoins physiologiques et autres fondamentaux à l'ère du monde sans des exceptions à cette situation de développement et ne sont surtout pas des victimes du marketing. Les besoins fondamentaux et autres fondamentaux existent dans ces économies. Il est donc difficile de comparer deux éléments qui ne sont pas sur la même base, comme le niveau de croissance et de développement.

Le marketing n'est qu'un reflet de la société et non le dictateur de son orientation. Le marketing donne le pouvoir de décision au consommateur. Le marketing a comme but de répondre à la demande, aux exigences du

de maturité et d'autonomie. Les professeurs enseignent les cours magistraux des deux premières années fond de base de beaucoup de compétence pédagogique.

Comme M.M. Choquette et Jankowski ont quand même d'accord sur un point "améliorer notre pédagogie" nous tenons à la ressource que plusieurs mesures sont déjà en place pour s'assurer que le mauvais pédagogique ne soit pas présent parmi nous pour longtemps. À l'examen des dossiers des candidats pour un poste, l'expérience d'enseignement est examinée soigneusement. À l'entrevue, certains départements (comme Math, physique et Informatique) demandent au candidat de donner un leçon au niveau de la 1ère ou 2ème année, au lieu d'une conférence de recherches. Les évaluations par les étudiants à la fin de chaque semestre, pour chaque cours, tiennent le département bien au courant de la performance pédagogique de chaque professeur et enfin, lors de l'étude du dossier d'un professeur en vue de la

consommateur. En étudiant ce dont le consommateur a besoin et ce qu'il veut, une compagnie aspire à produire un bien ou service satisfaisant pour les deux parties impliquées. Le marketing n'existe pas pour produire un bien pour ensuite forcer les gens à le se procurer. Si c'est le cas, est-ce que les gens sont forcés par violence ou autre moyen d'acheter une nouvelle voiture tous les ans?

Un autre exemple mentionné par Mme Poirier est celui du tabac de dentifrice, dans une boîte, dans un sac, qui selon elle est un gaspillage, mais est-ce que l'investissement dans l'emballage de Tylom a été du gaspillage? L'emballage sert de protection pour le consommateur. Une compagnie ne peut en faire assez.

Errata

Une erreur s'est glissée dans l'article "Un congrès académique d'emergence se déroulera à l'U de M au mois de mai" (Le Front, 17 février 1986, page 6). Il fallait lire: "Une conférence étudiante de l'ICC au lieu de "La conférence étudiante des Provinces atlantiques en science chimique".

Nous nous excusons des inconvenients que cela aurait pu entraîner.

La direction

permanence d'emploi, l'ingut étudiant est de première importance. Un docteur mauvais pédagogique survivra-t-il ce processus à notre connaissance, plus d'un "mauvais docteur" a pillé bagages.

En conclusion, nous voulons répondre à nos collègues que:

1. Une bonne pédagogie universitaire est très importante, sans être indispensable. Les ateliers de pédagogie organisationnelle et de management ont démontré une heureuse initiative tant que tout participation s'y fait sur une base volontaire.

2. C'est répondre les choses bien obscures! En parlant de la cuisine au Fénichon. Peu de gens comprennent, on s'amuse, qu'il s'agit simplement de bureaux à Tallion.

T. Pham-Gie
et J. Siskel
Professeurs, Faculté des Sciences et Génie

Il faut aussi clarifier que la publicité n'est pas un synonyme de marketing, mais un élément d'une stratégie de marketing. Elle sert à communiquer et à informer, mais parce qu'elle est l'élément le plus visible en marketing, elle est plus susceptible à des critiques. Mais, il ne faut pas oublier que le marketing (y compris la publicité) stimule l'économie et la qualité de vie attendue par le société, en permettant la concurrence entre les compagnies.

En somme, cet article a voulu laisser voir l'autre côté de la médaille concernant l'opinion de Mme Poirier. Chaque discipline et profession a ses bienfaits et défauts car la nature humaine est présente partout, donc il est toujours important de considérer tous les facteurs qui y sont reliés.

Groupe d'étudiants en Marketing

Les opinions et commentaires qui parviennent au Front doivent être proprement dactylographiés à double interligne. Les articles doivent avoir au plus 500 mots. Ils doivent être accompagnés du nom et du numéro de téléphone de l'auteur afin que la direction du Front puisse le contacter si besoin il y a. La signature d'un article n'est pas une marque de gratitude pour l'auteur mais bien sa marque de responsabilité envers ses écrits.

Les opinions ou commentaires doivent parvenir au Front et être précédés de la parution, à 16h.

Librairie Passage

achat - vente - échange

DISQUES - CASSETTES
LIVRES - AFFICHES

Ouvert 7 jours/semaine

339 rue Mountain
(entre Wildon et Carrière)
Tel. 855-6916



Opinion du lecteur

Qu'est-ce qu'on entend par liberté de la femme ?

Voilà que le 8 mars revient pour jeter encore une fois la liberté de la femme. Est-ce qu'on doit vraiment fêter cette journée, et si oui, comment ?

Est-ce qu'on doit fêter? C'est une question qui se pose par elle-même; et que pour fêter une chose elle doit absolument exister. Est-ce la femme de nos jours et en réellement sa liberté? Est-ce qu'elle se voit aujourd'hui totalement libre, soit indépendante de l'homme? de ne voir cette liberté qu'elle elle prend; et si la terre libre n'est pas comprise à son vrai sens!

Qu'est-ce qu'on entend au juste par la liberté de la femme? Est-ce qu'on fait référence à sa liberté d'expression et à sa liberté d'existence dans tous les domaines ou l'homme existe?, ou au fait qu'elle se trouve libre aujourd'hui de porter des pantalons, des minijupes, des macrojupes du même genre presque nus? Est-ce en faisant comme j'aimais dernière le concours des meilleurs jambes qu'on exprime la liberté de la femme?

L'art de dire ce qui plaît aux gens

Un peu déabusé, un journaliste écrit: "Une chose est évidente: les lecteurs n'aiment pas la vérité. Il ne faut surtout pas dire ce qu'ils veulent penser ce qu'est. Il faut dire ce qui plaît." Si, vous faites partie de ces lecteurs là, moi aussi, si vous vous conseillez alors de vous arrêter intentionnellement dans votre lecture. Ce qui suit n'est pas pour vous!

Un homme venu de ciel ditait, il y a bientôt deux mille ans de cela: "Je suis la vérité... et les hommes de la terre l'ont crucifié." Par la suite, l'apôtre Paul, disciple du Seigneur, s'exprimait à son tour, le coeur brisé: "Surtout devenu votre ennemi en vous disant la vérité" (Galates 4:16).

La vérité c'est que l'homme, par son péché, a ouvert sous ses pieds la porte de l'enfer!

Car le salaire du péché, c'est la mort. (Romains 6:23)

C'est la seconde mort, l'étang de feu. (Apocalypse 20:14) La vérité, c'est également que l'homme ne peut rien faire pour "gagner son ciel".

"Les disciples, ayant entendu cela, furent très étonnés et dirent: 'Qui donc peut être sauvé?' Jésus les regarda, et leur dit: 'Aux hommes cela est impossible, mais à Dieu tout est possible.' (Matthieu 19:25)

"Un Éthiopien peut-il changer sa peau, et un léopard ses taches? De même, pourriez-vous faire le bien, vous qui êtes accoutumés à faire le mal?" (Lévitique 13:23)

Et pourriez l'homme ne peut-il faire le bien? La réponse est en bien simple. C'est que Dieu déclare l'homme: "mort dans ses offenses et ses péchés." (Éphésiens 2:1) mort spirituellement. Or, que peut faire un mort?

Et ainsi voilà qu'à la mort le corps va au cimetière, de même l'âme de celui qui neurt les paroles méchantes du Seigneur Jésus: "Vous m'auriez dans votre péché; vous ne pouvez mourir dans votre péché; vous ne devez pas venir où je vais (Jean 8:21) - mais elle atterrira plutôt directement en enfer: le grand cimetière de Dieu. L'âme qui péché c'est celle qui mourra. (Ézechiel 18:20). Combien solennel! Mais peut-être ne croyez-vous pas à l'enfer! Dans ce cas, vous pouvez toujours attendre... pour voir! Il faudrait être bien inconscient pour prendre la Parole de Dieu, la Bible, à la légère.

Où bien est-ce en voyant un garçon et une fille s'embrasser dans un lieu public? Ou bien peut-être parce que la fille de nos jours ne fait presque chaque semaine un ami, et que la femme trompe son mari à la moindre occasion? Ou est-ce encore parce qu'il existe de nos jours des prostituées et des danseuses nues dans des clubs nocturnes; ce qui n'existant pas avant qu'on leur ait donné la liberté? Ou peut-être, en lui faisant faire des films pornos, et en l'exploitant, en usant d'elle comme moyen de publicité pour pouvoir vendre des produits.

Est-ce que tout ceci signifie la liberté de la femme et son égalité avec l'homme; n'est-ce pas le contraire, n'est-ce pas que l'homme profite de son existence pour réaliser tous ses desirs, pour qu'elle réponde à tous ses besoins. L'HOMME l'exploite dans tous les domaines (social, économique, politique, etc...) au nom de sa LIBERTÉ.

Non, il ne faut pas fermer les yeux sur une vérité éclatante, sur une vérité qui frappe aux

"Car la bouche de l'Éternel a parlé" (Ésaie 58:14)

"Il faut que vous naissiez de nouveau" (Jean 3:7)

La loi (les dix commandements) est spirituelle, mais moi je suis charnel (mort spirituellement) vendu au péché. (Romains 7:14)

N'est-ce pas que je fais dit: "Il faut que vous naissiez de nouveau. Ce qui est né de la chair est chair et ce qui est né de l'Esprit est esprit." (Jean 3:6-7)

Celui qui croit en moi, des fleuves d'eau vive couleront de son sein, comme dit l'Écriture. Il dit cela de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui. (Jean 7:38-39)

L'exemple de Pierre

Et vous, leur dit-il, qui vous dites-vous que je suis? Simon Pierre répondit: Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant. (Matthieu 16:15-16)

Les hommes donnaient leur avis au sujet de Jésus; chacun avait son idée sur Lui. Dieu est comme par le diable comme le "Vivant", Celui qui pouvait et communique la Vie Par grâce Pierre a troupé comme le Fils de Dieu Celui qui est le Christ, la Vérité et la Vie. (Jean 14:6)

Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé. (Actes 16:31) Pour le Salon Christian Claude Laporte

CHAMPIONNAT INTERNATIONAL
VOLLEY-DALL

En direct sur les ondes de
CKUM-MF

Jeu 13 mars à 18h
Samedi 15 mars à 14h

Réalisation: Robert Larivière
Eric Martin

yeux. Non il ne faut pas se laisser FAIRE. C'est le temps pour qu'elle s'impose dans la société sans l'aide de l'homme. C'est le temps pour qu'elle montre son honorable valeur, sa vraie valeur. Ceci ne se réalisera que le jour où on entendra dire que l'HOMME est égal à la FEMME et non plus la femme est égale à l'homme. Ceci montrera bien que c'est plus l'homme qui manipule, ainsi l'homme ne pourra plus l'exploiter comme il le fait maintenant au nom de sa liberté. Ce jour là montrera bien son indépendance totale.

Au nom de cette liberté, on a perdu beaucoup de choses dont surtout l'AMOUR et la FIDÉLITÉ...

C'est bien le moment de retrouver ces sentiments.

Que ce jour là, "la journée internationale de la femme" de cette année soit le point de départ pour réaliser la vraie liberté de la femme. L'homme est égal à la femme et plus la femme est égale à l'homme!

Helouani Nebel

Un seul chemin

Un banquier et un homme d'affaires étaient assis en face l'un de l'autre dans le bureau du directeur. L'homme d'affaires, perché en avant, parlait très sérieusement, lorsque l'autre l'interrompit soudain.

"Ridicule! Absurde! Pure folie!" Et le fier banquier fit la moue avec dédain.

"Mais pourquoi?" demanda son

"Pourquoi?" Vous, un homme qui pense, demandez pourquoi? "Un tel non nous?" Et il le tourna en dérision.

"Oui, Monsieur, répondit l'autre, je vous demande pourquoi."

Le banquier fraya les sourcils et reprit avec colère.

"Pourquoi? Allez-vous me dire que la mort de Jésus-Christ à ma place sur la croix va satisfaire Dieu? Loin de moi un tel discours! Si je dois mourir, il doit l'accomplir par mes propres efforts. Et il frappa du pied avec empirement.

"Ah, je voit! répondit l'autre. Oui, maintenant je comprends ce qui vous trouble. Vous pensez avoir le droit d'imposer votre propre moyen de salut, et ainsi vous rejetez et méprisez le plan de Dieu."

"Que voulez-vous dire par cela?" interroge le banquier. Très embarrassé.

"Et bien! écoutez! Supposez qu'un homme vienne à vous et dit: "Monsieur le banquier, j'ai des difficultés financières et j'aimerais que vous me prêtiez de l'argent"; dites-moi, quel est le droit d'établir les termes et conditions sur lesquels l'argent serait prêté, serait-ce vous, le banquier et propriétaire, ou bien l'homme dans le besoin?"

"Ah bien! ce serait moi, naturellement il devrait accepter mes conditions avant de

pouvoir obtenir l'argent", répliqua le banquier.

"Exactement! Et c'est là votre position, Monsieur. Vous êtes le pauvre pêcheur sans aide, perdu et ruiné, et Dieu est le grand Banquier. Vous venez à lui pour demander misericorde et pardon. Voulez-vous me dire quel est le droit d'établir les termes et de dicter les conditions auxquelles vous pouvez recevoir son salut, vous souvenant maintenant que vous êtes l'homme dans le besoin, et Dieu le banquier?"

"Oh! je n'ai jamais vu les choses de cette manière auparavant, répondit le banquier avec stupefaction, il est clair que je ne suis plus nullement dicter les termes! Dieu est à la droite, et lui seul!"

"Et pourtant vous avez dressé un plan à vous, oubliant que les mendicants ne dicrent pas; ils acceptent. Et pendant ce temps Dieu, le grand Banquier, vous a offert le salut selon son plan. Voulez-vous maintenant abandonner le vôtre et accepter le sien? Êtes-vous prêt à rencontrer Dieu sur la base de ses propres termes?"

"Dieu méritait, je le vois", répliqua le banquier devenu humble, tandis que le humble se faisait en lui.

"Ami, qu'en est-il de vous? Avez-vous essayé d'imaginer un moyen de votre choix? Beaucoup l'ont fait."

"Le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu." (Luc 19:10)

"Crois au Seigneur Jésus et tu seras sauvé." (Actes 16:31)

Pour le Salon Christian Claude Laporte

Red carpet coffee services

division de Hudson's Bay Vending



Hudson's Bay Vending

division de

Hudson's Bay vente au détail

117 Robinson
Moncton, N.B. E1C 8M7
téléphone (506) 389-2277

reperthe

culture

(L) y a Kennedy et Dead Kennedys

La musique en 1966 n'est ni bonne, ni mauvaise. Ni chaude, ni froide, elle se dégage sur un plateau d'argent; dispendieuse à l'achat et dispendieuse à la production.

Bruno Hamel

Le heavy metal macho, c'est fini, dit-il. 14-18. Pour les plus âgés il y a autant de cultures que de styles musicaux (et vice versa). C'est du moins en substance ce que croit Denis Marquette, initiateur de "Disturbation Radioactive" - le seul disquaire alternatif à Moncton. Le 26 février dernier c'était au tour de **Dead Kennedys**, un Moncton qui continue de se complaire dans la culotte de Madonna et dans le mâle élastique de M-TV. Donc la musique à Moncton ne fera pas l'objet d'un livre prochainement.

Selon Denis Marquette, la musique sombre dans le creux d'une vague comme un entre-deux périodes musicales. Deux mouvements se dressent tels des piliers séculaires dans la mer des mouvements actuels: le heavy metal pour les teenagers et le country pour les cols bleus. Ce sont là les valeurs les plus sûres du marché du disque. Le punk brailleur agonise. Mouvement politique à l'origine, le punk passe bien à California Jam et Macy's qui en fait sa devanture. La différence US-GB en matière de punk est telle que Denis Marquette annonce que "le punk est devenu un trip touristique" pour les Nord-Américains, la preuve, voyez-vous un denim jévaillé au Château Même dans leur spécificité les punks ne seraient qu'un grossier fac-similé des hippies.

Expositions...

nombreuses années. En 1966, il commença à enseigner la peinture et le portrait au Ontario College of Art. Il a produit, tout récemment, une exposition intitulée "Lazare en Europe", qui fut un grand succès.

L'exposition est divisée en plusieurs sections, la vie familiale, le gouvernement du village, la justice, le commerce, la médecine naturelle et magique, les mythes religieux, chacune d'elles illustrant un aspect de la vie de ces peuples.

Parker et Lazare ont adopté une approche du 20^e siècle dans leurs peintures historiques. Nous observons, dans leurs œuvres, des compositions inhabituelles, certaines déformations des formes ainsi que l'utilisation de plusieurs médias. Il résulte, suite à de nombreuses recherches effectuées par ces deux artistes, des peintures à forte valeur anthropologique.

Post-Spectrum: Installation de Gilles Larivière

Dans cette œuvre, la préoccupation de l'espace se manifeste par la prise de possession du lieu. Une construction de blocs peints d'une multitude de couleurs donne l'impression dramatique de l'éclatement d'une structure architecturale. La participation du spectateur est sollicitée, tant par son déplacement que par son mécanisme de perception.

Post-Spectrum affirme la position "antiscaptores" de l'artiste qui nie la conception traditionnelle de la sculpture en réduisant les volumes à des aplats et

mêmes illusions, même contestation, même tentation de choquer. **INDUSTRASS, NEO-PSYCHEDELIC, INDUSTRIEL** et l'en-passe, sont des nouveaux mouvements qui passent. Denis Marquette me parlot ces groupes qui émergent de partout. Il me parla surtout de ces managers et producteurs à la main rouge, à l'haleine de champagne et à la pensée distendue qui décident les quels de ces groupes seront au Panthéon des Grammy Awards. La musique, voyez-

vous, c'est un peu comme les jeans: même si on s'en sert pour guérir il faut nécessairement acheter. Là, intervenent deux images:

a) un manager transpirant à grosses gouttes dans son luxedo.

b) Grandi tassant.

En effet l'univers de la musique n'est pas (d'eau de rose. Les jeunes groupes souavent archi-talentueux mais combien paaalvours doivent se prêter aux

doléances des hommes d'argent pour qui une gamme demeure une gamme et un dollar beaucoup de choses. Après avoir réussi le premier examen, les first-liners prennent leur revanche. Souvent une contribution musicale originale est sacrifiée au profit d'un disque platine qui, dans la plupart des cas, enverra paltrir un manager jugé gênant.

Finalement nos oreilles paient l'addition. Mériterions-nous ce hit parade?

Blanches, blanches les colonnes

J'aime croire qu'il est des endroits, de ces lieux qui ont une âme bien à eux. D'ailleurs, il en va de même pour certaines de ces odeurs qui marquent notre existence. Des odeurs qui à elles seules incarnent des souvenirs presque tangibles du temps jadis.

Bruno Hamel

Ces lieux qui habitent leur âme sont parfois Moncton. Moncton, c'est quelque part celle de l'héritage. Il y a tout d'abord ce vent d'expresso qui vous traverse ainsi que l'adorable Emily's - page d'une esthétique retrouvée. Puis à l'extérieur de ce restaurant on retrouve cette véritable œuvre d'art inconsciente dans sa beauté, ce coin de new wave gothic art. Des colonnes blanches et immenses bordent un sentier qu'arpeute une lumière blanche et pure qui coule d'un large puit tout en haut de l'édifice. A

différents niveaux des colonnes il y a des perchoirs fantastiques et inaccessibles qui semblent marquer les degrés de lumière. Il y a aussi cet escalier qui invite à l'escalade et qui sanctionne le rêve, cet endroit de rêve. En effet cet endroit est un producteur de rêves.

Les lieux font partie d'une culture - ou d'une contre-culture - car par-dessus tout il est agréable de croire en une culture, plus globale et peut-être enfin sévère de la vieillotte politique: une culture que l'on nommerait libérée.

La culture traditionnelle, la musique, le visual artistique, ne seraient qu'une série

de représentations d'un passé plus ou moins rapproché. Là, on fait dans le folklorique. La culture devrait plutôt se retrouver là où l'on désire qu'elle soit, peu importe l'Officiel culturel.

Bien sûr il y a aussi la culture populaire ou nationale. C'est du dogmatique politique. Les politiciens se servent de ce dogme culturelo-politique, de cette toute culture nationale pour vendre n'importe quoi, mai 1980: J'y suis, j'y reste, septembre 1984: Changez... et tout le monde change... et ça continue.

Le rêve de ces colonnes blanches. Belles, belles.

en introduisant la pratique picturale dans les formes qu'il peint comme des toiles.

Né à Montréal, Gilles Larivière a fait ses études en sculpture à l'École des Beaux Arts de Montréal ainsi qu'à l'Université du Québec à Montréal, d'où il détient un brevet d'enseignement spécialisé en arts ainsi qu'une maîtrise en arts plastiques.

Il mène de front sa production artistique et sa profession d'enseignant. Il mentionne que "depuis 1978, une remise en question de la sculpture m'a amené à réaliser des installations. De manière générale, je conçois l'installation comme un lieu qui incite le spectateur à l'expérimentation (par la perception) qui le met en relation avec un mode à son échelle".

Travaux multi-media de Michel Robichaud

La photographie est à la base des œuvres de Michel Robichaud. Il utilise la technique du collage, de la peinture et du dessin pour créer des textures et des couleurs qui s'intègrent aux photographies noir/blanc.

Il se dit passionné du défi que procure l'intervention dans la photographie. Celle-ci ainsi qu'il le dit, est une forme de forte expression. Une importance est rattachée à l'harmonie des couleurs. En plus de ses travaux multi-media, trois gravures sur bois formant un triptyque sont exposées.

Étudiant de 3^e année en arts visuels à l'Université de Moncton, spécialisation gravure et photographie, Michel Robichaud veut démystifier cette recherche qu'il poursuit parallèlement à celle de ses études.



Chaque lundi soir
soirée spaghetti

Tout ce que
vous pouvez
manger...




726 Mountain rd Moncton N.—B. Tél: 855—5000
Restaurant licencié bar salon

culture

200 ans de contestation des lois et des attitudes à l'égard des femmes

"Nous, les soussignées"

Le premier livre sur l'histoire des femmes du Nouveau-Brunswick d'être publié par le Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick. Le livre, qui a pour titre "Nous les soussignées", raconte 200 ans de contestation des lois et des attitudes à l'égard des femmes.

Rosella Melanson

"Un policier de Saint-Jean est réputé pour avoir dit en 1990, en réaction aux pressions des femmes pour le vote, serait plus facile d'endiguer la Niagara que de contenir toute cette agitation", a souligné la présidente du Conseil consultatif, Myra Richards. "Notre livre couvre le début de cette agitation par les femmes pour la reconnaissance de leurs droits d'agitation qui continue de nos jours. Nous, les soussignées" présente certains des jours fascinants de cette histoire inédite de la province; nous sommes menés à reconnaître la contribution des femmes dans les communautés du début de la province."

Le suffrage universel au Nouveau-Brunswick

Ils arguments pour et contre

Le débat sur le droit de vote des femmes du Nouveau-Brunswick a duré 50 ans et alors que certains des arguments utilisés contre le suffrage nous semblent totalement ridicules, certains d'autres malheureusement très contemporains. Un nouveau livre, "Nous, les soussignées", publié par le Conseil consultatif sur la condition de la femme du N.-B. raconte cette lutte pour le droit de vote des femmes au Nouveau-Brunswick.

Rosella Melanson

Un premier ministre de la province prédisait en 1895 (24 ans avant l'obtention du droit de vote) que "les opinions futures seront surprises de voir jusqu'à quel point les femmes ont dû se battre pour obtenir le simple droit d'être représentées, droit qui devrait être accordé automatiquement à tous les citoyens en vertu de la constitution".

En réalité, ce qui est le plus surprenant et simple plus tard est comment peu nous connaissons l'histoire de cette lutte et comment le débat se continue sur les droits des femmes, au moyen de certains des mêmes arguments.

L'ironie d'un autre commentaire du Premier ministre Henry Emmons en 1899, n'échappera pas aux femmes d'aujourd'hui qui ne gagnent que 52¢ du dollar masculin. Il dit qu'une femme "ne reçoit pas beaucoup plus que la moitié du salaire d'un homme pour effectuer le même travail", il était certain que si les femmes avaient le droit de vote, "les attitudes changeraient de façon considérable et cela serait tout naturel".

Plusieurs adversaires du suffrage à cette époque craignaient le mélange des attitudes féminines et masculines si les femmes sortaient de "leur sphère". Ils pensaient nécessaire cette séparation de

la livre, écrit par Elspeth Tulloch de Moncton, traite de l'histoire politique et légale des femmes du Nouveau-Brunswick de 1784 à 1984, y compris la lutte pour le droit de vote qui a duré plus de 50 ans. Le livre raconte l'histoire des droits légaux des femmes en matière de maternité, de mariage, de séparation, de témoignages devant l'adoption et de travail, en plus de faire état de la lutte des femmes aboriginées pour leurs "droits innés".

"Qu'il s'agisse de Phoebe McMonagle en 1808, de la Women's Enfranchisement Association en 1895, du Women's Institute en 1933, des bandes d'ouvrières en 1977, les femmes du Nouveau-Brunswick ont réclamé, seules ou en groupes, ce qu'elles considéraient être leur juste dû," il-l'on dans le livre.

"Les femmes n'ont également pas hésité à défier l'ordre social en portant devant les tribunaux ou sur la scène politique des questions touchant la

situation des femmes ou les droits de la personne. En 1800, une esclave noire, Nancy, réclama sa liberté devant la Cour suprême du Nouveau-Brunswick. En 1905, c'est au tour de Mabel French de s'y rendre pour obtenir son admission au barreau. En 1849, Martha Hamm Lewis est admise à l'École normale de Saint-Jean, mais seulement après un décret en conseil du lieutenant-gouverneur. En 1885, Mary Tibbitts consulte un avocat pour déterminer si légalement elle peut être considérée comme une personne et admise à l'Université du Nouveau-Brunswick."

"Au cours des 200 dernières années, les femmes ont vu évoluer comme jamais auparavant leurs droits, leurs rôles et leurs capacités. Cette évolution est due à nombreux facteurs sociaux et économiques, tels que l'immigration, l'urbanisation, l'industrialisation, les progrès technologiques et le développement de la pensée sociale. Mais aucun changement n'aurait pu se

produire si les femmes ne les avaient pas, elles-mêmes, exigés."

Selon Mme Richards, une recherche plus exhaustive doit être effectuée sur la culture féminine et sur l'histoire des femmes en agriculture, en éducation et dans d'autres domaines. "Nous ne faisons qu'offrir la charpente de base de l'histoire institutionnelle de la lutte des femmes pour accéder à la pleine citoyenneté. Des recherches encore plus poussées devront être faites pour découvrir toute l'histoire de la vie des femmes au Nouveau-Brunswick", de dire Mme Richards.

Le travail de recherche du livre a été mis en marche au milieu de 1984, le CCFQ ayant reçu une aide financière de la Commission du bicentenaire du Nouveau-Brunswick. Selon le Conseil, le livre devrait servir à remplir un vide évident dans les manuels d'histoire en usage, en offrant un premier regard sur l'histoire des femmes.

l'émotion et de la raison ou du cœur et de la tête - l'un étant attribué à la femme et l'autre à l'homme - et ils étaient certains que la catastrophe en résulterait si on les mélangeait.

Certains des arguments les plus tenaces contre le vote féminin, tel celui qui veut que les femmes ne le désirent pas ou que les législateurs ne leur ont jamais refusé aucune requête, sont toujours présents et les femmes de notre époque ont souvent à démontrer qu'elles ont des intérêts spéciaux.

La réponse la plus lâche à la revendication du vote féminin est aussi en usage de nos jours: "cela n'a jamais été fait". Comme l'auteur de "Nous, les soussignées", Elspeth Tulloch, souligne, "Les adversaires du suffrage des femmes craignent l'inconnu et ne veulent pas que le Nouveau-Brunswick s'embarque dans quelque chose de tout à fait nouveau ou se place à la tête de l'opinion publique... Lorsque dans les années 1860 on présente au législateur du suffrage des modèles politiques pris des États américains de l'Ouest, ceux-ci déclarent que le Nouveau-Brunswick ne doit pas s'inspirer de précédents aussi primitifs. Ne tenant pas compte du fait que les femmes ont obtenu le droit de vote à titre de Man (1881), en Nouvelle-Zélande (1893) et dans certains États australiens (1902), ils déclarent que l'exercice du droit de vote est, pour les femmes, contraire à l'esprit britannique et partant, inacceptable".

Les adversaires du suffrage féminin étaient très conscients de la menace que représentaient les femmes dans le monde public à la façon dont la société était - et est - organisée.

Le spectre du "foyer abandonné par le père" était souvent évoqué, comme il l'est encore. Les partisans du suffrage, eux, se demandaient pourquoi il ne serait pas possible de s'arranger, une fois tou-

les quatre ans, pour permettre aux femmes d'aller voter.

La situation particulière des femmes mariées était un point chaud du début et du suffrage féminin. Les adversaires étaient certains que les épouses ne feraient que voter comme leur mari, et que si elles faisaient autrement, elles causeraient de la discorde dans la famille. Les femmes mariées d'alors avaient presque pas de droits civils et légaux, et bien que les dernières de ces restrictions

ont disparues en 1984, cette même attitude se manifeste toujours à l'égard des femmes mariées sur le marché du travail.

Certains adversaires du suffrage féminin ne se gênaient pas en parlant des dangers du vote féminin. Le député futur Premier ministre Peter J. Veniot du comté de Gloucester et le député Henry A. Powell du comté de Westmorland laissent entendre que les femmes

Voix Femme page 13

En mémoire de Nancy Rice

Mercredi soir dernier, une étudiante du Centre universitaire de Moncton est décédée suite à une crise d'épilepsie. Nancy Rice souffrait d'une maladie qui frappe une personne sur cent au Canada.

Une campagne de financement a été amorcée dans chaque faculté et école de l'Université de Moncton vendredi dernier, afin de recueillir des fonds qui seront ensuite donnés au fonds "Moncton Chapter New Brunswick Incorporation" créé en octobre 85 pour venir en aide aux épileptiques du N.-B. Les fonds amassés serviront à financer les recherches sur l'épilepsie.

Cette campagne de financement se tiendra jusqu'au 14 mars prochain. Nous comptons sur votre support et votre générosité afin d'aider au financement des recherches sur cette maladie.

L'épilepsie ne vous touche peut-être pas aujourd'hui... mais qui peut prédire l'avenir?

Michel Therrien
Carol Dumont

culture

Femme...

étaient responsables de terribles choses, d'un complot pour commencer la Première guerre mondiale jusqu'à la chute de l'empire romain.

Pour ce qui est des arguments en faveur du vote, les plus solides étaient connus depuis le début du débat mais ne semblaient pas être convaincants.

En 1869, Henry Emmerson, dit, "Nous respectons les femmes mais, en vertu du système actuel, nous ne les traitons pas beaucoup mieux que nos chiens. Les femmes devraient être en mesure de revendiquer leurs droits plutôt que de les réclamer". En 1895, il ajoute, "L'obligation de payer des impôts doit s'accompagner d'un pouvoir de déclamation, et le pouvoir politique appartient au peuple. Voilà deux principes qui s'appliquent aussi aux femmes".

William F. Roberts, un médecin et député de Saint-Jean, affirme en 1917, "Il est quelque peu hypocrite de parler de 'gouvernement par le peuple' et de 'voix du peuple'. En effet, ces belles expressions sont faus car elles ne visent que la moitié de la population: les hommes. Il faudrait donc les changer ou les faire correspondre à la réalité en donnant aux femmes les mêmes droits qu'aux hommes."

William Wilson, député du comté de York, dit en 1889, "La personne qui n'a ni le droit de vote ni l'espérance de l'obtenir devient soit éternellement mécontente, soit entièrement indifférente aux affaires de la société". Et George Robertson, député de Saint-Jean, d'ajouter, "Quant à

savoir si les femmes sont prêtes à assumer toutes les responsabilités de citoyennes à part entière, je me dis: pourquoi pas?"

Mais les femmes du Nouveau-Brunswick n'obtinrent le vote que lorsqu'il devint inévitable en raison de l'exemple international et de

l'acceptation publique massive de la cause qui vint à un moment où les politiciens se sentaient bienveillants envers les femmes à cause de leur contribution pendant la guerre.

Le 15 avril 1919, les femmes du N.-B. gagnent le droit de vote provincial - ce qui n'inclut pas le droit de siéger à

l'Assemblée législative, au contraire de ce qui se fait dans les autres provinces. Comme l'auteur de "Nous, les sous-suzennés" le dit, les partisanes s'étaient à ce moment-là retirées de la scène, sachant que leurs pressions n'étaient plus nécessaires pour que le projet de loi soit adopté.

**Nouveau
Pour étudiants seulement**

Comment économiser 33% sur votre prochain billet de train?



**Jeûnez pendant un mois.
Tentez de vous faire
expédier comme colis.**



**Prétendez que vous avez
moins de 12 ans.**



**Montrez votre carte
d'étudiant.**

Les vrais débrouillards prennent le train. Surtout depuis que VIA Rail offre son nouveau tarif étudiant. Présentez simplement votre carte d'étudiant. Vous voyagerez décontractés, vous rencontrerez un tas de gens, vous serez 33% plus riches. Mieux vaut être riche et en train...

Pour renseignements et réservations, communiquez avec votre agent de voyages, ou VIA Rail au 382-7892, entre 6h et 19h, et au 1-800-361-7773 (sans frais) entre 19h et 6h. Le tarif étudiant est offert du 10 février au 31 mai 1986. Certaines conditions s'appliquent quant aux dates de voyage. Renseignez-vous.

Ce tarif n'est offert qu'aux étudiants de Collèges et Universités


Le réseau canadien de trains voyageurs

Expositions à la Galerie d'Art

La Galerie d'art du Centre universitaire de Moncton présente, du 5 au 30 mars inclusivement, des peintures de Lewis Parker et Gerald Lazare, une installation de Gilles Larivière et des travaux multi-média de Michel Robichaud.

Painting the past II: Peintures de Lewis Parker et Gerald Lazare

Les peintures historiques de Lewis Parker et de Gerald Lazare illustrent la vie des Hurons, des Algonquins, des Inuits ainsi que celle des autochtones des plaines de l'Ouest avant l'arrivée des Européens.

Né à Toronto en 1926, Lewis Parker est principalement autodidacte. Son expérience en illustration débute quand il fit du travail artistique pour le journal Maple Leaf des Forces de l'armée canadienne. Il travailla comme caricaturiste pour le Globe et Mail, le Maclean's, le Châteaîno et le Toronto Star. Il produisit des murales, entre autres pour la Forteresse de Louisbourg ainsi que pour le Fort Beauséjour. Il illustra en tout, avec Gerald Lazare, 60 livres.

Il travaille présentement à une série de 12 murales pour la University College of Cape Breton, illustrant les faits marquants de l'histoire de l'île et ce, à partir de la période d'avant la venue des Européens jusqu'à nos jours.

Gerald Lazare est né à Toronto en 1927. Il étudia les Beaux Arts à Paris et à Londres en 1953-54. Il travailla comme illustrateur et peintre historique aux Canada et aux États-Unis durant de

Voir Expositions page 14

Semaine de l'école de nutrition et d'étude familiales

Enfin, le mois de la nutrition est là. Hé oui, mars est le mois de la nutrition qui cette année se déroule sous le thème "Nutrition et style de vie". Afin de le souligner, l'École de nutrition et d'études familiales (ENEF) a préparé une semaine bourdonnante d'activités qui se déroulera du 12 au 16 mars 1986. La programmation comprend la fameuse course nutritionnelle, un kiosque d'ordinateur, un kiosque "Style de vie et diètes miracles", un film, inutile d'aller plus loin, je sais que ça t'intéresse déjà.

La course nutri-action, on peut la faire seul ou en groupe, en marchant ou en courant, il suffit de bien prédire son temps d'arrivée. Tandis que le kiosque d'ordinateur fournit une analyse

alimentaire, viens voir si ton style de vie influence ton alimentation. Puis, le kiosque d'information "Style de vie et diètes miracles", quelque chose à ne pas manquer, à savoir si les diètes miracles (perdre 20 livres en une semaine) sont aussi efficaces et sans danger qu'on le croit.

Regarde bien l'horaire de la semaine, les kiosques sont peut-être dans ta faculté/école aujourd'hui.

Viens faire un tour! On se rencontre là. Bonne semaine à tous.

Nicole Gervais
École de nutrition et d'études familiales

Horaire de la semaine

Mercredi 12 mars:

Kiosque d'ordinateur à Taillon de 11h30 à 15h30
Kiosque d'information "Style de vie et diètes miracles" à l'Administration de 12h à 13h.

Lancement de la semaine au salon étudiant avec pot luck. Pour étudiants et professeurs de l'ENEF seulement, à 17h.

Jeudi 13 mars:

Kiosque d'information "Style de vie et diètes miracles" au CEPS de midi à 13h.

Film "Food First" au 164N du pavillon Jacqueline-Bouchard de 12h à 13h.

Vendredi 14 mars:

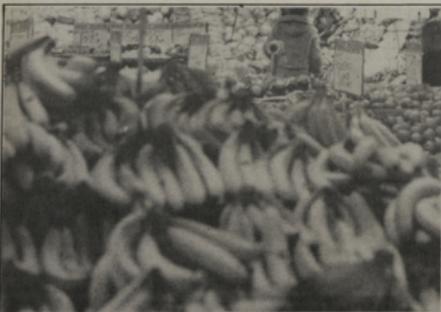
Kiosque d'information "Style de vie et diètes miracles" à la Faculté des sciences et génie de 12h à 13h.

Samedi 15 mars:

Activité spéciale pour les étudiants de l'ENEF. Un après-midi à la cabane à sucre, de 13h30 à 18h. Prix 2,00\$.

Dimanche 16 mars:

Course Nutri-Action
Inscription finale au CEPS de 9h à 10h
- A 10h, début de la course
- A 12h, au salon étudiant de l'ENEF, présentation des prix et un goûter sera servi.
- Suivra la fermeture.



Les fruits sont souvent des aliments que l'on retrouve dans les diètes miracles (Photo de Jean-Yves Deynne)

Dates d'inscription pour la course Nutri-Action

La course Nutri-Action est une course ou marche où les participants prédisent leur temps d'arrivée et elle se fait sur une distance de 5 km. Les inscriptions sont de un dollar par personne.

INSCRIPTIONS

Lundi 10 mars - 12h40 à 13h40 au CEPS
Mardi 11 mars - 11h30 à 13h au Pav.

Jacqueline-Bouchard
Mercredi 12 mars - 12 à 13h à l'Administration
12h30 à 13h30 à l'Éducation
Jeudi 13 mars - 11h30 à 13h au CEPS
Vendredi 14 mars - 11h30 à 13h30 à Taillon

L'inscription finale aura lieu le 16 mars de 9h à 10h au CEPS, juste avant le début de la course.

Logement

Avis important

Appartements étudiants pour l'année académique 1986-87

Chaque étudiant, pigé au tirage de la semaine dernière, doit donner un dépôt de 50\$ au bureau 270T de l'édifice Taillon. Le dépôt doit être remis par chaque membre de groupe au service de logement avant 16h30 le vendredi 14 mars 1986. L'appartement en entier sera enlevé aux groupes dont tous les membres n'ont pas donné le dépôt requis à temps. Les heures de bureau du service de logement sont de 8h30 à 12h et de 13h à 14h30 du lundi au vendredi.

Offres d'emploi

Les postes de comptable ainsi que de contrôleur du Kacho sont maintenant ouverts à la population étudiante. Ceux et celles qui sont intéressé(e)s par l'un ou l'autre de ces postes doivent faire parvenir, d'ici au 14 mars, leur Curriculum Vitae au Centre d'emploi pour étudiants du campus avant 16h30

CONTROLEUR

(taches)

A - Contrôle d'inventaire
—décompte journalier des bars
—diacothèque

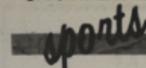
B - Contrôle argent liquide

—responsable de l'argent du coffre
—préparer les rottes (bar, guichet)
—décompte le revenu des bars
—prépare le dépôt
—prépare les transactions d'argent liquide
—revenu des machines à boules
—revenu des machines distributrices
—contrôle les petites caisses
—contrôle la vente de billets pour orchestre ou pour les activités spéciales

COMPTABLE

(taches)

—Conciliation des ventes avec les dépôts
—Enregistrer les factures dans le journal des achats
—Tenir un "ledger" des comptes à payer
—S'assurer que les comptes soient payés à temps
—Enregistrement des chèques dans le livre de caisse des débourrés
—S'assurer que les dépenses soient supportées d'une pièce justificative
—Préparer les états financiers
—Travail de fin du mois
a) conciliation bancaire
b) fermeture des livres
c) report au grand livre
d) balance de vérification



Les Aigles Bleus sont champions de l'Atlantique

Une poussée de quatre buts en deuxième période a pesé la voie à une victoire relativement facile des Aigles Bleus au compte de 9 à 4 aux dépens des Tigers de l'Université Dalhousie lors de l'ultime rencontre de la finale de la Conférence Atlantique de hockey universitaire, présentée hier après-midi, au Forum de Halifax.

Robert Laflamme

Claude Gosselin, François Sillb, à deux reprises et Gatien Dumoulin ont, tour à tour, déjoué le gardien scrupuleux des Tigers, Peter Abric, qui a mal tenu sur quelques buts du Bleu et or, pour rentrer au vestiaire avec une avance de trois buts après 40 minutes de jeu.

Une première période serrée

Les tigers ont été les premiers à s'inscrire au pointage à 1:29 quand Jamie Jefferson, laissé seul dans l'enclos, a complété une belle passe.

de jeu Greg Royce pour déjouer Dave Quigley.

La répétition des Aigles ne s'est pas fait attendre. Moins d'une minute plus tard, Eric Cormier, en avantage numérique, prend un retour de lancer de François Boudreau et coter ainsi l'égalité.

Puis, 18 secondes après le but de Cormier, Claude Leblond s'échappe seul, après avoir capté une belle passe du revers de Claude Gosselin, et bat Abric d'un tir du poignet dans le haut du filet.

Avant que le premier virg n'entre en jeu, Jefferson égalait la marque en avantage numérique quand Pierre Alexandre a été incapable de débloquer son territoire après que Quigley ait effectué le premier arrêt au dépôt de Kevin Guetmain.

Abric chassé

Les Aigles Bleus ont continué leur nette domination en deuxième période et ont profité des largesses de Peter Abric pour enfler quatre buts contre seulement un pour les Tigers. Après deux périodes, les hommes de Jacques Nèel menaient 6 à 3.

Kevin Reynolds a éduité l'écart à seulement deux buts en début du troisième tiers mais Claude Gosselin, en avantage numérique, et Claude Vilgrain, en désavantage numérique, ont littéralement tué dans l'ouï tout espoir des Tigers de remonter la pente.

Finalement, Gatien Dumoulin, avec son deuxième fil de la rencontre, a mis un terme aux hostilités quand il a réajusté "la dague du chasseur" après avoir comblé le neuvième et dernier filet des siens.

Les Aigles Bleus de hockey mettent ainsi fin à une diatribe de deux saisons sans avoir

remporté le championnat des Maritimes. Pour Claude Vilgrain, qui a connu un fort week-end à Halifax, ce premier championnat revêt un caractère particulier.

"J'en suis à ma troisième saison avec les Aigles Bleus et l'équipe n'avait pas remporté un championnat. Si on avait échoué à nouveau cette saison, j'aurais commencé à me poser de sérieuses questions", a-t-il déclaré à l'issue du match devant les caméras de Radio-Canada.

Rappellez que les Aigles, qui ont battu les X-Men de St-François-Xavier deux parties à zéro en demi-finale, s'étaient inclinés lors de la première partie finale disputée à Moncton, mercredi dernier.

La troupe de Jacques Nèel doit maintenant attendre avant de connaître quelle formation elle devra affronter lors de la finale régionale qui s'annonce vendredi prochain à l'Atina Jean-Louis Université.

Championnat d'athlétisme de l'ATLANTIQUE

Les hommes de l'U de M décrochent un 3e titre d'affilée

L'équipe masculine d'athlétisme de l'Université de Moncton a décroché, pour une troisième année d'affilée, les honneurs du championnat d'athlétisme de l'Association sportive interuniversitaire de l'Atlantique (ASIA), qui s'est déroulé récemment, au CEPS du Centre universitaire de Moncton.

Robert Laflamme

Nos représentants, qui ont récolté 56 points au classement cumulé de la compétition regroupant les athlètes de sept universités des Maritimes, ont devancé, dans l'ordre, l'Université de Dalhousie, qui a amassé 36 points, et l'Université Memorial, qui a inscrit 35 points à sa fiche.

Du côté féminin, les porte-couleurs de l'Université de Dalhousie ont joué un vilain tour aux filles de l'Université de Moncton, en remportant les grands honneurs par seulement trois points (54 contre 51). Pour une deuxième année consécutive, nos athlètes féminines ont dû se contenter de la deuxième position.

Performances individuelles

Lise Deveau et Robert Landry ont remporté les 60 mètres haies. De plus, Lise a triomphé aux 60 mètres avec un chrono de 7,97 secondes et au saut en longueur avec un bond de 5,32 mètres. Robert Landry, quant à lui, a aussi enlevé les honneurs du saut en longueur et du triple saut.

Au relais 4 x 200 mètres, l'équipe de l'Université, composée de Daniel Dionne, Sylvain Savoie, Jean-François Richard et de Robert Landry, a rafé les honneurs avec un temps de 1:37, 15 minutes.

Brigitte Allain et Daniel Dionne ont terminés deuxième aux 300 mètres. Sylvain Savoie a excellé aux 600 mètres, terminant premier en 1:23, 6 minutes. Debbie Basque a gagné les 100 mètres avec un temps de 10:09,5 minutes. De plus, l'athlète de Tracadie a terminé troisième aux 1 500 mètres. Gisèle Bilodeau, a été égale à elle-même,



Une délégation de 11 personnes, huit athlètes et trois entraîneurs, un sommet dans les annales de l'université, prendront part aux championnats nationaux qui auront lieu à Edmonton du 20 au 23 mars prochains. (Photo de Eddy David)

réalisant le meilleur saut à 1,64 mètre, lors de la compétition au saut en hauteur.

Le lanceur de poids, Arthur Long, n'a éprouvé aucune difficulté à remporter les honneurs de sa discipline. L'athlète d'Edmonton a réalisé un jet de 13,85 mètres.

Jacqueline Maillet (1000 et 1500 mètres), Nathalie Poirier (saut en longueur), Gilles Bourgeois (1000 et 1500 mètres), Gilles Gautreau, (1500 et 5000 mètres) ont également eu leur mot à dire dans la performance de leur équipe respective.

Huit athlètes à Edmonton

En vertu de leur performance au championnat de l'ASIA, huit athlètes de l'Université de Moncton prendront part

au championnat canadien d'athlétisme, qui aura lieu du 20 au 23 mars prochains à Edmonton.

Il s'agit de Lise Deveau, Debbie Basque, Gisèle Bilodeau, Robert Landry, Arthur Long, Sylvain Savoie, Daniel Dionne et Jean-François Richard. Ces athlètes seront accompagnés des entraîneurs Amédée Cormier, Charles Babineau et Hervé Ulmer.

Hervé Ulmer, qui a été nommé entraîneur de l'année par les autres entraîneurs des Maritimes, souligne avec fierté que tous les objectifs fixés en début de saison ont été réalisés. Une seule ombre au tableau: la deuxième position des filles au championnat de l'ASIA.

"Par contre, on doit être très fier des

huit athlètes qui représenteront l'Université au championnat canadien. Jamais l'Université de Moncton n'aura été aussi bien représentée à un championnat national d'athlétisme", mentionne-t-il.

Travail d'équipe

"La principale force des athlètes de l'Université de Moncton a été le travail d'équipe. "Même si les athlètes doivent se battre seuls pour venir à bout de leurs concurrents, on a senti que tous et chacun ont mis l'épaule à la roue pour le bien de la collectivité. Tous ont travaillé pour la victoire de l'équipe et ce été merveilleux de travailler dans un tel climat", conclut-il, tout en ajoutant que l'athlétisme ne s'était jamais aussi bien porté à l'Université de Moncton. "Cependant, le meilleur reste à venir..."

Volley-ball

Les Aigles arrêtent une dynastie

Dirigés de mains de maître par l'instructeur Michel Paiement, les Aigles Bleus ont remporté le championnat de l'Association sportive interuniversitaire de l'Atlantique, surclassant les champions de la saison, les Tigers de Dalhousie.

Yves Blouin

Pour les autres Aigles, ce premier championnat de l'ASIA depuis 1972 est le couronnement d'une saison remplie d'efforts tant individuels que collectifs. Cette victoire est d'autant plus satisfaisante puisqu'elle met fin à une série de six championnats de l'ASIA consécutifs remportés par les Tigers.

Leçon de Volley-ball

Dominiés à tous les niveaux, les Tigers ne pouvaient rien faire contre des Aigles déchaînés et trop bien préparés pour subir le défi. C'est en exécutant son plan de match à la perfection que le Bleu et Or a su contrer les Tigers dès le début, réussissant à arracher les deux premiers sets 15-7 et 15-10 devant des Tigers assis dans leur château fort.

Cependant, Dalhousie a évité l'élimination et du même coup l'humiliation, triomphant 15-11 dans le troisième set. Puis, les Aigles l'assurant du titre, les ridiculisant 15-7 dans le dernier set.

Selon l'instructeur Michel Paiement, les Aigles n'ont jamais cessé de progresser. «De semaine en semaine, on constatait toujours une amélioration au niveau du rendement de l'équipe et surtout depuis Noël, cette progression était évidente. De la façon dont nous

Au Championnat de l'ASIA Pas d'arrêtole pour les Aigles Bleus

Notre plan de match n'était pas assez précis. Et je pense que les filles n'étaient pas suffisamment motivées psychologiquement. Elles ont manqué de combativité.

C'est de cette façon que l'entraîneur des Aigles Bleus au volley-ball, Daniel O'Carroll, a commenté l'échec de sa formation au Championnat de l'Association sportive interuniversitaire de l'Atlantique.

René Landry

Les Aigles ont en effet été éliminés très tôt du tournoi, s'inclinant devant l'équipe hôte, l'Université du Nouveau-Brunswick, trois sets à un. Pourtant, les Aigles n'avaient pas coutume de plier l'échine face à l'UNB. «Les filles de Fredericton ont joué un très fort match», fait remarquer l'entraîneur des Aigles. «Tout le monde a été surpris de ne pas nous voir en finale contre Dalhousie.»

«Mais je n'ai pas honte de mes joueuses», poursuit-il. «La saison a été bien déroulée à tous les points de vue. Il ne faut pas oublier qu'on n'a subi que deux revers en saison régulière. Et on a tout de même atteint la plupart de nos

objectifs. Ces objectifs étaient la nomination d'au moins une joueuse sur les équipes d'étoiles de tous les tournois régionaux nous allions participer, et la nomination d'une joueuse sur l'équipe d'étoiles du Championnat de l'ASIA. Enfin, un autre objectif était de se classer pour le Championnat de l'ASIA.»

Première ronde

Sans doute trop bien motivés pour affronter Dalhousie en grande finale, les Aigles Bleus ont été surpris dans le premier set de la demi-finale face à UNB, s'inclinant 16-14 après avoir tiré de l'arrière 11 à 1. Toutefois, les choses se sont vite replacées et les Aigles n'ont donné aucune chance à UNB, décrochant les trois autres sets 15-12, 15-4 et 15-10.

Toujours selon le mentor, la victoire dans le deuxième set a été la plus importante: «On se devait de gagner ce match-clé, car avec un recul de 2 à 0 l'allure de la rencontre n'aurait pas été la même.»

Même s'il a fallu un rendement exceptionnel de tous les joueurs, le grand Richard Basque a offert une performance de très haut calibre tout au long du week-end, décrochant le titre du joueur par excellence du tournoi. De plus, il a été choisi comme membre de l'équipe d'étoiles de la ligue en compagnie de Eric Savard et de Gilles Boudreau.

Le pilote explique ces trois nominations: «En plus d'être le joueur le plus spectaculaire de la ligue, Eric est sans aucun doute le leader de cette équipe. Il est satisfaisant qu'on ait enfin reconnu ses exploits. Pour ce qui est de Gilles, ce vétéran se voit récompensé pour ses cinq années d'efforts, et enfin il termine comme un gagnant. Pour sa part,

Richard est un athlète rempli de talent ayant toutes les aptitudes pour réussir dans cette discipline, et c'est ce qui a démontré cette saison.»

Somme toute, avec ce championnat en poche, les autres Aigles ont atteint leur troisième objectif qui s'était fixé au début de la saison. Les deux premiers

ont été atteints, soit de terminer avec un dossier supérieur à 600 et d'être classés parmi les 10 meilleures équipes au pays. Nul doute que cette grosse victoire sera une source de motivation pour le prochain championnat canadien qui promet d'être très fertile en émotions.



Une scène croquée lors de l'ultime match mettant aux prises les Aigles Bleus et les Tigers de l'Université Dalhousie. «Les autres Aigles Bleus» ont mis un terme à la dynastie des Tigers qui a duré six ans. (Photo de Helder Duarte)

Premier revers de l'équipe masculine de handball

Le dimanche 16 février dernier, l'équipe masculine de handball de l'Université de Moncton se rendait à St-Jean pour y affronter les équipes de sa division.

Michèle Mazerolle

Lors de ces parties, l'Université a perdu pour la première fois cette saison, contre la formation de St-George, au compte de 11 à 7. Pour cette partie, Hermie McLaughlin a dirigé l'attaque des siens en marquant 5 buts et Bernard Losier a complété le pointage avec 2 buts. Cependant, les Aigles ont gagné leur deuxième rencontre, en battant la troupe de St-Jean, 15 à 12. Les buts sont allés à Guy Saulnier (3), Daniel Losier (3), Hermie McLaughlin (2), Bernard Losier (2), Helder Duarte (2), Réal Robichaud (1), Maurice Basque (1) et Jacques Breaux (1).

Néanmoins, le dimanche 23 février, à

St-Jean, le «Bleu et Or» prenait sa revanche en battant l'équipe de St-George au compte de 14 à 10, pour ainsi reprendre la tête de la division sud de la ligue provinciale senior du N.-B. Helder Duarte, avec 4 buts, Raymond Losier et Hermie McLaughlin avec 3 buts chacun, Gilles Arseneau avec 2 buts, ainsi que Guy Saulnier et Maurice Basque avec 1 but chacun, ont assuré la victoire des leurs.

Lors de la seconde partie, la formation de l'U de M a cédé l'équipe de St-Jean par la marque de 17 à 9. McLaughlin (5), Daniel Losier (3), Maurice Basque (2), Réal Robichaud (2), Helder Duarte (2), Raymond Losier (1), Gilles Arseneau (1) et Guy Saulnier (1) ont marqué les points des vainqueurs.

Les résultats des Aigles de l'U de M au tournoi de «Estran qui se déroulait à Québec les 8, 9 et 10 mars derniers, vous seront communiqués la semaine prochaine.

1986

Championnat canadien universitaire de Volley-ball On ne doit pas s'attendre à des miracles

—Une analyse de Robert Laflamme

Dans trois jours se mettra en branle l'événement de l'année à l'Université de Moncton: le championnat national universitaire de volley-ball, qui prendra l'affiche au CEGPS, dès jeudi midi.

Robert Laflamme

Bien sûr, les Anges Bleus, comme équipe hôte et les Aigles Bleus, parce qu'ils sont champions des Maritimes, participent à cette compétition d'urgence nationale. Mais, il ne faut pas se leurrer, ni partir en peur. Les chances des Anges et des Aigles de ramfer une médaille, qu'en soit la couleur, sont minimes sinon inexistantes.

Les Anges Bleus, surtout, ont toute une commande sur les bras et l'entraîneur Daniel O'Carroll en est plus que conscient. Parce que les Anges ont fait piètre figure au championnat de l'ASIA, elles devront affronter la formation de Winnipeg, classée numéro un au pays.

"Quand on vient de perdre contre UNB, ce n'est rien d'encourageant", laisse tomber M. O'Carroll. Advenant une défaite des Anges Bleus, elles devront jouer contre le perdant du match mettant aux prises l'Université Lével et l'Université d'Ottawa. Ces deux équipes font partie du groupe sélect des cinq meilleures formations universitaires au pays.

Ce qui fait dire à l'entraîneur que les Anges ont de fortes chances de terminer au dernier rang de la compétition chez les femmes. "Il faut être réaliste, les filles savent à quoi s'attendre et le moral est bon..." affirme-t-il.

C'est peut-être le seul point positif qui est ressorti de la discussion avec le

vétéran entraîneur des Anges Bleus. Ceux certains les Anges partent comme étant les négligés du tournoi. La pression est inexistante.

Les Anges Bleus, qui ont terminé la saison avec un dossier de 11 gains et deux revers dans la ligue universitaire, peuvent donc surprendre. Dans ce cas-ci, surprendre signifiait mener une chauculette à l'équipe numéro un au pays et peut-être battre Laval ou Ottawa... En tout cas, les Anges Bleus auront besoin de l'appui de tous.

Les Aigles ont de meilleures chances

Quant aux Aigles Bleus, on doit s'attendre à mieux de leur part, surtout si l'on tient compte du fait que ce sont les champions des Maritimes. Michel enlève, toutefois, soulignant que les formations de l'ouest canadien seraient intouchables.

"L'ouest est avantagé parce que les équipes là-bas jouent contre de puissantes formations à longueur d'années. Le calibre est très fort, ce qui n'est pas le cas dans le circuit de l'Atlantique où nous devons affronter des équipes comme UNB et Memorial", déclare-t-il.

Les autres Aigles devront donc connaître un bon et solide début de tournoi pour espérer faire belle figure.

Une autre crainte qui hante l'entraîneur, c'est de voir son équipe connaître un refluxement après avoir atteint son summum au championnat atlantique. "C'est un jeu dangereux, l'esprit s'enlève que les gens auront eu le temps de revenir sur terre", mentionne-t-il.

Lise Gautreau

-athlète féminine de l'année-

Une place d'honneur

Le comité organisateur du premier Championnat junior de qualification a nommé Lise présidente honoraire pour l'année 1985 en reconnaissance de son talent exceptionnel et de son apport unique à la gymnastique rythmique sportive.

Sport Nouveau-Brunswick a nommé Lise athlète féminine par excellence de 1985 et aux Championnats mondiaux à Valladolid en Espagne, la Fédération internationale lui a décerné une médaille de gymnaste de classe mondiale. Elle fut seulement la troisième au pays à recevoir cet honneur.

Au premier semestre, l'émission Bonjour Atlantique de Radio-Canada à Moncton recevait en studio les gens d'action qui avaient obtenu le plus grand nombre de votes lors d'un concours public. Lise Gautreau l'avait emporté avec une grande majorité dans la catégorie sport.

Tout récemment, Lise fut invitée par le gouvernement fédéral à démontrer son talent à des centaines de convives à Toronto, dont le ministre des sports de la Chine. Elle a aussi participé aux cérémonies d'ouverture du Mur de la renommée au Colisée de Moncton.

Lise a ramené à Moncton plusieurs centaines à ramfer les honneurs dans les milieux sportifs locaux, nationaux et internationaux.

Pour Eric Savard, pas question de s'asseoir sur la gloire. "Nous avons prouvé que nous étions les meilleurs dans les Maritimes, on doit maintenant prouver qu'on fait partie des meilleurs équipes du Canada", a-t-il lancé sur les ondes de CKUM-MF mercredi soir dernier, dans le cadre de l'émission Sport-Campus.

Les hommes de Michel Paiement veulent démontrer à tout prix que ce n'est pas le fruit du hasard s'ils ont remporté les honneurs du championnat de l'ASIA. L'entraîneur, qui en est à sa deuxième saison à la barre des Aigles Bleus du volley-ball, vise une cinquième position. "On veut finir devant le Québec, l'Ontario et l'Atlantique", affirme-t-il.

L'Antigymnastique

Une approche globale du corps

Qui dans la vie n'a pas ressenti le stress envahissant et continu, le manque de prise sur soi sur les événements de notre vie quotidienne et les moments difficiles de la vie? Parfois, on se sent en proie à la tension, on endure la journée, ou encore perdre son calme dans des situations qui ne provoquent point pas une telle attitude. Nous sommes tous confrontés parfois, en ce temps de l'histoire du monde, à un sentiment d'inutilité, d'incompréhension de la vie et de son mouvement.

Parallèlement à cette impuissance de l'être, pointe une autre attitude qui est celle de la prise en charge de sa vie. Cette attitude s'inscrit dans un mouvement nommé holisme et qui présente une vision intégrée de l'être et de l'univers, appuyée sur une démarche concrète traduite par diverses techniques ou méthodes.

Cette approche se préoccupe de la totalité de l'être, corps-émotions-pensées, de la relation que chaque personne établit avec elle-même et celle qu'elle entretient avec l'univers.

Le mal-être ou la maladie sont dus comme un accroc dans l'harmonie de la personne et manifestent que quelque chose est à changer dans la vie de cette personne, que quelque chose trouble son paix et son bien-être. Et puisque l'être s'exprime ainsi à travers ces trois aspects, c'est déséquilibré dans un de ceux-ci attend l'être dans son intégralité.

C'est ici qu'entre en jeu la croyance fondamentale du holisme: le pouvoir que possède l'être d'inverser le processus ayant causé un déséquilibre, de maintenir cet équilibre et d'ajuster son être. N'avons-nous pas tendance à remettre notre corps, notre tête et notre cœur dans les mains de quelqu'un d'autre pour soulager nos maux?

Parmi les démarches inscrites dans ce mouvement, nous retrouvons celle de l'APPROCHE GLOBALE DU CORPS, introduite au Québec par Marie-Lise Labrecque en 1981 d'après les moyens suivants: antigymnastique basée sur la méthode de la française Thérèse Berthier, la respiration, la visualisation, la relaxation, les vibrations sonores, la

Les Aigles ont tous les ingrédients pour terminer quatrièmes ou cinquièmes. Reste à voir maintenant comment se comportera l'équipe dans les moments cruciaux. De toute façon, ce sont 5 équipes qui a complié un dossier de 4 victoires et 15 revers en 1983-84, être du championnat canadien après avoir débatté les ligues des Maritimes, c'est déjà tout un exploit en soi.

Mais du côté des Aigles, on repousse du revers de la main cet argument. "Tout ce qui compte pour l'instant, ce sont les cinq jours qui viennent et non pas les 14 derniers mois", conclut l'entraîneur de l'année dans les Maritimes.

méditation, le message, divers processus de reconnaissance de soi par les émotions et les croyances.

L'antigymnastique, terme voulant signifier non pas une opposition à la gymnastique mais bien davantage l'effet contraire des mouvements réalisés, c'est-à-dire des étirements doux et conscients, en état de relaxation et harmonisés à la respiration. Ces mouvements favorisent la meilleure circulation d'énergie, redonnent souplesse et mobilité au corps, mènent à la détente profonde et facilitent, de plus, la prise de conscience de nos possibilités de transformation, ils sont effectués avec des balles de tennis, des balles mousse, des sacs de sable, des bâtons, et ont une action d'auto-massage tout en dégageant les tensions musculaires vives ou moins grandes.

Ainsi, l'APPROCHE GLOBALE DU CORPS est une démarche intégrale qui reconnaît la totalité de l'être et se termine d'unifier davantage le corps, les émotions et les pensées. Le principe de base de cette approche s'appuie sur le fait que les pensées, les croyances et les faits de la réalité physique et émotionnelle de l'être. Puisque les pensées se véhiculent dans le corps par des décharges hormonales et nerveuses, le travail sur le corps par l'antigymnastique, permet la rencontre avec soi-même par les émotions et les réactions de toutes sortes qui peuvent se produire. Les émotions et sensations sont en fait les manifestations physiques des pensées que nous entretenons.

Bien qu'une technique ne soit en soi qu'un outil et que ce soit la personne qui s'en sert qui lui donne un sens, une direction et une portée particulière, l'APPROCHE GLOBALE DU CORPS vise la prise de conscience et l'abandon à son propre processus de transformation, une acceptation totale de soi dans le présent, la libération de l'énergie d'aimer et le respect de la personne envers elle-même.

Des sessions intensives peuvent être organisées en tout partout à travers la province et de tous amplitudes d'enseignants sur le sujet peuvent être recueillis auprès de Zoë G. Ste-Marie, praticienne en approche globale du corps, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants: B.P. 127A, R.R. 1, Grande-Digue, N-B, EDA 150, 506-76-6328.

Lise Gautreau

La gymnaste Lise Gautreau, de Moncton, a été nommée récemment athlète féminine de l'année pour le Sud-est du Nouveau-Brunswick. C'est la deuxième année d'affilée que Lise se voit décerner ce titre par les médias de la région.

Agée de 18 ans et étudiante en première année à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton, Lise a gravi les échelons sur la scène nationale et internationale en 1985. Nombreux sont les honneurs amassés depuis le début de sa carrière prestigieuse.

Babilud

Bicyclette retrouvée

Une bicyclette a été enlevée de l'entrée des handicapés le 19 février 1986. Si elle vous appartient, vous pouvez la récupérer au Service de sécurité, local 172 Tallon.

Etudes françaises

Réunion importante des étudiants du département d'études françaises (major et spécialisation) le lundi 17 mars, à 12 h 30, au local 207A.

Causerie du mercredi midi

Le 19 mars: M. Thomas LeBlanc et Mme Jénita Méthot soulèveront la question du **Stress chez les enseignants**. Deux votes seront discutés, les formes de recherche dans le domaine du stress et les pistes d'action pour saisir sa propre situation face au stress.

Le 9 avril: La dernière causerie du semestre portera sur le **Plein air** ou sur l'éducation, en compagnie de M. Alphonse Caisie. M. Caisie traitera du concept, des principes directeurs, des milieux, des composantes, des actes de plein air, des activités de plein air, etc. de activités en plein air, de la promotion de ce bagage appliqué à l'éducation.

Se rencontres ont lieu le mercredi, de midi à 13 h 10, à la salle B-119, de la Faculté des sciences de l'éducation.

Causerie du mardi

Dans le cadre des **Causeries du mardi**, l'éducation permanente de l'Université de Moncton (CUM) présente une nouvelle série de rencontres portant sur le thème **Les actualités économiques**.

Le mardi 11 mars, le professeur d'économie Ronald LeBlanc parlera de **La société canadienne de l'an 2000** (première partie). La deuxième partie de cette causerie sera donnée le 18 mars par le même conférencier.

Les Causeries du mardi ont lieu de 19h à 21 heures, au Salon du Chancelier (local 227) de l'édifice Léopold-Tailon. L'invitation est lancée à toutes les personnes intéressées.

Conférence

Voici les conférences qui sont prévues au Département de chimie et biochimie de l'Université de Moncton pour le reste du semestre d'hiver. Toutes ces conférences auront lieu au Pavillon Réalis-Roosignol.

11 mars:

Donna Mergler, de l'Université du Québec à Montréal, **Effets neurologiques des solvants industriels**, au local A-125, à 15 heures.

20 mars:

Henry White, de l'Université Dalhousie, **Propriétés de soies divers**, au local A-125, à 15 heures.

25 mars:

Cliff Volpe, des laboratoires de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), **Chimie appliquée à la criminologie**, au local A-125, à 15 heures.

Avril:

A. Fraser, **ADN mitochondrial des pétoncles "Piscescapen magellanicus"**, au local A-125, à 15 heures. La date est à déterminer.

Photocopieuse à la FEUM

Veuillez prendre note que la photocopieuse de la FEUM sera disponible du lundi au vendredi de 8 h 15 à 15 h 30.

Diane Hachey
Présidente de la FEUM

Ligue d'improvisation

Voici le calendrier des matchs pour le reste du semestre d'hiver.

11 mars: les noirs contre les verts.

18 mars: un match double, les noirs contre les rouges et les bleus contre les verts.

25 mars: un match double pour la finale.

8 avril: finale de la LIFUM.

Tous ces matchs auront lieu à la Chapelle (local 316) de l'édifice Léopold-Tailon, le mardi soir, à compter de 19 heures.

En bon français

'J'aime le français. J'aime faire "parler" les textes en bon français.

Si vous avez des travaux en français à rédiger... et à corriger...

Ma carte d'affaires? Français de France. (Tel: 858-4280; 854-8529).

15 \$ la page (moins cher au delà de 10 pages: rapport, thèse, etc.).

Conférence

CONFÉRENCIER: Dr. Graham Daborn, Prof. Director Acadia Centre for Estuarine Research Acadia University Whiteville, N.S.

SUJET: The biology of muddy waters

DATE: Le 20 mars 1986

LIEU: Faculté des sciences et de génie D-102

HEURE: 15h30

TOUS SONT LES BIENVENUS!

Vente

Il y aura vente de matériel usagé, le samedi 15 mars, de 9 heures à 12 heures, au sous-sol de l'édifice Léopold-Tailon du Centre universitaire de Moncton.

Cette vente s'adresse à la communauté universitaire seulement et se fera sur une base de premier venu, premier servi. Différents articles seront vendus, notamment des portes, des lumières, des chaises, des draperies, etc. De plus, deux articles seront vendus par soumission, soit une souffleuse à neige et une tondeuse à gazon. Les soumissions seront acceptées jusqu'à 21 mars, à 16 heures, et les formulaires sont disponibles auprès de Mme Lea Peltier, au local 174 Tallon.

Les intéressés à se rendre sur place peuvent contacter M. Clarence Gagnon, au poste téléphonique 858-4148. Il faudra utiliser la porte d'entrée 068.

Eckankar

UNE VOIE UNIVERSELLE

"Ce courant sonore, qui a sa source dans le cœur même de Dieu, contient en lui la somme totale de tous les enseignements et de toute la connaissance émanant de Dieu". Sri Paul Twitchell, La Griffe de Tigre

SOIREE D'INFORMATION GRATUITE

LE MERCREDI 12 MARS, A 19H30
FACULTE D'ADMINISTRATION
LOCAL 269

Ateliers-conférences

L'Éducation permanente de l'Université de Moncton organise des ateliers-conférences sur le sexualité, les jeudi et vendredi 13 et 14 mars, au local 050 de la Faculté d'administration.

Ces conférences s'adressent d'abord à ceux qui ont des responsabilités dans des lieux de formation: enseignants, parents, éducateurs et conseillers. Elles sont également destinées à toute personne intéressée à mieux connaître et à mieux vivre leur être sexuel.

Le coût de ces ateliers-conférences est de 15\$ par jour et l'entrée est libre pour les étudiants. Il faudra s'inscrire au plus tard le lundi 3 mars, et plus de renseignements sont disponibles en composant le numéro 858-4121.

SAPAL

THEME: Faim et Pouvoir

Le lundi à 19h30

Local 164 du Pavillon Jacqueline-Bouchard

10 mars: Les Générations de résistance. Trace un tableau de la résistance en Afrique du Sud de l'occupation britannique au présent.

Présentation de SAPAL (Solidarité avec les peuples de l'Amérique Latine)

et

ASKI-V (Education à la solidarité internationale U de M)

SAPAL

Changement de local

THEME: Faim et pouvoir

Le jeudi à 12h00

Local 164 du Pavillon Jacqueline-Bouchard

13 mars: Food First
Par delà le mythe de la pénurie avec Francis Moore Lappé et Joe Collins avec la participation de l'É.N.E.F.

20 mars: Les enfants disparus

La lutte des mères et des grands-mères pour retrouver leurs enfants et leurs petits-enfants enlevés par les militaires.

27 mars: Domingo

Une femme bolivienne qui aide son peuple à s'ajuster à de nouvelles méthodes pour améliorer son niveau de vie.

Présentation de SAPAL (Solidarité avec les peuples de l'Amérique Latine)

Étudiants en éducation

Bourses offertes aux étudiants de 1ère, 2e, 3e années.

Venez chercher vos formulaires de demande au local A-110, Université ou local 410 Tallon.

Vin et fromage

Dans le cadre de la semaine d'administration, le Club de comptabilité organise un vin et fromage dans le but de permettre un contact entre les étudiants en administration et les gens du milieu des affaires. Pour ce faire, des firmes et associations comptables seront présentées, le tout aura lieu à 16 heures le 14 mars au salon étudiant de la Faculté d'administration. Ne manquez pas cette occasion unique.

Cinéma-campus

Voici les films qui seront présentés au Cinéma-Campus d'ici la fin du semestre d'hiver.

Du 12 au 16 mars, **Subway**, un drame policier français (1985), réalisé par Luc Besson.

Du 19 au 23 mars, **Les saisons du cœur**, un drame américain (1984), écrit et réalisé par Robert Benton.

Du 2 au 6 avril, **Le femme de la nuit**, un drame fantastique américain (1985), réalisé par Richard Donner.

Du 9 au 13 avril, **The purple rose of Cairo**, une comédie fantastique américaine (1985), écrite et réalisée par Woody Allen.

Spectacle

Le Service des loisirs socio-culturels du Centre universitaire de Moncton, la Société culturelle régionale Dieppe-Moncton et la compagnie Timex présentent la populaire chanteuse québécoise, Martine St-Claire, le dimanche 23 mars, à 20 heures, à l'auditorium de l'École secondaire Moncton High.

Les sièges devront être réservés à l'avance et les billets sont en vente à la Librairie Académique de la Place Champlain, et au Service des loisirs socio-culturels du CUM, pièce 410 de l'édifice Léopold-Tailon. Le prix du billet est de 10\$ pour les 12 ans et moins, 12\$ pour les étudiants-e et l'âge d'or, et 14\$ pour les adultes.

Département de musique

Dans le cadre de sa série de concerts pour l'année 1985-86, le Département de musique de l'Université de Moncton vous invite à assister à ses nombreux concerts, présentés par ses étudiants, pendant tout le mois de mars. Ces concerts, dont voici la liste, seront tous présentés à la Chapelle (local 316) du Pavillon Léopold-Tailon du Centre universitaire de Moncton, à 20 heures.

Le dimanche 9 mars, Charles Boudreau, flûtiste, et Christine Richard, soprano; le mercredi 12 mars, Claude Vézina, violon; le dimanche 16 mars, Marc Gallant, guitariste; le lundi 17 mars, l'ensemble de percussion de l'Atlantique (EPA); le mercredi 19 mars, concert varié; le dimanche 23 mars, Michel Deschênes, percussionniste; le lundi 24 mars, le professeur Michel Cardin, guitariste.

Au Kacho

mercredi 12

série lecture/performance
avec
Herménégilde Chiasson

vendredi 14

party

B-52

étudiant 2,50\$

invité 3,50\$

samedi 15

A GAGNER



Les Aigles Bleus battent facilement les Golden Hawks

Les Aigles Bleus au hockey ont remporté les honneurs de la finale régionale les mettant aux prises aux Golden Hawks de l'Université Sir Wilfrid Laurier de Waterloo, en Ontario.

emporté 5 à 4 vendredi et 7 à 3 samedi dans des rencontres disputées à l'arène Jean-Louis Lévesque, devant deux salles comblées, et accèdent au championnat national de hockey universitaire qui s'amorce jeudi à Edmonton.

Les troupiers de Jacques Noël l'ont

Voir page 14



Coupe Ottawa-Moncton en "Common Law"

Ottawa remporte les honneurs

Voir page 3

Championnat canadien de volleyball

L'Université de Winnipeg quitte Moncton avec les grands honneurs



Une séquence de la rencontre finale chez les femmes.

La 19e édition des Championnats canadiens interuniversitaires de volleyball présentée au CEPS le week-end dernier, aura été celle de l'Université de Winnipeg. En effet, grâce à leur victoire au dépens de l'Université du Manitoba en finale, les Lady Wesmen et les Wesmen ont quitté Moncton avec le titre des meilleures équipes féminine et masculine au Canada.

Pour les Lady Wesmen, c'est un quatrième championnat canadien consécutif. Cette dynastie du volleyball féminin pourra continuer son ravage sur la scène canadienne au cours des prochaines années, puisque cette formation aligne plusieurs jeunes joueuses très talentueuses.

Voir page 10

L'assemblée générale de l'APARE se transforme en une réunion d'information

La question du droit de vote n'est pas résolue

Voir page 3



De gauche à droite, Diane Haché, Luc Desjardins, Réal Giguère, Roger Cormier et Tracy Jobson

La FEUM effectue un sondage auprès des étudiants

Voir page 5

Le journalisme

Un métier qu'il faut inventer

"Le journalisme est un beau métier, il faudrait l'inventer". Voilà une phrase résumant bien la conférence présentée par le journaliste de carrière, Jacques Guay, lors de sa visite à l'Université, mercredi dernier. Le conférencier s'est surtout attaché au métier du journaliste tel que pratiqué de nos jours.

Benoit Lantaigne

Selon lui, le monopole des grandes entreprises privées, relié à une certaine perte de conscience professionnelle des journalistes, a contribué au phénomène de l'homogénéité qui touche le domaine des médias écrits.

Pour Jacques Guay, devant l'emprise des grandes entreprises privées telles que Power Corporation, les professionnels des médias écrits ont confondu la notion de liberté de presse avec la liberté d'entreprise. "Le droit du public à l'information n'a rien à voir avec la concentration effectuée par les entreprises privées", a-t-il expliqué.

Aux dires de ce journaliste polyvalent, un citoyen mal informé représente un citoyen de deuxième zone. "Nous vivons actuellement dans un monde où les médias sont devenus complémentaires". C'est pourquoi, de l'avis de Jacques Guay, l'emphase doit être mise sur l'information régionale. "Aujourd'hui, on est bombardé de nouvelles internationalistes et cela parle au détriment des événements nationaux qui nous touchent

de plus près. Trop souvent les gens sont mal informés de ce qui se passe dans leur région", a déclaré le conférencier.

Soulignant que, trop souvent, l'information internationale n'est pas décodée efficacement, il a affirmé qu'on devrait fournir une information axée davantage sur la réalité propre que vivent ces pays.

Continuant sur sa lancée, M. Guay a déclaré qu'il faut donner un sens à l'actualité. Il faut, a-t-il insisté, que le journaliste réalise une nouvelle qui restitue l'événement et surtout qu'il effectue un suivi sérieux du dossier. "C'est la base d'une information de qualité. Il est regrettable de constater que cette façon de faire se perd de nos jours."



Jacques Guay

Rappelant que le journaliste doit être un mémoire du temps, M. Guay estime qu'avec les conditions de travail qui prévalent le domaine journalistique actuellement, on perd trop souvent la base et l'essence de l'information. "Il est déplorable de constater que dans bien des cas, le journaliste est devenu une courroie de transmission. Trop souvent on ne fait pas l'effort d'aller cueillir la nouvelle sur place", a-t-il ajouté.

Face à cette situation, Jacques Guay prône un retour au travail qui prévalait dans les salles de rédaction durant les années 60. En effet, "il serait peut-être souhaitable de revenir à l'esprit, à la philosophie de travail du journaliste pratiqué quinze ou vingt ans passés".

Faculté des arts

Chantale Auroseau se présente à la présidence du Conseil étudiant

Mme Chantale Auroseau est la seule candidate féminine qui brigue les suffrages en vue d'obtenir le poste de présidente du Conseil étudiant de la Faculté des arts, aujourd'hui lundi 17 mars 1986.

Jacques Giguère

Étudiante de 3e année en information/communication, Mme Auroseau aimerait servir les intérêts des étudiants de la faculté.

Voici ses principaux objectifs:

- essayer de munir la faculté d'un

photocopieuse à l'usage des étudiants;

- assurer une gestion équilibrée des fonds étudiants;

- appuyer les étudiants dans leurs initiatives et leurs revendications;
- s'assurer que les droits des étudiants soient respectés;

- mettre en application la constitution votée en janvier dernier;

- représenter la faculté de façon dynamique et innovatrice auprès des conseils des autres facultés, de la FEUM, de l'APARE et des MAJI;
- collaborer étroitement avec les

représentants des différents départements.

La candidate a également laissé entendre qu'elle se pencherait sur le dossier de l'agrandissement de la Faculté des arts.

Mme Auroseau reconnaît l'excellent travail de l'exécutif sortant et espère poursuivre dans la même direction.

Pour y arriver, elle compte sur ses nombreuses expériences passées dans différents comités au sein de la Faculté des arts.



Soirée Graffiti le mercredi 17 mars en spectacle:

les gagnants du concours "air band 4" The Beach Boys

- * admission gratuite avec carte étudiante
- * ailes de poulet gratuites de 21h à 1h
- * heures heureuses de 20h à 22h
- * prix pour costumes
- * le meilleur Rock des années 60 et 70

700 rue Main

Coupe Ottawa-Moncton, en "Common Law"

Ottawa remporte les honneurs

C'est le samedi 9 mars dernier, à la Faculté de Droit de l'U de M, que s'est déroulée la coupe Ottawa-Moncton. Cette coupe, qui existe depuis 4 ans, permet aux deux seules universités du monde dispensant la "Common Law" en français de s'affronter "amicablement". En quatre ans d'existence, la coupe n'a été remportée qu'une seule fois par l'U de M, et cette année, tous les espoirs étaient permis. En effet, pour cette occasion, l'équipe de l'U de M, composée de M. Michael J. Murphy et de Mme Martine Richard, s'était fort bien préparée, et elle livra un match de Titans à ses adversaires non moins impressionnants, M. Ronald Caza et Mme Mireille Gour, de l'Université d'Ottawa. Ces derniers ont néanmoins su gagner la cause, suite au

verdict non-unanime de la cour du tribunal-école.

Johanne St-Pierre

En effet, les juges ont délibéré pendant près de 45 minutes avant de pouvoir rendre un verdict majoritaire. "La qualité des plaidoyers ne nous a pas rendu la tâche facile, les étudiants connaissent très bien leur matière et la différence de points entre les deux équipes était très serrée", de déclarer le juge en second, l'ère Roger MacIntyre, actuellement juge à la Cour provinciale. Il accompagnait Maître Alexandre Deschênes, juge à la Cour du Banc de la Reine et le juge en chef du tribunal-école, et Mme Doris Desjardins, en remplacement du juge Bélanger, retenu à Ottawa par la

tempête.

Cependant, le verdict a surpris quelque peu la foule présente car, pendant la délibération des juges, une rumeur circulant parmi les étudiants d'Ottawa et de Moncton accordait la victoire possible à Moncton, et la distinction du meilleur plaidoir à Ottawa. Ce fut donc à la surprise générale qu'Ottawa fut couronnée lauréate tandis que M. Michael J. Murphy de l'U de M recouvra la distinction méritoire de meilleur plaidoir.

Interrogés sur l'importance de cette compétition, les quatre participants ont été unanimes: "Il est évident que ce genre de compétition est important, non seulement parce qu'il permet l'échange entre les deux facultés de 'Common Law'

français, mais aussi parce qu'il nous permet de mettre en pratique ce que nous apprenons, occasion qui se présente assez rarement. C'est une expérience très enrichissante qui devrait se répéter plus souvent".

Quant au doyen de la Faculté de Droit, M. James Lockyer, il s'est dit extrêmement satisfait de la performance de ses étudiants. Il a profité de l'occasion pour mentionner la participation de M. Murphy et de Mme Richard à l'équipe qui représentera l'U de M à la coupe "Gale", coupe d'envergure nationale. En terminant, M. Lockyer a tenu à souligner le succès de la compétition puisque la participation fut excellente en dépit de la mauvaise température.

L'assemblée générale de l'APARE se transforme en une réunion d'information

La question du droit de vote n'est pas résolue

Ce qui devrait être la première assemblée générale de l'Agence de promotion des activités récréatives étudiantes (APARE) s'est transformée en une réunion d'information, mercredi dernier.

L'APARE fonctionne d'après une constitution qui n'a jamais été entérinée par le conseil d'administration de l'organisme, ce qui a fait dire au président de la réunion informelle, M. Luc Desjardins, que "l'APARE n'existe que théoriquement". Néanmoins, dans les faits, l'APARE gère tant bien que mal les intérêts du club étudiant de l'Université de Moncton.

Jean-Yves Despeyre

Rapport du trésorier

La première question abordée lors de cette assemblée avait trait au rapport verbal et à la santé financière du club de Kachô du comptable de l'APARE, M. Roger Cormier.

Le changement du système de comptabilité de l'APARE, depuis la création de l'organisme, n'a pu permettre à M. Roger Cormier d'offrir, aux quelques étudiants présents, un bilan comparatif des trois années d'existence de l'APARE. Seulement les deux dernières années ont été comparées.

Selon les chiffres avancés par le comptable, le club étudiant a augmenté les revenus des ventes brutes de près de

60 000 dollars portant les totaux de vente de 256 587 dollars en 1984 à 310 000 en 1985.

Les revenus nets, quant à eux, ont passé de 3 000 dollars en 1984 à 25 000 en 1985. Par contre, dû à l'endettement accumulé par l'APARE depuis sa création, soit 18 000 dollars en 1984 et 22 000 dollars en 1985, le Kachô roule toujours dans le rouge. Cependant, la marge entre les revenus nets et le paiement de la dette a été considérablement fin dernier.

Ombre au tabléau

D'après le gérant du Kachô, M. Jean-Claude Leblanc, si l'on compare les revenus des ventes de ce semestre-ci à ceux du semestre d'hiver de l'an dernier, les ventes ont chuté de plus de 50 pour cent. Ce phénomène serait grandement attribuable à l'imposition de la carte de la Régie des alcools du N.-B. "Peut-être pas entièrement à cause de la carte mais surtout en grande partie", a-t-il expliqué. D'ailleurs, la chute des ventes enregistrées auprès des party des facultés et écoles serait dans le même ordre de grandeur.

"Cette situation n'est, somme toute, pas dramatique mais elle ne contribue certainement pas à l'amélioration de la santé financière du Kachô", de lancer le comptable.

Constitution

Les modifications qui souhaitent apporter les membres du conseil d'administration à la constitution ont suscité un grand intérêt auprès des étudiants présents lors de l'assemblée informative de l'APARE.

Un grand intérêt puisque c'est à l'intérieur d'une constitution qu'est conférée la véritable étendue des pouvoirs d'une assemblée générale. Présentement, le semblant de constitution sur laquelle se base le c.a. de l'APARE ne donne aucun pouvoir aux étudiants en général. Seuls les membres du conseil d'administration de l'APARE ont un droit de vote.

C'est précisément sur cette question d'étendue des pouvoirs de la constitution que les participants à la réunion informelle se sont faits remarquer. Il a été recommandé que la nouvelle constitution spécifie clairement les véritables pouvoirs décisionnels d'une assemblée générale. En d'autres termes, on souhaite que l'assemblée générale soit suprême, tout comme celle de la FELM ou des MAUI.

Cette recommandation devrait être discutée par le c.a. de l'APARE dès que cette "assemblée générale" sera discutée en réunion régulière. On a aussi recommandé que la constitution soit

publiée intégralement dans le journal Le Front avant le vote final par l'assemblée générale. Ces deux recommandations ont été reçues favorablement par les quelques membres du conseil d'administration de l'APARE présents à cette réunion.

Enquête policière

À propos de la dispersion mystérieuse du 15 000 dollars, le président de l'APARE, M. Réal Giguère, a tenu à informer les étudiants qu'il devait rencontrer l'inspecteur en charge de ce dossier le 22 mars prochain. M. Giguère a soutenu qu'il informerait la presse étudiante des développements sur le sujet. Selon le président, s'il n'y a pas de preuve formelle pour incriminer directement le ou la responsable du "vol", l'APARE intentera des poursuites en cour pour négligence professionnelle.

Frais de l'avocat

Révoquant, l'APARE a dû verser un dédommagement de 410 dollars à un ex-employé renvoyé sans raison évidente. Les membres du conseil d'administration ne contestent pas le jugement de la Cour mais il n'en est pas de même pour les honoraires de l'avocat de la compagnie.

Selon le président de l'APARE, les frais de l'avocat sont trop élevés (500 dollars à raison de 90 dollars l'heure).

Cette édition du Front est le
premier journal étudiant de la
FEU à s'auto-financer

Sport Campus **grande vente de fin d'année!!!**

du 17 mars au 22 mars

**rabais de 10 à 50% sur toute
la marchandise
(sauf accessoires)**

- * 30% de rabais sur toutes les raquettes de squash, badminton, tennis et racquetball
- * 20% de rabais sur les manteaux d'hiver et les espadrilles de volley-ball
- * 10% de rabais sur tout autre article de linge et sur les espadrilles
- * et 50% sur certains articles particuliers

**Venez nous voir au Sport Campus situé au CEPS
de l'Université de Moncton
téléphone: 388-3444**

SONDAGE SUR LES PRIORITÉS DES ÉTUDIANTS DANS LES DOSSIERS DE LA FEUM

Depuis le 1er mars dernier, le nouveau bureau de direction de la F.E.U.M. est entré en fonction.

Un des buts du bureau de direction étant de susciter la participation de tous les étudiants aux affaires de la F.E.U.M., nous vous présentons un sondage. Il sera distribué dans chaque faculté et école le mardi 18 mars en après-midi entre 12h00 et 14h00. Nous vous ferons part des résultats dans l'édition du Front de la semaine suivante.

En fait, pour étudier les priorités de la F.E.U.M. dans l'élaboration des dossiers étudiants, nous sollicitons vos priorités et vos idées. Ce sondage guidera le bureau de direction sur les dossiers qui mériteront le plus d'attention.

Frais de scolarité

La F.E.U.M. propose un gel des frais de scolarité pour septembre 1986.

Groupe de réflexion

Ce groupe aura comme mandat de repenser le système universitaire au niveau de l'enseignement et du financement. Ses objectifs sont, dans un premier temps, d'analyser l'implication de l'université dans son milieu, son rôle et sa vocation. Dans un deuxième temps, le groupe se penchera sur le problème de financement des études postsecondaires, c'est-à-dire la révision de tout le système de prêts et bourses.

Centre social

Créer un comité de travail constitué de "personnes au courant" dans le but d'élaborer un dossier complet de la situation actuelle vis-à-vis un tel centre sur le campus.

Evaluation des professeurs

C'est un dossier entrepris par l'ancien bureau de direction de la F.E.U.M. En évaluant les professeurs et les cours, on pourrait contribuer à l'amélioration de la qualité d'enseignement à l'Université de Moncton.

Autres dossiers

Place à vos suggestions

Chacun a son mot à dire pour améliorer notre condition étudiante. La parole est à vous. Nous établirons l'orientation de notre mandat à partir de vos suggestions.

Lors de ce sondage, une liste de cinq dossiers vous sera présentée, ainsi qu'un sixième intitulé "autre(s) dossier(s)" pour vous permettre d'apporter vos suggestions.

La Fédération des étudiants est consciente que chaque dossier revêt déjà une importance en soi, et que la liste aurait pu inclure plusieurs autres dossiers. Le choix des cinq dossiers s'est fait d'une manière arbitraire.

Voici la liste de ces dossiers:

Ombudsman (protecteur du citoyen universitaire)

Créer un poste de protecteur du citoyen universitaire dans le but de minimiser le plus possible les problèmes d'abus et de contrôle.

Le protecteur du citoyen universitaire a pour fonction de recevoir les plaintes des divers membres de la communauté universitaire (étudiant, enseignant, corps administratif), d'en analyser le bien-fondé et de faire les recommandations pertinentes nécessaires.

Il a également accès aux dossiers, rapports et autres documents de l'Université. L'ombudsman peut interroger toute personne susceptible de lui fournir les renseignements dont il a besoin.

La F.E.U.M. vous remercie d'avance de votre participation. Vous informer et écouter vos suggestions est une de nos priorités. Cette année, l'efficacité de la F.E.U.M., c'est l'affaire de tous les étudiant(e)s.

La direction de la F.E.U.M.

Participez!

éditorial

Le fond et la forme d'une pédagogie

Les débats entourant la pédagogie, les échanges sur l'évaluation des professeurs, la formation pédagogique, les journées pédagogiques, etc., sont-ils placés dans leur véritable contexte du rôle de l'Université en tant qu'institution d'enseignement et de recherche?

Une institution d'enseignement et de recherche a-t-elle des responsabilités fondamentales: fournir des programmes de qualité et développer la recherche afin de renouveler les connaissances par apporter

des contributions originales.

Pour réaliser ces deux objectifs, il faut se demander si notre institution a une politique qui définit des priorités. Mais il faut surtout se demander si la politique de notre institution mobilise et engage des moyens appropriés pour permettre un véritable perfectionnement de ses ressources.

Ne nous faut-il pas des programmes de perfectionnement? Ne nous faut-il pas de l'argent?

Le véritable perfectionnement des ressources se situe à deux niveaux. Au niveau horizontal qui correspond au perfectionnement de la pédagogie, à la transmission et à la communication des connaissances entre professeurs et étudiants. Puis au niveau vertical qui est l'amélioration de la qualité et de l'ampleur des connaissances du personnel (vue en termes de cours d'étude, d'études de doctorat et post-doctorales, de stages dans les centres nationaux de recherche, etc.).

Il ne s'agit pas seulement de bien parler ou

de bien enseigner mais aussi, et surtout, d'avoir quelque chose de pertinent à dire, quelque chose d'original, de nouveau...

Présentement, on semble ne s'attarder qu'à la forme. Sommes-nous en train d'oublier le fond? Au bout de la ligne n'est-ce pas cela qui est important?

Certes on ne voudrait pas diminuer l'importance de la pédagogie, mais n'oublions pas quelque chose d'autre d'important?

Jean-Yves Depyre

opinion du lecteur

La jeunesse qui pue

Wilson a frappé dans le mille! Quand on coupe les budgets (comme c'est la coutume avec le gouvernement de Mulroney), il semble qu'on s'évertue à écraser un peu plus les jeunes.

Lors de l'élection des conservateurs à Ottawa, Mulroney s'engouffrait avec un plus beau sourire: "On fait enfin une place aux jeunes du Canada. On va créer le Ministère d'État à la jeunesse".

Puis on désigne Mad. André Champagne-Domaldy pour la mettre-comme ministre, 1985, année internationale de la jeunesse. On

met le paquet: subventions, projets d'emplois et tout le "ki". Et les jeunes ont presque marché. Enfin un gouvernement qui s'occupe de nous. On va avoir des emplois, des prés-bourses... On ne pouvait plus nier le pouvoir de la jeunesse du pays...

Elle est bien bonne. Les jeunes ne sont rien de ça. Ils sont des incompetents, ferdans de notre société. Ce n'est pas moi, mais c'est ce que semble penser M. Wilson. On est en 1988, l'année internationale de la jeunesse est déjà loin derrière. Les fonds du Ministère d'État à la jeunesse sont passés de 17 millions de dollars (en 1985) à 4 millions de dollars pour

l'année 1986-87. Finies les promesses, on a comploté le message.

On se fiche éperdument de nos revendications. Les assistés sociaux de moins de 30 ans n'ont droit qu'à 1605 par mois (ou à peu de chose près), comme si le pain collait moins cher pour eux. On demande des pré-tournois raisonnables en rapport avec le coût de la vie d'un d'université. On nous répond que les jeunes ne sont jamais contents...

Mais comme la future ministre-fansine du cabinet de Mulroney le mentionnait la

semaine dernière: "2,5 millions de jeunes vont voter pour la première fois en 1988. Il est primordial pour le parti (oups! s'écuse, le gouvernement) d'appuyer le recrutement des jeunes".

«Je vous bien croire qu'elle a jadis été une comédienne amateur, mais le spectacle est terminé, 2,5 millions de jeunes (et tous ceux qui ont voté pour la gang à Mulroney la veille de nos belles paroles, y avez-vous compris, n'oublia pas ça d'ici 1988...»

Luc Lapointe

Réplique à Yvon Lacoste

M. Lacoste,

En lisant votre parodie intitulée "L'empire contre-attaque", parue dans l'édition du Front du 10 mars, madame la présidente a dû sentir ses tripes s'enflammer... Je me réfère, bien entendu, au passage de l'histoire où votre imagination s'est laissée emporter par un sarcasme des plus déprimants. "Bien que Dart Valet, maintenant métamorphosé dans une jolie forme humaine, utilisera son charme, sa verve, son pouvoir de persuasion et malheureusement son manque de connaissance du dossier de l'école noire..."

Faut-êr être-vous sur une autre planète, attendant le retour de Jodi, quand le mot "sexisme" est entré dans le dictionnaire? Il ne fait pas l'ombre d'un doute que vous êtes désorbité à l'idée d'une femme à la présidence de la FEUM. Ça commence à sentir le féminisme réchauffé, me direz-vous? En passant je définirais la féminisme comme l'art à vivre en société avec des hommes comme vous.

Dites, si vous n'aimez pas qu'on vous parle du réchauffé, rendez à Eve ce qui appartient à Eve. La silhouette d'une femme est différente de celle d'un homme-proposition scientifique observable en plein jour, en tout cas. En un mot, vous auriez pu soustraire les lecteurs du Front à ce romanisme inapproprié.

En ce qui concerne le manque d'expertise de Diane Hoehy dans les dossiers étudiants, je citais vos jugements trop hâtifs. Vous en conviendrez, meurtre que la connaissance ne s'acquiert pas en deux temps trois mouvements. La nouvelle présidente vient d'arriver en fonction. Par conséquent laissez-lui au moins le temps de faire ses preuves.

Finalement, pour reprendre les termes lapidaires de Pierre Foglia dans l'une de ses récentes chroniques publiées dans La Presse, et genre de discours "baba cool" me donne envie de rater très fort.

Manon Bérubé

Les opinions et commentaires qui surviennent au Front doivent être proprement dactylographiés à double interligne. Les articles doivent avoir au plus 580 mots. Ils doivent être accompagnés du nom et du numéro de téléphone de l'auteur afin que la direction du journal puisse le contacter si besoin il

ya. La signature d'un article n'est pas une marque de gratitude pour l'auteur mais bien sa marque de responsabilité envers ses écrits.

Les opinions ou commentaires doivent parvenir au Front le mercredi précédent la parution, à 16h.

Mot de la présidente de la FEUM.

Je tiens à vous remercier pour l'appui et la confiance que vous m'avez accordés lors des élections municipales de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton le 13 février dernier.

Soyez assurés que je vais faire tout mon possible afin de bien vous représenter. L'équipe avec laquelle je travaille, Denis Michaud, Pierre Méléfant et Luc Lapointe, est composée d'étudiants compétents qui

œuvrent avec moi dans le but de défendre et améliorer la cause étudiante.

La Fédération des étudiants de l'Université de Moncton a un mandat très important à remplir et c'est avec une attitude positive et un esprit ouvert que nous comptons œuvrer dans les dossiers étudiants.

La Présidente de la FEUM
Diane Hoehy

L'équipe du journal

| | |
|--|--|
| Directeur | Jean-Yves Depyre |
| Rédactrice en chef | Lise Michaud |
| Responsables des nouvelles locales | Rémi Duguay, Michel Thérien, Johanne Landry, Caroi Doucet, Johanne St-Pierre |
| Responsables des nouvelles culturelles | Bruno Hamel |
| Responsable des nouvelles du sport | Robert Lafamme |
| Assistant | Yves Blouin |
| Correction | Réjean Ouellette, Catherine Menefrais, Julien Vincent |
| Réviseur | Yves Salinas, Sylvie Bellin |
| Montage | Lise Michaud, Claire Comeau, Robert Bridesau |
| Photocomposition des titres | Lise Michaud |
| Photographie | Gino Chlason, Eddy David |
| Lithographe | Jean-Yves Depyre |
| Responsable de la publicité | Jean-Yves Depyre |
| Le comité de rédaction est composé de Lise Michaud, de Jean-Yves Depyre et | |

858-4526

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au Front doivent être proprement dactylographiés à double interligne. Ils doivent parvenir au bureau du Front les mercredi précédents la parution, avant 16h. Les articles qui parviendront après 16h seront publiés lors du numéro suivant.

Les articles doivent avoir tout ou au plus 580 mots. Ils doivent être accompagnés du nom et du numéro de téléphone de l'auteur afin que nous puissions le contacter si besoin il y a. La signature d'un article n'est pas une marque de gratitude pour l'auteur mais bien sa marque de responsabilité envers ses écrits.

La rédaction se réserve le droit de retenir opinions, commentaires et autres (1) qui ne répondent pas à critères mentionnés plus haut, (2) qui émettent des idées à tendances discriminatoires, c'est-à-dire sans fondement, envers les deux sexes, les minorités (ethniques ou autres) ou les groupes défavorisés (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc.).

Le Front est publié à 3 700 exemplaires chez Cumberland Publishing Limited, boîte postale 260, Amherst, N.-E., B4H 3Z2.

opinion du lecteur

Monsieur Marcel Choquette, docteur en pédagogie
Faculté des sciences de l'éducation
Centre universitaire de Moncton
Moncton, N.-B.

Cher confrère,

Si votre lettre publique commentant les propos de M. Jankowski sur la pédagogie universitaire révèle le niveau auquel se tiennent le débat sur la question, que les dieux nous protègent de l'avenir qui nous attend à Moncton.

1. Vous prenez pour acquis que la "pédagogie universitaire" est essentielle et doit s'inscrire à nos priorités personnelles et institutionnelles. Vous refusez carrément de discuter cette allocation de nos énergies et ressources. Cela frise le dogmatisme.

2. Vous refusez à M. Jankowski sa liberté de pensée et d'expression en prétendant que son poste lui impose de se conformer à une

opinion que vous et un certain nombre de professeurs tenons. La qualité première d'un universitaire est académique, celle de professeur, le service administratif n'est qu'un accident historique.

3. Vous avancez que puisqu'une proportion quelconque du corps professoral favorise une mesure, une idéologie, un ensemble de valeurs, tous doivent l'accepter. C'est du totalitarisme.

4. Trois représentants d'un groupe de professeurs vont interroger M. Jankowski pour vérifier son "équarrement". C'est un dimanche policier digne d'une institution totalitaire.

5. Fort de cette "preuve", vous vous installez juge et jury, vous utilisez le sarcasme et l'ironie dans le procès que vous lui menez sur la place publique. C'est plus un spectacle qu'une accusation fondée.

6. Finalement vous le trouvez au-delà du

salut: "rééducatif et incorrigible". Il ne manque que la sentence. Fermetes-moi de vous inspecter celle-ci la procédure implique; une période d'interdiction durant laquelle on inculquera à M. Jankowski des valeurs acceptables pour les autres, qui lui ont rendu visite. Ne textiliz surtout pas!

7. Et l'en passe...

L'essence de la vie universitaire, il me semble, devrait être le débat éclairé, fondé sur le plus profond respect de la dissidence. M. Jankowski est d'autant plus précieux qu'il représente une minorité infime. Comptez-moi désormais de cette minorité, au risque de me faire interroger et de me voir traité devant

Lettre ouverte

Monsieur Benoît Bouchard
Honorable Secrétaire d'Etat du Canada
Ministre du Secrétariat d'Etat
Ottawa, Ontario K1A 0M5

Monsieur l'Honorable Secrétaire d'Etat,

A priori, l'abrogation de "Kaitimwak", justification que les raisons invoquées en guise de justification d'une telle décision, ont pour le moins dire, étonné et même alarmé quelque peu les jeunes de la communauté francophone du Nouveau-Brunswick.

Certes, vos propos subrogés à l'annonce initiale, en partie repris par le Ministère d'Etat à la Jeunesse, à savoir que cette discontinuité de Kaitimwak serait exécutée en faveur d'un nouveau programme à être annoncé qui répondrait davantage aux aspirations d'emploi des jeunes, a su apaiser momentanément le désastre populaire.

Par contre, l'abrogation marquée de programmes quelconques à l'intention des jeunes, dans le budget proposé par le Ministre des Finances le 26 février 1986, a vite fait de réanimer le désillusionnement collectif.

L'aspect de ce dénouement des plus malencontreux que nous nous expliquons fort mal chez Activité-Jeunes (1980) Inc. c'est l'appel à l'efficacité lancé parallèlement par le Ministère des Finances. Or, il s'agit

une auguste assemblée de confrères mordus d'un zèle missionnaire.

La procédure que vous avez utilisée pour ériger un colloque représenté une assemblée de plus insouciants et libérés de pensée et d'expression. Je me permets de faire part de mes propos au recteur de l'Université et au président de l'APUM, en leur faisant tenir copie de vos lettres. Je vous autorise à faire de cette lettre ce que bon vous semble: publiée, filtrée, publication (sauf en cas de défaites volontaires des codés).

Hugues Roy, professeur
(Mes passes, titres, etc. n'étant pas pertinents à mes propos, je les omets.)

qu'à travers le programme de subvention spécial de projets d'A.J.J., les jeunes ont pleinement démontré leurs capacités d'être justement plus efficaces que la technocratie étatique usuelle.

Il nous appert grandement temps pour le gouvernement fédéral de reconnaître que la jeunesse du pays a une forte volonté et une disponibilité à oeuvrer à l'émancipation de son sort, et ce, dans l'ensemble du pays. En d'autres mots, cessez donc de pratiquer à l'égard des jeunes Canadiens contemporains une approche vieillie de deux décennies.

De fait, si Kaitimwak ne répondait plus et si la forte volonté des jeunes et si les préoccupations d'efficacité du gouvernement, ne naissent pas sur leur résultat tout bonnement en une démolition généralisée.

A notre humble avis, il est urgent d'arrêter une politique de la jeunesse s'adressant aux attentes des jeunes actuels, non à celles des jeunes d'hier-technocrates d'aujourd'hui, en leur fournissant des outils par la mainmise desvieux et surtout simplement imposer le pays dans le vingt-et-unième (21) siècle j'ajoute.

Veuillez agréer, Monsieur l'Honorable Secrétaire d'Etat, nos salutations les plus respectueuses.

Ghislain Michaud
Directeur général,

Lettre ouverte

Le Front
Université de Moncton
Moncton, N.-B.

Votre numéro du 10 mars dernier porte une lettre "Shédiac, un paradis?". Il existe aucun paradis sur cette terre des hommes. Mais je vous vous dire que Shédiac se qualifie comme étant le plus près d'un paradis qui pourrait exister.

De ce qui est des déclarations de ces deux personnes au service social, je dois dire que celles-ci démontrent une naïveté ou une incompréhension. Le préfixe "certes" que leurs déclarations proviennent de l'ignorance.

Les gens qui se "débattent depuis trois ans" pour des services d'égoïsme satiscent les services municipaux en juste part. La Ville n'a pas "construit un murain" ni de "water-slides". Mais la Ville a construit un

réseau d'eau aménagé sur la rue Bellevue, la Ville a aménagé "un" mur, un parc pour les enfants à été construit avec l'aide du Richelieu. Sans doute, les gens méritent plus de services, comme en si même mesure que les autres dans la Ville.

Les solutions aux problèmes ne se trouvent pas dans la position de ces deux étudiants. Plutôt, il faudra regarder à la situation globale de ce pays, non pas juste les services municipaux. Le conseil de Ville, les gouvernements provincial et fédéral, la population, problèmes qui existent dans toutes les communautés partout dans le pays.

J'invite tous et chacun à visiter Shédiac et à voir par eux-mêmes. Shédiac est le plus près d'un paradis que vous verrez sur cette terre.

Armand Bamstter,
Shédiac

Shédiac, un paradis...? Oui!

Un article par dans Le Front du 10 mars explique la situation des résidents de la rue Bellevue, anciennement la rue Fryer, de Shédiac. Dans cet article, les auteurs ont, selon nous, commis quelques erreurs par rapport aux faits des "water slides" et de la marina. Les "water slides" sont la propriété d'une entreprise privée, et non de la ville de Shédiac. Ainsi, la marina a été subventionnée par des argents provenant de plusieurs villes gouvernementales. Le but de ces projets est d'attirer un plus grand nombre de touristes dans notre région. Avec cette augmentation du nombre de touristes, la situation socio-économique de notre région ne peut que s'améliorer.

Oui, il existe un plus grand besoin pour les résidents de la rue Bellevue. Le système

d'égoïsme dont parlent les auteurs, est bien un privilège que les résidents de la rue Bellevue peuvent réclamer. Nous ne défendons pas la position de l'administration municipale de Shédiac, nous apprécions que ces auteurs connaissent tous les faits avant de laisser entendre que notre communauté n'est composée que de gens qui s'attaquent aux assistés sociaux.

Nous apprécions les efforts qu'ils ont déployés afin d'aussier les l'épouvras dans notre communauté, mais doutons que Shédiac n'est pas réellement un "paradis" pour les touristes, ça c'est aller trop loin. Ce genre de commentaires nous fait plus de tort que de bien.

Un groupe d'étudiants universitaires de Shédiac

3e édition du Triathlon Michel Paquet

Michel Paquet était un fervent de conditionnement physique et de condition. Il a participé à plusieurs triathlons dans l'est du Canada, été comme hiver.

Michel est décédé accidentellement le 10 janvier 1984 à Bathurst.

Afin de commémorer sa mémoire et le remercier de son exemple, les comités ont demandé la création d'un triathlon annuel.

La 3ème édition se tiendra le mercredi 26 mars prochain. Afin de maximiser la participation, ce triathlon comprendra deux catégories de participants: individuelle, et par équipe de trois. Cependant le trophée MICHEL PAQUET ne sera attribué qu'aux gagnants de la catégorie individuelle.

HEURE ENDROITS EPREUVES
15 hrs Arena J.-J. 4km de patin.
Lorenz-Lévesque

16 hrs Stade Ceps 5km course
17 hrs Piscine du 1km de nage
Ceps

L'inscription se fait à partir du lundi 7 mars, au mardi, 25 mars au compteur du

Le monde universitaire est déçu du programme de financement de la recherche proposé par Ottawa

financé du Canada en subira sérieusement les conséquences. Elles soulignent, de plus, que les mesures annoncées dans le budget mercredi auront pour effet d'éloigner davantage le Canada de ses concurrents internationaux quant aux dépenses en recherche et en développement.

Le projet du gouvernement fédéral d'établir un programme de subventions de concert avec le secteur privé pour encourager ce dernier à verser des fonds aux conseils aux fins de la recherche a suscité chez les deux associations des réactions mitigées. Elles signalent que le milieu universitaire international volontiers une collaboration accrue avec le secteur privé. Par ailleurs, elles remarquent que le secteur privé contribue déjà à la recherche universitaire. Il reste à voir maintenant si le programme proposé entraînera les hautes universités que le gouvernement a prôlées.

Ceps. Le coût d'inscription est de 2,005 individuel et 3,005 par équipe.

Pour information 858-4165, demandez Charles Babinneau.

**Les loisirs socio-culturels
du Centre universitaire de Moncton
présentent**

l'orchestre de chambre McGill



**le mercredi 19 mars 1986 à 20h30 à l'auditorium
du Moncton High School**



Angel Dubéau

**billets en vente à la Librairie Acadienne
(Place Champlain), Sam the Record Man,
au 410 Taillon**

billets à siège réservé
- 12 ans et moins 8 \$
- étudiant(e)/âge d'or 10 \$
- adultes 12 \$

Championnat canadien de volley-ball

"L'Université de Moncton sait faire"

-Daniel McDonald



Julie Lapointe y va d'une attaque contre les Lady Tigers de Dalhousie sous les regards tendus de ses équipières. Les Anges Bleus ont terminé au 8e et dernier rang chez les femmes.



Sur cette séquence on aperçoit le vétéran de cinq saisons Gilles Boudreau qui en était à son dernier match dans l'uniforme du Bleu et Or. Les Aigles Bleus ont terminé au 8e rang au classement général.

"Encore une fois, l'Université de Moncton a démontré à tous qu'elle pouvait être à la hauteur de la situation lorsqu'il le fallait. Sans le travail remarquable d'un peu plus d'une centaine de personnes bénévoles, ce championnat n'aurait pas connu un tel succès. Je tiens à ce qu'ils sachent que leurs efforts ont été appréciés".

Robert Laflamme

Voilà en substance ce qu'a déclaré M. Daniel McDonald, président du comité organisateur du Championnat national de volleyball universitaire à l'issue des trois jours de compétition qui se sont terminés en début de soirée samedi dernier, au CEPS de l'Université de Moncton.

M. McDonald a plus particulièrement vanté le travail colossal de Armand LeBlanc, vice-président administratif de Bobby White, directeur de la promotion et du marketing et de Louis St-Onge, secrétaire, qui n'ont pas compté les heures consacrées à la réussite de cet événement d'envergure nationale.

De plus, le directeur des sports à l'université a été ravi du boulot des étudiants qui étaient en charge des statistiques, du service aux équipes participantes, des marqueurs, des juges de ligne, etc. Sans tout ce beau monde, le championnat n'aurait pas eu un tel impact", a-t-il répété.

Côté assistance, le comité organisateur était plus que satisfait. "Le gymnase était rempli à craquer à l'occasion des matches d'ouverture impliquant les Anges et les Aigles Bleus et des rencontres finales", a affirmé M. McDonald, tout en mentionnant que plus de 1 100 personnes ont été témoins des deux victoires de l'Université de Winnipeg, samedi dernier.

Quant à M. Bob Descheneaux, représentant de l'Union sportive interuniversitaire canadienne (USIC), il s'est dit étonné de la réponse de la population de Moncton même si les Anges et les Aigles n'ont pas fait belle figure. "Ça prouve que la fièvre du volleyball envahit de plus en plus les provinces de l'Atlantique. Ça augure bien pour le

futur", a-t-il lancé visiblement heureux.

Le centre universitaire de Moncton était le théâtre d'un cinquième championnat national universitaire depuis 1977. On a encore frais à la mémoire les championnats canadiens de hockey de 1982 et 1983. Un championnat de gymnastique a eu lieu au CEPS en 1980 et un championnat national de volleyball en 1977.

M. McDonald n'écarte pas la possibilité de présenter un autre championnat d'envergure nationale à l'Université de Moncton dans un avenir rapproché. "C'est une chose que nous étudierons en temps et lieu", a-t-il conclu avant d'aller profiter d'une bonne nuit de sommeil pleinement méritée.

Championnat canadien de volley-ball

Double victoire



L'équipe féminine toute étoile de l'Union sportive interuniversitaire canadienne a été honorée à l'occasion du banquet annuel de l'USIC qui a eu lieu à l'Hotel Brasseur-Jour de Moncton. De gauche à droite, Caroline Côté(Sherbrooke), Brenda Boruck(Winnipeg), Rachel Belliveau(Sherbrooke), Ruth Burckuk(Winnipeg), Leslie Irie(Ottawa) et Karen Fraser(Dalhousie).



Une séquence croquée lors de l'excitant match final mettant aux prises les Wesmen de V



Les Lady Wesmen de l'Université de Winnipeg; un quatrième titre national consécutif.

Ceux et celles qui espéraient voir du volleyball de haute qualité, ont été servi à souhait tout au long de cette compétition qui a regroupé les seize meilleures équipes canadiennes, surtout lors des deux finales qui ont eu lieu samedi.

Yves Blouin

Dés le premier set de la finale féminine, remportée difficilement 16-14 par les Bisons du Manitoba, les 1 200 spectateurs massés au gymnase du CEPS, ont eu dès le départ qu'ils assisteraient à une bataille de franché entre ses deux équipes manitobaines.

A la satisfaction du public qui a semblé les favoriser, les Bisons ont surpris à nouveau les Lady Wesmen de Winnipeg les défaisant 15-4 dans le second set.

Même si le pointage a été moins serré, il n'en demeure pas moins que ce set fut très excitant.

Pendant, acculées au pied du mur, les Lady Wesmen ont certes prouvé qu'elles ne sont pas classées premières au Canada simplement pour leurs beaux yeux. Elles ont arraché des gains de 15-8 et 15-6 dans le troisième et quatrième set, forçant par le fait même la présentation d'un cinquième et ultime set, ce qui n'a pas semblé pour autant décevoir la foule émerveillée par les prouesses de ces athlètes.

Puis, sans doute à bout de souffle, les Bisons du Manitoba n'ont pu arrêter les Lady Wesmen avec comme chef de file la meilleure joueuse au pays, Ruth Burckuk,

qui a sidé les siennes à triompher par la marque de 15-2 et du même coût, à remporter la médaille d'or.

Après, les championnes ont disposé des Anges Bleus trois sets à zéro et ont également battu le Rouge et Or de l'Université Laval 3 à 1. De leurs côtés, les finalistes ont remporté 3 à 2 le match les opposant à l'Université de Victoria. Elles ont aussi créé une forte surprise défaisant 3 à 2 les représentantes de l'Université de Sherbrooke qui a dû se contenter d'une médaille de bronze, elles qui ont été classées deuxième au pays avant la compétition.

Les Anges et les Aigles déçoivent

Même s'il ne fallait pas s'attendre à de

miracles de leur part, les Anges et les Aigles ont déçu lors de ces championnats

ont été déçu lors de ces Championnats canadiens terminant au dernier rang du classement général.

Pour les filles de Daniel O'Carroll, qui se sont inclinées en semi finale de l'ASIA face à l'UNE, ce championnat national n'a pas remporté de meilleurs résultats. Leur premier revers de 3 à 0 face aux championnes les Lady Wesmen était attendu. Mais la défaite de 3 à 0 contre Ottawa et celle de 3 à 1 face à Dalhousie ont été très décevantes.

"Il est évident que nous avons déçu en fin de semaine, nous aurions été capable de gagner un ou deux sets face à Ottawa

Championnat canadien de volley-ball pour Winnipeg



de Winnipeg contre les Blisons du Manitoba.

et aussi de vaincre nos rivaux de la ligue, Dalhousie. Les filles ne semblent pas attacher assez d'importance à la victoire car une septième place aurait été naturellement mieux qu'une dernière position "admet sincèrement l'instructeur O'Carroll.

Pour ce qui est des Aigles, leur performance n'a pas été plus fructueuse. Eux aussi n'ont pas connu l'ivresse de la victoire pendant ces championnats nationaux. Ils ont débuté le tournoi s'avouant vaincu 3 à 0 devant les Huskies de la Saskatchewan qui se sont mérités la médaille de bronze.

Par la suite, la troupe de Michel Paiement a balisé pavillon 3 à 1 contre Laval. Enfin, face aux Tigers de

Dalhousie, les mêmes qu'ils ont ridiculisé en final de l'ASIA, ils se sont fait baffoués 3 à 0, terminant par surcroît au dernier rang du classement.

"Il serait faux de mentionner que je suis satisfait car étant champion de l'Atlantique, nous aurions pu faire meilleur figure. Pourtant, tout avait bien commencé contre Saskatchewan, nous avions disputé un fort match mais par la suite tout s'est écroulé", mentionne l'instructeur de l'année sur la scène atlantique.

Encore Winnipeg

Toujours du côté masculin, les Wesmen de Winnipeg et les Blisons du Manitoba à l'image de la finale féminine,



Au cours du banquet de FUSIC, qui a eu lieu mercredi dernier à Moncton, on a fait l'annonce de la formation masculine par excellence au pays. Notre photo montre dans l'ordre, Dwayne Osborne (Manitoba), Dave Ambrose (Waterloo), Darcy Busse (Saskatchewan), David Riso (Victoria), Mike Stevens (Winnipeg) et Darryl Young (Saskatchewan).



Les Wesmen de l'Université de Winnipeg ont détrôné les Blisons du Manitoba, champion au cours des deux dernières années.

ont offert un spectacle de volleyball haut en couleurs, lors de la finale masculine qui a duré près de trois heures. Le premier set fut certainement le plus épuisant et le plus spectaculaire de ces championnats, se terminant 23-21 en faveur des Wesmen.

Les Blisons sont revenus en force remportant le deuxième set 15-10. Finalement, les Wesmen mené à l'attaque par le passeur Jean-Pierre Perron qui a été nommé joueur le plus utile du tournoi et par le "petit" Mike Stephens (6'9") ont remporté la médaille d'or triomphant 15-13 et 15-5 dans les deux dernier sets.

Mentions honorables

Par ailleurs, mercredi dernier à

l'Hôtel Beauséjour a eu lieu un banquet où l'on a dévoilé les équipes étoilées canadiennes de l'Union sportive interuniversitaire canadienne (USIC). Aucun représentant des Aigles et des Anges Bleus a été choisi parmi ces équipes de rêve.

Pendant, l'USIC a décerné des mentions honorables à six athlètes féminins et masculins. Parmi ces nominations, on retrouve Richard Basque et Gilles Boudreau des Aigles et Julie Lapointes des Anges.

Photographes du championnat pour le journal Le Front: Eddy David et Gino Chasson.



La Lanterne



BRASSERIE BEVERAGE ROOM

415 Elmwood Drive, Moncton, N.B.

**félicite le comité organisateur
des Championnats canadien
pour son excellent travail.**

Une ambiance de détente, ou la bonne humeur
et le rire sont au rendez-vous, dans un décor
chaleureux et réjouissant.

pour réservation de groupe 855-0656

413 Elmwood Drive, Moncton téléphone (506) 854-9584

ELMWOOD BOWLING

CENTRE de QUILLES

Le Salon-Bar des sportifs



**souligne la progression des Anges et
des Aigles Bleus vers les hauts
sommets.**

L'U de M termine au 8e rang au tournoi de l'Estran

L'équipe masculine de handball de l'U de M a terminé au huitième rang du tournoi de l'Estran, qui regroupait 15 équipes. Ce tournoi se déroulait à l'Université Laval de Québec, les 7, 8 et 9 mars derniers.

Michèle Mazerolle

Les Aigles ont tout d'abord affronté les protégés du Cégep Garneau, et les ont battus au compte de 13 à 8. Lors du deuxième match, l'équipe de Champlain a eu au raison du "Bleu et Or" par la marque de 11 à 9. Puis, l'U de M a remporté le troisième match contre Ste-Hyacinthe, 13 à 9. Ensuite, les Aigles rencontreraient les gagnants d'une autre division, la troupe de Sherbrooke Métro. Ces derniers ont écrasé l'U de M, 19 à 6. Et pour terminer la première journée, les Aigles ont essuyé un revers de 10 à 9, contre la formation de Papiérou.

Avec Danielle Audet et Jeanne LeBlanc en tête L'équipe des Maritimes gagne à Winnipeg

La formation étoile de hockey sur gazon des Maritimes, qui comptait dans ses rangs deux athlètes de l'Université de Moncton, Danielle Audet et Jeanne LeBlanc, a raté, pour une seconde année d'affilée, les honneurs du quatrième tournoi universitaire de hockey sur gazon intérieur, qui a eu lieu récemment à Winnipeg.

Robert Laflamme

Les provinces de l'Atlantique ont défait en finale l'équipe de l'Ontario-Québec au compte de 11 à 1 dans un match à sens unique. Danielle Audet a compté trois buts lors de cette rencontre et elle a terminé deuxième au chapitre des buteuses de la compétition, grâce à ses

Début des séries éliminatoires du soccer intérieur de l'U de M

Les séries éliminatoires de la ligue de soccer intérieur de l'Université de Moncton, débuteront mercredi prochain. Cet événement se tiendra au CEPS du Centre universitaire de Moncton.

Michèle Mazerolle

Les parties à l'affiche sont les

le lendemain, l'Université de Moncton rencontrera l'Université Laval (Estran) afin de déterminer à qui reviendrait les septième et huitième places. L'U de M s'est inclinée devant Estran par la marque serrée de 11 à 10.

Selon l'entraîneur-joueur Gilles Arseneau, la compétition était très forte. C'était le genre de tournoi où seulement quelques buts de plus nous auraient fait passer de la huitième à la cinquième place. Je fais allusion ici aux parties perdues par un ou deux points.

"De plus, a expliqué Arseneau, le fait de jouer 5 rencontres dans la même journée, sans oublier la fatigue du voyage, a sans doute réduit notre performance."

Pour terminer, l'entraîneur a ajouté que l'équipe devait se préparer pour la deuxième tranche de la saison, et essayer de remporter le championnat provincial.

neuf filets en quatre rencontres.

De plus, Danielle, originaire de New-Richmond en Gaspésie, a été nommée au sein de l'équipe étoile de cette compétition d'envergure nationale. Jeanne LeBlanc a quant à elle, également bien fait môme si elle n'a pas trouvé le fond du filet à une seule occasion.

En ronde préliminaire, les étoiles de l'Atlantique avaient tout à tour battu les étoiles de l'Ontario-Québec (8 à 6), les étoiles de l'Ouest canadien (7 à 6) et les étoiles des Prairies (4 à 3).

Dans deux semaines, Danielle Audet se joindra à nouveau aux meilleures joueuses de l'Atlantique pour participer à une compétition nationale senior de hockey sur gazon en salle, qui prendra place à Toronto.

suivantes: à 19h30, la formation de "Lamjadhine" rencontrera la troupe des "Embrayeurs". Puis, à 20h30, les "Phil Collins" affronteront l'équipe "Tunisienne". Et finalement, la dernière partie mettra aux prises les "DHS de Moncton" aux "Manic", à 21h30. A noter que la formation "Magreb" a une passe gratuite pour le premier tour.

CLASSEMENT

| EQUIPES | PJ | PG | PP | GD | PD | GC | PC | Co | BP | BC | Points | PBo |
|------------------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|-----|--------|-----|
| (3) Magreb | 9 | 7 | 0 | 1 | 0 | 39 | 12 | 78 | 24 | 78 | 24 | |
| (1) Embrayeurs | 9 | 6 | 3 | 0 | 0 | 0 | 33 | 15 | 56 | 20 | | |
| (2) Tunisie | 9 | 5 | 2 | 1 | 1 | 0 | 0 | 25 | 16 | 48 | 16 | |
| (4) Manic | 9 | 1 | 4 | 3 | 0 | 1 | 1 | 12 | 25 | 42 | 12 | |
| (7) DHJ Moncton | 8 | 0 | 5 | 2 | 0 | 1 | 0 | 12 | 28 | 32 | 10 | |
| (6) Phil Collins | 8 | 0 | 5 | 1 | 2 | 0 | 4 | 24 | -4 | 4 | | |
| (5) Lamjadhine | 8 | 1 | 2 | 0 | 5 | 0 | 1 | 5 | 9 | -28 | 4 | |
| (3) Magreb | 9 | 7 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | 39 | 12 | 78 | 24 | |

Université de Moncton

Semaine des Sciences pures et Informatique

Y'en avait un, pis y'était deux... Et ou! Tu as bien lu. Es-tu tanné d'étudier? Alors viens te dégourdir la "brain". Tu sais, la fin de l'année approche alors prends le temps de te détendre une dernière fois avant de donner le dernier coup de grâce...

Y penser c'est pas assez... Viens t'amuser!

Bonne Semaine!

THEME

- Il y avait un, puis ils étaient deux.

LE LUNDI 17 mars 1986

12h30 - Ouverture officielle

12h35 - Super Bol

19h00 - TAVERNE avec tournois de "cribbage"

LE MARDI 18 mars 1986

12h30 - Super Bol

20h00 - Soirée au CEPS - volleyball

20h00 - entre départements

LE MERCREDI 19 mars 1986

12h30 - Concours "mangez du spaghetti"

21h00 - Bowling

LE JEUDI 20 mars 1986

Journée des départements

17h00 - Cabane à sucre

LE VENDREDI 21 mars 1986

12h30 - Finale du Super Bol

19h00 - TOGA TAVERNE jusqu'à 1h00 am

LE SAMEDI 22 mars 1986

12h00 - Rallye d'autos

17h00 - Fermeture officielle de la semaine.

mont

Les Aigles s'envolent à la conquête de l'ouest

Longtemps après le fin du match de samedi dernier, l'atmosphère était à la fête dans les gradins de l'arène Jean-Louis Lévesque. Viateur Viel, la cresselle en mains, s'en donnait à cœur joie et le bière... "le champagne, on le garde pour dimanche prochain", m'a-t-on dit... coulait à flot dans le vestiaire broyant du Bleu et or à l'issue de leur victoire contre les Golden Hawks de l'Université Sir Wilfrid Laurier de Waterloo, en Ontario, dans une des trois finales régionales de hockey universitaire.

Robert Lallamé

Grâce à cette victoire, les Aigles Bleus accèdent au championnat canadien de hockey sur glace qui s'amorce jeudi prochain à Edmonton, dans l'ouest du pays. Les Aigles affronteront dès le départ l'équipe hôte, les Golden Bears d'Alberta à 22h30, heures des Maritimes, jeudi soir.

Advenant une victoire de la troupe de Jacques Noël, les Aigles Bleus se retrouveront en final dimanche prochain. Une défaite face aux Golden Bears et le rêve des Aigles Bleus prendra brutalement fin.

Les Golden Hawks étaient trop lents

Pour en revenir à la finale régionale, les représentants de l'Université de Moncton étaient trop forts pour les hockeyeurs de l'Université Sir Wilfrid Laurier et ils les ont défaits en deux rencontres successives; 5 à 4 et 7 à 3.



Les Aigles Bleus ont prouvé que la finesse pouvait venir à bout de la rufesse.

Au cours du match de vendredi dernier, les Aigles ont connu une mauvaise minute et les Golden Hawks en ont profité pour inscrire trois buts sans riposte à mi-chemin en deuxième période. Mais la menace de l'adversaire s'est arrêtée là, les Aigles Bleus, par l'entremise de Claude Lefebvre lors d'un avantage numérique en début de troisième vingt, ont brisé l'égalité de trois à trois en routs vers une victoire de 5 à 4.

Claude Gosselin, Steve Salter et Mike

Fisard ont aussi compté en avantage numérique, l'autre filet ayant été l'oeuvre de Alain Richard. Claude Vilgrain, quant à lui, a récolté 5 passes.

Terry McCutcheon, le frère de Darwin, Eric Calder et Bob Dean ont assuré la riposte des perdants qui ont dirigé 22 rondelles sur Dave Quigley. A l'autre bout, John Sheppard a bloqué 29 des 34 tirs auxquels il a eu à faire face. Le gardien des Golden Hawks a brisé à plusieurs reprises et n'eût été de sa

performance, la victoire des Aigles Bleus aurait été plus convaincante.

Samedi, le trio des trois Claude a pris les choses en mains pour permettre aux Aigles de remporter une victoire facile de 7 à 3. Gosselin et Lefebvre ont marqué chacun deux buts, les autres allant à Vilgrain, François Sillis et Alain Arsenault. Bob Dean, Béric Sykes et Shawn Reagan ont répliqué pour les Golden Hawks qui semblaient avoir des poids d'accrochés aux patins.

D'ailleurs Wayne Gowing, entraîneur des Golden Hawks, a rendu hommage aux Aigles Bleus après le match. "En plus d'être rapide, leur jeu d'ensemble est presque sans faille. Nous avons été battu par une équipe plus forte que nous. Les Aigles Bleus sont classés premiers au pays et ils ont montré pourquoi en fin de semaine", a-t-il avoué la mine déçouffée.

Le mentor du Bleu et or, de son côté, parlait à nouveau de l'effort d'équipe pour expliquer la victoire de ses hommes. "Nous avons très bien joué en défensive et Dave a effectué de bons arrêts", a-t-il raconté, tout en ajoutant qu'il s'attendait à une forte opposition des Golden Bears jeudi prochain.

Outre les Golden Bears et les Aigles Bleus, les Patriotes de l'Université du Québec à Trois-Rivières et le gagnant de la série York/Dalhousie participeront à ce championnat national.

M.D.M. et
Production Contour
en collaboration avec
TIMEX
présentent

*Martine
St-Onge*
L'amour est dans les yeux

Billets en vente

-Librairie Acadienne, place Champlain
-Loisirs socio-culturels (410 Taillon)

Billets à abège réservé

-12 ans et moins 10 \$
-étudiant(e)s/âge d'or 12 \$
-adultes 14 \$

Le dimanche 23 mars 1986 à 20h00 à l'auditorium du Moncton High School

Une présentation de la Société Culturelle Régionale Dieppe-Moncton Inc et les services socio-culturels de l'U de M

First of all, I wanna thank God...

(...) le gagnant est Bill Cosby. Applaudissements, cris et qu'il encores. C'est une scène qui s'est répétée à plusieurs reprises lors de la remise des People's Choice Awards tenue la semaine dernière.

Avec les bourgeois viennent les gratifications de toutes sortes dans le milieu du show-business. Les Oscars, les Grammy, les Emmy, les People's Choice et d'innombrables autres. Les People's Choice sont véritablement des originaux dans le genre. En effet, c'est pas une quelconque académie sérieuse qui remet avec condescendance les prix, mais selon le bon vouloir et la teneur d'un large sondage pan-américain. La show-business démocratisé. C'est un peu le gale des fans de "l'entertainment" américain. À présenter les titres d'office numéro un de l'industrie du disque américain. Kenny Rogers, non seulement se rend en personne réclamer ses prix lors de ce gala, mais de plus, il s'y rend avec toute la progéniture en arrière-garde. C'est que Kenny n'est pas de ceux qui se plaignent des succès d'un autre aussi belles que le gala des Grammy Awards. Par le passé, Kenny Rogers s'est vu couronné à cinq reprises lors de la même remise, mais cela ne l'empêche nullement de recevoir, via satellite, tous ces grammys dans sa maison dans le sud ouest américain.

Le rappeurs-t-on assez, le patriotisme américain est en vogue. C'est assez évident pour Sylvester Stallone, récipiendaire d'un People's Choice Award. Rocky est mortel le podium scandant des slogans pro-América. On sourit, on applaudit, on se tire les bretelles et ça continue. Là, il ne s'agit que de constater que la nation américaine a produit Rambo et Rocky au rang des meilleurs films de l'année.

D'une certaine manière le gala de la semaine dernière serait le plus gigantesque événement de la soirée. On a Jean Collins et Linda Evans, la Belle et la Bête, se complaisant dans leur dichotomie très particulière. Ces deux dames font tourner les presses de

Journées de la faculté des Arts

Les Journées de la Faculté des arts de l'Université de Moncton auront lieu, cette année, les 16 et 19 mars, au Centre universitaire de Moncton.

Le mardi 18 mars, il y aura un concert varié, donné par des étudiants du département de musique, à compter de 20 heures, dans le hall Centre (arrivé des arts) de la faculté. On profitera de l'occasion pour rendre hommage à M. Noël Michaud qui fêtera, cette année, son 30e anniversaire comme directeur de la chorale de l'Université.

Le mercredi 19 mars, à compter de 10 heures, vous pourrez assister à un panel sur La Faculté des arts - Qu'est-ce que ça donne? Ce panel sera suivi, à 21 heures, d'un dîner professeurs-étudiants et qui sera agrémenté de divertissements. Enfin, à 20h30, un concert Vivaldi sera présenté à l'École secondaire Moncton High par l'Orchestre de chambre McGill.

dizaines de journaux à potins américaines, seulement en changeant la teinte de leur rouge à lèvres. Elles se désolent, elles paraissent passionnées et continuent à effeuiller la marguerite... en alternant entre les canaux du poste de télévision.

Quant à Bill Cosby, docteur en éducation, il a approché de la retraite donc il est temps que l'on reconnaisse son apport important au show-bizz américain. Un peu comme les Rolling Stones lors de la remise des Grammys. L'académie américaine a attendu un siècle de séculos Keith Richards et Mick Jagger finissent comme Brian Jones, mais l'histoire n'est plus ce qu'elle était, et les grimaces de Jagger devenant plus

Séminaire sur la paix

Une initiative appréciée

À l'heure où la course à l'armement suscite de vives inquiétudes au sein de la population mondiale, l'éventualité d'une pause durable semble destinée à la fiction des romans et des rêves...

Et à l'heure où les médias nous submergent d'images révoltantes de la guerre et de la famine, on ne laisse guère d'espérer que nos dirigeants et nos spectateurs impuissants.

Où nous situons-nous dans tout ça? De quelle façon peut-on revendiquer la paix, si ce n'est en unissant nos voix?

Prochain spectacle au théâtre populaire d'Acadie

Au Théâtre Populaire d'Acadie, il y en aura pour tous les goûts cette année. Après avoir ri de bon cœur avec *Félicitations Hermine* et vibré d'émotion en assistant à *12 juillet '55*, les amateurs de théâtre pourront se détendre et s'amuser lors de la prochaine pièce de théâtre qui sera présentée en avril prochain.

C'est en effet sous le signe du jeu que terminera la saison 85-86 du théâtre Populaire d'Acadie, avec la présentation de *Comédie policière*, de Javier Arroyuelo et Rafael Lopez-Sanchez. Digne des romans policiers d'Agatha Christie, *Comédie policière* est en fait un jeu de "clue" gigantesque auquel

Visions/Re-visions

Deux femmes, une création

VISIONS/RE-VISIONS, une production théâtrale soulevant à la fois questions et commentaires. Esquisse non-verbale d'un univers mythologique, d'un approche de la réalité humaine, souvent tentée d'un point d'ironie.

Cette création en trois temps introduit d'abord sept Déesses avec des masques de cuir, mouvement et musique. Le deuxième volet présente ce qui est convenu d'appeler la notion de "pêche", entre autres celle qui nous fut imposée par le christianisme. En conclusion, pour bien refermer le cercle: une vision, une utopie.

L'expérience veut réconcilier le concept d'apocalypse avec celui du rituel. Elle ne s'exprime donc pas par le biais d'un traditionalisme contemporain, mais puise ses racines dans une forme

intermittente, il se sont vu remettre un "Lifetime Achievement" Grammy. Les Rolling Stones étaient cantonnés dans un bar mal localisé à Londres, Cosby était à New York et tous se bécotaient.

Vous savez, au terme de plusieurs décennies de ces galas on parvient à décoder les récipiendaires sont véritablement émus, blassés ou parlatement doux. Au niveau des émotions, Meryl Streep et Emmanuel Lewis terminent ex aequo. L'une est britannique et l'autre enfant, que voulez-vous. Les blassés sont nombreux et le choix fut très difficile à faire. Staïone est paralyté d'un côté du visage et on ne sait jamais si il ne veut, ou il ne peut sourire, quoiqu'il en soit, le fait qu'il se soit

C'est dans cette optique que je voudrais offrir mes plus sincères félicitations au quatuor professeurs de théâtre et de sociologie qui ont organisé le séminaire offert à l'U. de M., Séminaire sur la paix.

À chaque semaine, les professeurs de divers départements de l'Université abordent des thèmes relatifs à la paix, et présentent des arguments et des hypothèses visant à conscientiser les étudiants sur les "efforts de paix" à travers le monde.

participent au le spectateur que le comédien. L'énigme consiste à retrouver l'assassin de Fay Barker (Carole Saint-Cyr), et bien sûr l'arme du crime.

Deux meneurs de jeu, (Bertrand Dugas et Marie-Lucie Grégoire), dans un style très décontracté, très cabaret, inviteront le spectateur à participer au jeu et commenteront pour lui l'action et les sept assassinats de Fay Barker.

Les sept assassins seront joués par Dominic Lavallée, directeur artistique du Théâtre Populaire d'Acadie.

L'équipe de production comprend une quinzaine de personnes qui s'efforcent depuis 2 semaines déjà à donner vie à ces

approché du micro sans crier: "Adrienne, Adrienne" laisse croire qu'il en avait marre. À la façon que Cosby trait les bouffes de son Havane, on lui attribue cette palme supplémentaire. En ce qui concerne les dopes je me passerai de commentaires pour préserver le caractère bon enfant de cette soirée.

En terminant il faut souligner la résurrection de Sammy Davis Jr. En effet la dernière apparition télévisée de M. D. remonte à la guerre du Viet-Nam lors d'un personnellement en Indochine renouer le moral des troupes américaines. D'autres temps, d'autres moeurs.

Bruno Hamel

L'expérience et les témoignages qu'on nous offre durant ce cours sont formidables. Et c'est pour toutes ces raisons que je tiens mes remerciements aux professeurs de théâtre et de sociologie: Maurice Rainville, initiateur du projet, pour cette initiative des plus dignes.

En espérant que l'U de M continue ses efforts pour nous présenter des cours de genre, et que chacun de nous prenne conscience du rôle collectif qu'on a à jouer en vue d'établir une paix solide et durable.

Luc Lapointe

personnages sortis directement du monde de l'illusion. La mise en scène sera assurée par Mateu Gaumond, et les décors et costumes seront de Michel Gauthier.

Comédie policière sera en tournée au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse du 30 au 31 mars prochains. Faisant partie de la saison régulière du Théâtre Populaire d'Acadie, la pièce de théâtre sera présentée dans les onze régions du Québec: Amqui, Baie-Comeau, Freligh, Shippagan, Tracadie, Saint-Louis-de-Kent, Moncton, Fredericton, Saint-Jean, Edmundston, Saint-Quentin, Campbellton, Bathurst et la Pointe-à-l'Église en Nouvelle-Écosse.

Exposition

La Galerie Sans Nom présente, du 13 mars au 17 avril, une exposition intitulée "Guatemala, le chemin de la guerre". L'artiste montréalaise Freda Guttmann, en concevant cette installation, a voulu rendre hommage aux Indiens Mayas du Guatemala. L'oeuvre porte donc sur leur histoire, leur culture, leur identité, et plus essentiellement, dénonce l'actuel contexte militariste qui menace la survie de ce peuple.

L'installation comprend des sculptures de papier moulu, qui rappellent le costume traditionnel mexicain, aux motifs, couleurs et tissages infiniment complexes. Plusieurs dessins obtenus par transfert Xerox couleurs, peintures, encres, ainsi que des éléments importants dans l'ensemble de l'oeuvre sont autant de médiums visuels employés pour recréer l'environnement physique et politique du Guatemala.

Deux femmes, deux formes d'expression, deux bonnes raisons de voir. Retour à la Galerie d'art de l'Université de Moncton, le samedi 22 mars à 20 heures. Le coût d'entrée est de 2,50\$. Bienvenue à tous.



la passerELLE

Réunion générale du comité

REUNION GENERALE DU COMITE
LA PASSERELLE
Le mercredi 26 mars à 13 h au local 008 du
159 Massey

h) procéder, lorsque requis par le comité,
à un exposé sommaire des finances du
comité

Poste de préposé(e) à la documentation
Durée du mandat: 1er septembre 1986 au
30 avril 1987
Salaire: (selon l'échelle salariale de

[l'Université de Moncton]
minimum: 400\$ maximum: 600\$
Voir La Passerelle page 17

ORDRE DU JOUR

01. Ouverture de la séance
02. Adoption de l'ordre du jour
03. Rapport financier
04. - Projet de fusionnement avec les services aux étudiants de l'U. de M.
05. Perspectives d'emplois d'été
06. Projets futurs - cartes membres - activités de l'organisme
07. Election des membres de l'exécutif
08. Autres
09. Clôture

L'avancement de la condition des femmes commence par votre présence à cette réunion. La PasserELLE vous invite toutes et tous à assister à sa réunion générale.

Postes ouverts

La PasserELLE, le comité étudiant sur la condition des femmes à l'U. de M., accepte les mises en candidature pour les postes suivants jusqu'au 25 mars 1986 à 16 h.

Poste de coordonnateur(trice)

Durée du mandat: 1er septembre 1986 au 30 avril 1987

Salaire: (selon l'échelle salariale de l'Université de Moncton)
minimum: 900\$ maximum: 1 200\$

Tâches

- a) animer les réunions de l'exécutif
- b) voir à la préparation de l'ordre du jour
- c) peut représenter le comité dans les relations externes (en accord avec les deux préposés ou préposée)
- d) rendre authentique par sa signature tous les documents qui viennent officiellement du comité
- e) contre signer les chèques du comité
- f) voir à ce que les tâches confiées aux membres du conseil soient exécutées
- g) voir à la répartition des tâches non spécifiques des membres
- h) désigner une ou un remplaçant ou remplaçant lors de son absence
- i) préparer l'information à être diffusée (relative au comité)

Poste de préposé(e) aux finances

Durée du mandat: 1er septembre 1986 au 30 avril 1987

Salaire: (selon l'échelle salariale de l'Université de Moncton)
minimum: 400\$ maximum: 600\$

Tâches

- a) veiller au respect de tous les budgets tels que votés par l'exécutif
- b) voir à la tenue des livres du comité
- c) représenter le comité dans les relations externes (en accord avec le/la coordonnateur(trice) et la ou le préposé(e) à la documentation)
- d) maintenir un relevé précis des biens, dettes, recettes et dépenses du comité dans les livres appropriés
- e) déposer les fonds du comité dans une institution financière déterminée par le comité
- f) préparer les rapports financiers soumis à raison de un (1) par semestre (en ne tenant compte que des semestres d'automne et d'hiver; un rapport particulier pourra être fait pour la période estivale (1er mai au 31 août))
- g) signer avec la coordonnatrice ou le coordonnateur les chèques du comité et les transactions légales

Nouveau
Pour étudiants seulement

Comment économiser 33% sur votre prochain billet de train?



**Jeûnez pendant un mois.
Tentez de vous faire
expédier comme colis.**



**Prétendez que vous avez
moins de 12 ans.**



**Montrez votre carte
d'étudiant.**

Les vrais débruitards prennent le train. Surtout depuis que VIA Rail offre son nouveau tarif étudiant. Présentez simplement votre carte d'étudiant. Vous voyagerez décontractés, vous rencontrerez un tas de gens, vous serez 33% plus riches. Mieux vaut être riche et en train...

Pour renseignements et réservations, communiquez avec votre agent de voyages, ou VIA Rail au 382-7892, entre 6 h et 19 h, et au 1-800-361-7773 (sans frais) entre 19 h et 6 h. Le tarif étudiant est offert du 10 février au 31 mai 1986. Certaines conditions s'appliquent quant aux dates de voyage. Renseignez-vous.

Ce tarif n'est offert qu'aux étudiants de Collèges et Universités



Le réseau canadien de trains voyageurs



105.7

Chers amis(e)s étudiants(es), conseiller(s) au conseil d'administration des M.A.U.J. et membres de la communauté,

Je désire vous faire part d'amendements à la constitution (intérimaires) que je vous proposerai lors de la prochaine réunion du conseil d'administration des M.A.U.J. Ces amendements font suite à mes promesses électorales précédant mon élection à la présidence des M.A.U.J. En effet, avant mon élection lors de la dernière assemblée générale, j'ai parlé d'instaurer une collégialité au sein de l'interne, ou un conseil départemental (directeurs, chefs de pupitre, etc.) de CKUM, et d'établir une démocratie au sein de l'interne.

J'ai de plus mentionné lors de mon allocution à cette assemblée générale que j'essaierais de faire participer plus activement l'interne de CKUM aux prises de décisions du Conseil d'administration. Voici les amendements intérimaires des règlements généraux des M.A.U.J. que je propose:

Merci de votre attention.

Jean Léger,
Président des M.A.U.J.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL (8 mars 1986)

Rôle et pouvoir:

Le conseil départemental voit, en collaboration avec la directrice générale, à la mise en application des politiques établies par le conseil d'administration ou le bureau de direction, à la planification des projets de la radio et à leur exécution. Il approuve toute proposition émanant d'une personne ou d'un comité à l'interne, par approbation finale par le bureau de direction ou le conseil d'administration. Le conseil départemental peut également se prononcer, par vote résolu, sur toute question concernant les procédures et les affaires relatives à la gestion interne ne relevant pas des compétences du conseil d'administration ou du bureau de direction. Les décisions prises ainsi par le conseil départemental doivent être respectées par tous les membres du conseil. Cependant, il est reconnu à la directrice générale un droit de veto suspensif sur toutes les décisions prises par le conseil départemental. C'est le conseil d'administration qui, lors d'une réunion régulière ou spéciale, tranchera la question. Sa décision sera sans appel. Individuellement, chaque membre doit assir:

- effectuer les tâches rattachées à son poste;
- participer à l'élaboration des politiques de son département;
- effectuer de la surveillance (sauf les chefs de pupitre, les représentant(e)s des ventes en publicité et la contreépreuve);
- assurer une présence régulière à la radio afin de se tenir au courant des derniers événements.

Membres:

Le conseil départemental est formé de tous les étudiants (boursés) employés par CKUM et des employés à temps plein (à l'exception de la contreépreuve).

Éligibilité:

Quiconque répond à l'une des conditions suivantes peut se présenter à un poste au sein du conseil départemental...

-Être membre ordinaire.

-Obtenir l'accord du conseil d'administration si l'on n'est pas membre ordinaire. Cette résolution n'est valable que pour un mandat à la fois.

Note: pour les postes de direction, la citoyenneté canadienne est exigée.

Réunions:

Les membres du conseil départemental se réunissent au moins une fois par mois. À l'exception de la première, les réunions sont convoquées par la représentante du conseil départemental ou par les 2/3 des membres en poste.

En ce qui concerne la première réunion, celle-ci doit être convoquée par la directrice générale avant la fin du mois de septembre. C'est à cette réunion que la ou le représentant(e) du conseil départemental et son adjoint(e) seront élu(e)s. Toutes les réunions seront convoquées au moins une semaine à l'avance avec ordre du jour. Les réunions, ou le conseil départemental désirerait exercer les pouvoirs qui lui sont reconnus ci-dessus, avec un procès-verbal. Toute résolution visant à modifier les règlements internes et prise lors d'une réunion du conseil départemental, doit être soumise à l'approbation du conseil d'administration pour avoir force exécutoire.

Quorum:

Pour les réunions officielles, le quorum du conseil départemental est de la moitié plus un des membres en postes.

Vote:

Tous les membres ont droit de vote. Cependant les membres non-étudiants devant s'abstenir de voter lors de l'élection de la représentante du conseil et de son adjoint.

Mandat:

La durée du mandat d'une personne en tant que membre du conseil correspond à la durée de son contrat de travail. Il est à noter que le conseil départemental est dissout pour période estivale (mai à août).

Représentant(e) du conseil départemental:

Rôle:

-convoquer et présider les réunions du conseil départemental,

-s'adresser au conseil d'administration des Média Académiques Universitaires Inc.

Éligibilité:

-être membre du conseil départemental,

-être étudiant(e).

Election:

le ou la représentant(e) du conseil est élu(e) par l'ensemble des membres étudiants du conseil départemental lors de la première réunion de l'année

Amendements à la constitution des MAUJ

académique.

—une année académique (septembre à avril),

—C'est le mandat du ou de la représentant(e) en tant que membre du conseil est échoué.

Adjoint(e) au ou à la représentant(e):

Rôle:

—si le ou la représentant(e) du conseil départemental ne peut s'acquitter de ses tâches pour quelque raison que ce soit, l'adjoint(e) s'acquittera automatiquement des attributions du ou de la représentant(e) du conseil.

Éligibilité:

—idem que pour le ou la représentant(e) du conseil.

Election:

—idem que pour le ou la représentant(e) du conseil.

Mandat:

—idem que pour le ou la représentant(e) du conseil.

Période estivale (mai à août):

Considérant que lors de la période estivale la composition de l'interne subit des changements majeurs quant à sa structure (élimination des postes boursés au profit de postes à temps plein temporaires), le conseil départemental sera dissout pour cette période. Cependant, les personnes en poste, lors de cette période, pourront, si elles le désirent, se former un comité de nature consultative pour assister la directrice générale dans sa tâche.

Festival de films

Dans le cadre du Festival de films, Film et Poupou, commandé par le comité de Solidarité aux peuples d'Amérique Latine (SAPAL), vous pourrez voir les films suivants au cours du mois de mars: 20 mars: Les enfants disparus, la lutte des mères et des grands-mères pour retrouver leurs enfants et leurs petits-enfants enlevés par les militaires.

Concert de musique

Dans le cadre de sa série de concerts pour l'année 1985-86, le Département de musique de l'Université de Moncton présente un concert vert, le mardi 18 mars, à 20 heures, dans le hall d'entrée de la Faculté des arts du Centre universitaire de Moncton. Ce concert s'inscrit dans le

La Passerelle...

Tâches

a) assister la coordonnatrice ou le coordonnateur dans ses activités

b) veiller à la diffusion de l'information dans les milieux étudiants lit publics

c) assumer les fonctions de médiateur (leur) (feuilleton d'information)

d) peut représenter le comité dans les relations externes (en accord avec la/le coordonnatrice(leur) et la/le président(e) au(s) finances)

e) s'assurer de prendre connaissance des organismes et ressources existant dans la communauté et se rattachant aux intérêts du comité

f) faire la liste de ces organismes (mentionnés au point précédent) et des ressources et rendre cette information disponible à la population étudiante.

Les candidates ou candidats à ces

27 mars: Domingo, une femme bolivienne qui aide son peuple à s'ajuster à de nouvelles méthodes pour améliorer son niveau de vie.

Ces films seront présentés le jeudi, à midi, au salon du Pavillon Jacqueline-Bouchard du Centre universitaire de Moncton. Tous sont les bienvenus.

cadre de la Semaine de la Faculté des arts.

Ce concert était initialement prévu pour le mercredi 19 mars, à la Chapelle de l'Édifice Léopold-Tailon. Il sera donné par des étudiants du Département de musique et l'entrée est libre.

postes seront élus ou élus par un vote secret effectué par les membres* de l'organisme La Passerelle lors de la réunion générale du 26 mars 1986.

* Toutes et tous sont invité(s) à assister à cette réunion.

Les inscriptions pour devenir membres du comité La Passerelle pourront être faites sur place avant l'ouverture de la réunion. C'est simple: vous manifestez votre intérêt aux objectifs de l'organisme en donnant votre nom, ce qui vous permet de prendre part aux projets du comité.

Écrivez vos mises en candidature à: LA PASSERELLE
159 Massey 804
Moncton, N.-B. E1A 3E9
(par la poste ou venez les déposer dans le casier 008 à la F.E.U.M.).

La relève du Front

Les postes de directeur (trice) et rédacteur (trice) en chef du journal "Le Front" sont présentement ouverts.

Ceux et celles qui sont intéressés peuvent postuler jusqu'au 20 mars pour le poste de direction et le 21 mars pour le poste de rédaction.

Les mises en candidatures doivent être acheminées au bureau de la FEUM au 159 ave Massey avant 16h30.

La direction

Babillard

Elections

Le temps est arrivé d'être un nouveau conseil étudiant pour l'année 88-87. Les postes à combler sont: président(e), vice-président(e) externe, vice-président(e) interne, secrétaire, trésorier(e), un représentant aux M.A.U.J. (CKUM), et un représentant à l'A.P.A.R.E. (Kacho).

Les candidatures doivent être remises à Nicole, à Andréa ou au conseil étudiant avant le mardi 18 mars à 16 heures.

La campagne électorale se déroulera mercredi, jeudi et vendredi, soit les 19, 20 et 21 mars. Les discours des candidats se feront entendre le jeudi 20 mars à 12 h au local 226 au C.E.P.S. La journée d'élection sera le lundi 24 mars de 8h30 à 16 heures au C.E.P.S.

C'est une chance unique de vous impliquer au sein de votre conseil étudiant et d'acquiescer une expérience des plus formidables.

Venez supporter vos candidats, le lundi 24 mars au C.E.P.S.

Bonne chance aux candidats!

Nicole Savole (présidente des élections Tél. 855-7529)

Andréa Aucoin (vice-présidente 382-0115)

Photocopieuse

Veuillez prendre note que la photocopieuse de la FEUM sera disponible du lundi au vendredi de 8 h 15 à 15 h 30.

Crauseries du mercredi midi

Le 19 mars: M. Thomas LeBlanc et Mme Jénita Méthot soulèveront la question du stress chez les enseignants. Deux volets seront discutés, les formes de recherche dans le domaine du stress et les pistes d'action pour saisir sa propre situation face au stress.

Le 9 avril: La dernière crauserie du semestre portera sur le plein air au service de l'éducation, en compagnie de M. Alphonse Caissie. M. Caissie traitera du concept, des principes directeurs, des milieux, des composantes, des actes de plein air, des activités de plein air, des activités en plein air, de la proximité, etc., tout ce bagage appliqué à l'éducation.

Ces rencontres ont lieu le mercredi, de midi à 13 h 10, à la salle B-119 de la Faculté des sciences de l'éducation.

Ligue d'Impro

Voici le calendrier des matchs pour le reste du semestre d'hiver:

18 mars: un match double, les noirs contre les rouges et les bleus contre les verts.

25 mars: un match double pour la finale.

8 avril: finale de la LPIFJM.

Tous ces matchs auront lieu à la Chapelle (local 316) de l'Édifice Léopold-Tailon, le mardi soir, à compter de 19 heures.

Conférence

Voici les conférences qui sont prévues au Département de chimie et biochimie de l'Université de Moncton pour le reste du semestre d'hiver. Toutes ces conférences auront lieu au Pavillon Rémi-Rossignol.

20 mars: Mary White, de l'Université Dalhousie. **Propriétés de solides divers**, au local A-125, à 15 heures.

25 mars: Gilles Voipé, des laboratoires de la Gendarmierie royale du Canada (GRC). **Chimie appliquée à la criminologie**, au local A-125, à 15 heures.

Avril: A. Fraser, **ADN mitochondrial des pétoncles "Pelecypeten magellanicus"**, au local A-125, à 15 heures. La date est à déterminer.

Réunion de la FEUM

Le conseil d'administration de la FEUM tiendra sa réunion régulière le jeudi 20 mars à 19h30 au local 060 de la faculté de l'administration.

Les étudiants qui désirent prendre connaissance de l'ordre du jour de cette réunion sont priés de contacter le ou la représentant(e) de la FEUM de leur école ou faculté.

Spectacle

Le Service des loisirs socio-culturels du Centre universitaire de Moncton, la Société culturelle régionale D'Appel-Moncton et la compagnie Times présentent la populaire chanteuse québécoise, Martine St-Clair, le dimanche 23 mars, à 20 heures, à l'auditorium de l'École secondaire Moncton High.

Les sièges devront être réservés à l'avance et les billets sont en vente à la Librairie Académique de la Place Champlain, et au Service des loisirs socio-culturels du CUM, pièce 410 de l'Édifice Léopold-Tailon. Le prix du billet est de 10\$ pour les 12 ans et moins, 12\$ pour les étudiant-e-s et l'âge d'or, et 14\$ pour les adultes.

À vendre

2 haut parleurs de marque Audio Sphere Research, quatre voix chaque, 120 WATTS RMS. Pour plus d'information, contactez Jean-Yves

au 855-2473 ou 858-4528

L'IFUM

"Demi-finale
le 25 mars"

L'IFUM

le match d'improvisation
du 18 mars est annulé
Réunion pour tous les joueurs
le mardi 18 mars à 19h30
à la Chapelle de Tailon

Babillard

Observations astronomiques

le lundi 17 mars 1986
de 19 h 00 à 20 h 30

à l'Observatoire de l'U. de M.
Édifice Taillon,
Centre universitaire de Moncton

Conférence

Mary Anne White, professeure au Département de chimie à l'Université Dalhousie, prononcera une conférence en anglais portant sur *Thermodynamics of Solids*, le mercredi 19 mars, à 15 heures, à la salle A-125 du Pavillon Rémi-Rossignol. Cette conférence s'adresse surtout aux spécialistes.

Conférence

L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES AU NIVEAU SECONDAIRE AU JAPON ET COMPARAISON AVEC LE SYSTEME CANADIEN

par

BRIAN T. NEWBOLD
PROFESSEUR AU DÉPARTEMENT DE
CHIMIE ET BIOCHIMIE
UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le vendredi 21 mars 1986

à 14h30
au R-221, Édifice Rémi-Rossignol
Faculté des sciences et de génie

Conférences

Hélène Favron, étudiante de maîtrise en nutrition à l'Université de Montréal, et Michel Gagné, étudiant de quatrième année à l'École de nutrition et d'études familiales à l'Université de Moncton, prononceraient une conférence sur l'intégration de la nutrition dans le communautaire à partir de l'école - une expérience d'été au Nicaragua, le lundi 17 mars, de 10 h 30 à 11 h 20, au local 170 du Pavillon Jacqueline-Bouchard. Cette conférence s'adresse à toute personne intéressée à la nutrition et au développement international. L'entrée est libre.

Soirées internationales

S'OUVRIR SUR LE MONDE, C'EST UNE
RICHESSE INCOMPARABLE

Cette soirée nous donne la chance de
goûter à des mets internationaux, de
découvrir l'artisanat d'auteurs et de
danser sur la musique des lies.

PROGRAMME:

1. Plats exotiques
- Couscous maghrébin
- Sauce camerounaise
- Taboulé libanais
- Pâtisserie libanaise (Baklava)
- etc.

2. Kiosques

- Exposer la production artisanale de
plusieurs pays (Tapis en couleur,
masques, tableaux, plateaux en cuir,
etc.).

3. Musique et danses

- Debka (danse libanaise) sur le musique
et chant de la Fitzgerald Arabe Faluz.
- Guitare de Mauricio: Rythme latino-
américain.
- Chants et danses marocains

- Et pour clore le Feu Follet Jean Pierre
Bébé avec des danses sacrées d'Afrique.

Le SAMEDI 22 MARS 1986 AUX
SCIENCES ET GENIE (3 ETAGES)
à 19h30. Etudiants: 75\$; visiteurs: 85\$ (billets
en vente au 410 Taillon).

Études françaises

Réunion importante des étudiants
inscrits aux programmes de majeur et/ou
de spécialisation en études françaises, le
lundi 17 mars à 12h30, au local 207A.

Séminaire sur le Paix

Dans le cadre du Séminaire sur le Paix,
prochain cours portera sur L'industrie
militaire et le monde du travail, en
compagnie de Marie-Thérèse Séguin,
professeure de sociologie. C'est un
rendez-vous le mercredi 19 mars, à
compter de 18 h 30, à la salle 237 de la
Faculté des arts.

AVIS

En tant que représentante étudiante au
Comité des normes linguistiques,
j'aimerais vous faire part de la
consultation sur la situation de
l'expression française chez les étudiants
et étudiantes de l'Université de Moncton.

Un questionnaire paraîtra dans le
FRONT de la semaine prochaine (édition
du 24 mars). Il est très important d'y
répondre.

Il en va de votre avenir.

Marline Lebon

Festival Académien des Métiers d'Art

Le 6ième Festival Académien des Métiers
d'Art se produira à l'aréna Jean-Louis
Lévesque les 2, 3 et 4 mai prochains. Ce
rassemblement comprendra des
kiosques de vente d'artisanat, le Salon
d'Excellence l'Assomption, le concours
de la Fédération des Maisons Populaires
pour le plus beau kiosque, des kiosques
de fournisseurs et d'agences
gouvernementales, des kiosques de mets
académien, ainsi que des spectacles avec
de superbes artistes académien.

Nous présentons des démonstrations
données par les artisans suivants:
Guy Duguay - poterie
Carmen Mahaux - molasse
Josette Morency - aluminium martelé
et ciselé
Eather Beaudet - bijoux en céramique
et porcelaine
Artisans de Terra-Neuve - broderie
esquimaude

Pour plus d'informations signalez 855-
4882 Dorothee Marcl.

Assemblée générale

J'invite tous les membres de la coop
étudiante à venir, le lundi 17 mars à
13h00, au local 050 de l'édifice Taillon (la
Coop) pour assister à l'Assemblée
générale.

Ordre du jour

01. Ouverture de l'assemblée
02. Election du président et du secrétaire
d'assemblée
03. Adoption du procès-verbal de la
dernière assemblée générale
04. Démission de l'ancien conseil
d'administration
05. Election d'un nouveau conseil
d'administration
06. Mot de la présance
07. Les heures d'ouverture de la Coop
08. Les heures de bénévolat des membres
09. L'assemblée générale Coop
Atlantique
10. Auteurs
11. Clôture de la séance.

Claude LeBlanc,
Président de la Coop

Conférence sur l'industrie militaire

LE MERCREDI 19 MARS A 12H,
AU SALON DU CHANCELIER DE L'U de
L'U de M

Spectacle du groupe Panou de l'Île-du-Prince-Édouard

à l'auditorium de l'éducation
le lundi 17 mars 1986
à compté de 20h

prix d'entrée: 4\$ adultes
prix d'entrée: 3\$ étudiant(e)s



Chaque lundi soir soirée spaghetti

Tout ce que vous pouvez manger...



Restaurant licencié, bar salon

**Super
semaine**

au Kacho

le mercredi 19 mars

**série lecture/performance
Rose Després
à 21h00**

le jeudi 20 mars

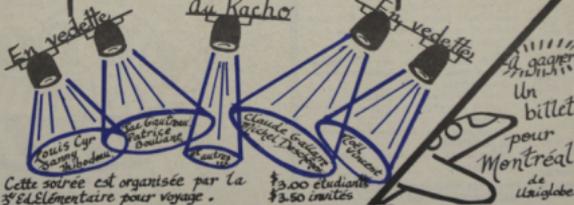
En Spectacle
YAYA DIALLO
et l'Orchestre Kanza



étudiant(e)s 3 005
invité(e)s 4 005

le vendredi 21 mars

Super Soirée Spectacle au Kacho



le samedi 22 mars

??? qui portera la plus belle chemise fleurie ???

LA "VOIRE" DU PRINTEMPS!!!

Parvenez à Tous !! Beaucoup de Prix !!

Le 22 mars au KACHO

Grand prix: Voyage à New-York!!!

Happy Hour jusqu'à 22h00

Organisé par les finissants de l'ENEF.

Prix d'entrée:
Adultes: 2,00
Enfants: 1,00

LE FRONT

L'hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton

Le lundi 24 mars 1986

Vol 14 no 9

Nouveau directeur du journal Le Front

René Landry est élu à l'unanimité

Voir René Landry page 3



René Landry

Un an après l'enquête de l'ACPU sur la liberté d'expression à l'U de M

L'administration n'a pas bougé

■ La FEUM et l'ABPUM, eux, réclament un ombudsman

Voir Ombudsman page 8 et 9



Charles D'Amour

"Enfin le Matin verra le jour"

—Charles D'Amour

Selon le président directeur général du Matin, M. Charles D'Amour, le quotidien provincial francophone verra le jour l'éché prochain.

C'est ce qu'il a déclaré en conférence de presse vendredi dernier. Cette décision fait suite à l'acceptation d'une demande d'emprunt des capitaux du journal pour un peu plus d'un million de dollars.

Cinquante pour cent de cette somme sera investi dans l'achat d'équipement.

Voir le Matin page 3

Résultats du sondage commandé par la FEUM

Les étudiants placent les frais de scolarité au 1^{er} rang

Voir Sondage page 5

■ Les 3 campus exigent un gel des frais de scolarité auprès du Conseil des Gouverneurs

Le centre de services juridiques communautaires fait face à des difficultés

Voir Services Juridiques page 3

Nouveau rédacteur en chef au Front

Robert Laflamme élu par acclamation



Robert Laflamme

Vendredi dernier, M. Robert Laflamme a été élu rédacteur en chef du journal Le Front par acclamation. Aucun autre candidat ne s'était présenté contre M. Laflamme. Rappelons que M. Laflamme occupait le poste de responsable des nouvelles sportives depuis septembre 1985.

editorial

Une ombudswoman à l'Université de Moncton?

Il avril 1985, L'Association canadienne des professeurs d'université (ACPU) proposait à l'Administration de l'Université de Moncton la création d'un poste d'ombudswoman, suite à une enquête sur le campus. Cette recommandation a fait soulever plus d'un administrateur. Depuis, l'administration essaie, tant bien que mal, de brouiller les cartes.

On a d'abord proposé à l'Association des bibliothécaires et des professeurs de l'Université de Moncton (ABPMU), quelques personnes susceptibles de jouer le rôle d'ombudswoman. Entre autres, le directeur des Services aux étudiants, M. Gilles A. Nadeau. Cette proposition fut vivement rejetée, et pour cause.

L'Administration de l'Université de

Moncton ridiculise les étudiants, les professeurs, pour ne pas nommer l'ACPU, lorsqu'elle propose comme protecteur universitaire une personne qui a déjà été mise en cause dans des dossiers très négatifs.

A titre d'exemple, le directeur des Services aux étudiants a reconnu avoir participé aux choix des victimes pour la préparation d'une liste d'étudiants à partir de laquelle les expulsions furent décidées. Face aux étudiants, il a déjà défendu son rôle en citant cette question d'un de ses superviseurs: "Qui est-ce qui te paie?" (Le Front, 26 novembre 1984).

Pourquoi un ombudswoman?

Il ne faudrait surtout pas se leurrer. On a beau dire que la situation s'est

améliorée depuis les événements de 1982. Néanmoins, les éternels problèmes d'abus demeurent nombreux sur le campus.

Les conflits internes qui existent à l'École des sciences infirmières en sont une preuve évidente. Fait ironique, le directeur des Services aux étudiants a avoué que l'administration ne peut intervenir face à ces conflits. Cette situation est inacceptable et elle illustre la nécessité absolue de l'indépendance du protecteur universitaire.

Il ne s'agit pas d'avoir quelqu'un à qui se confier. Le problème soulevé est d'un tout autre ordre. L'ombudswoman doit nécessairement être une personne indépendante de l'administration de

l'Université, sans quoi on continuera à tourner autour du pot, pour s'engager à tout jamais dans un cercle vicieux.

Pourquoi pas une ombudswoman?

Et pourquoi pas une ombudswoman? L'idée n'est pas nouvelle. Depuis 1978, l'université anglophone québécoise Concordia emploie une ombudswoman. Il serait ironique d'avoir une femme qui occupe un autre poste clé sur le campus. D'autant plus que certains types de problèmes touchent surtout les femmes.

Une guerre des sexes? Sûrement pas. Simplement une personne qui puisse veiller équitablement aux intérêts de tous et de chacune.

Lise Michaud

Opinion du lecteur

Le mardi 18 mars dernier, j'ai écouté le reportage de Mme Marie-Linda Lord sur le conflit des Sciences infirmières à Radio-Canada. Dans ce reportage, Mme Wade proposait comme solution une ombudswoman rencontrer les étudiantes UNE à UNE dans son bureau afin de savoir ce qui ne va pas. Personnel, ce n'est pas d'un problème personnel dont il s'agit mais d'un problème collectif. Cette proposition est donc purement illusoire.

Par ailleurs, j'ai dû, pour effectuer mon reportage, garantir l'anonymat total aux personnes interrogées et pour autant je dirais voudrais que les étudiantes la rencontrent personnellement à son bureau pour lui expliquer ce qui ne va pas. C'est se fier dans la gaine du loup! Par contre, l'organisation d'une réunion générale, en ayant soin d'observer la présence d'une autorité neutre, favoriseraient sûrement le règlement de ce conflit.

En outre, Mme Wade sait parfaitement ce que les étudiantes reprochent à la direction des Sciences infirmières puisqu'elle a elle-même consulté à la journaliste de Radio-Canada de lire "Le Front" si elle voulait savoir ce qui se passe. Dans cet article (paru le 17 février), les étudiantes lui reprochaient entre autres, son manque de disponibilité et de tact lors de ses rares rendez-vous avec les étudiantes (ce qui exclut tout de suite les rencontres proposées). En ce qui concerne les professeurs, ce ne sont que de petites mariornettes entre ses doigts, toutes reliées entre elles par un même fil, sauf à quelques exceptions près. Quant au programme, il consiste de sévères lacunes comme par

Conflit des Sciences infirmières

La solution proposée par Mme Wade est inacceptable

exemples l'absence des cours de microbiologie et de pharmacologie.

D'autre part, il est plus qu'anormal que deux étudiantes ayant obtenu d'excellentes notes pendant au moins 3 ans (dont l'une a obtenu la bourse canadienne Johnson &

Johnson, bourse du mérite décernée à une seule étudiante au Canada) échouent leur stage (dans un cas, son dernier)!

Non, jouer la politique de l'autruche ne rapportera rien à la direction des Sciences infirmières. La tenue d'une réunion générale

équitable aura-elle lieu ou faudra-t-il attendre qu'une lettre rédigée collectivement par toutes les étudiantes des Sciences infirmières soit publiée? C'est ce que nous verrons...

Johanne St-Pierre

Réflexions sur le sommet de la francophonie

Tout dernièrement à Paris se sont réunis quarante pays parlant sous le langage de M. Lévesque. En effet, le sommet de la francophonie dans la capitale française a permis à tous ces frères de langue de pouvoir enfin dialoguer entre eux pour planifier un avenir meilleur.

Le Canada y a même envoyé deux délégations, les Acadéliens et les Québécois, afin de les faire reconnaître aux yeux des autres pays présents. Le Québec y a fait bonne figure et son chef, Monsieur Bourassa, a même causé un petit scandale en se prononçant sur certains points sans l'approbation du gouvernement fédéral.

Les Acadéliens, quant à eux, ne semblent pas être les succès escomptés. Leur qualité d'identité peut avoir une délégation francophone ayant à sa tête un anglophone pure laine, Monsieur Richard Hatfield?

Même si le premier ministre a bien à cœur les Acadéliens de sa province, il est tout de même difficile pour un anglophone qui a toujours vécu hors du contexte francophone de représenter adéquatement les descendants d'Évangéline. On ne peut cependant pas lui en

vouloir car étant un chef de même calibre que son homologue québécois, il a cru bon que les Acadéliens aient à ce sommet la même représentation politique que la belle province.

En voulant bien faire, il a cependant, à son insu, misé le succès que la présence des Acadéliens aurait pu remporter. Même si leur crédibilité en a un peu souffert, les Acadéliens se sont tout de même fait remarquer par les délégations présentes.

Les Acadéliens sont maintenant reconnus

comme un groupe distinct par plus de quarante pays dans le monde. De ce petit groupe de délégués, qui sont revenus dans leur pays au dix-huitième siècle, est ressorti un peuple qui a maintenant des choses à dire au monde entier. Les Acadéliens ont, depuis ce sommet historique, leur place sous le soleil et n'ont plus besoin de se cacher pour parler français.

L.-Po-L LaBlanc

Deuxième année en psychologie

AVIS

Veillez prendre note que la prochaine date de parution du journal Le Front est prévue pour le 7 avril.

La prochaine date de tombée est donc fixée à 3 avril à 16h.

La direction

L'équipe du journal

| | |
|--|--|
| Directeur | Jean-Yves Deypre |
| Administratrice en chef | Lise Michaud |
| Responsables des nouvelles locales | Rémi Duguay, Johanne Landry, Carol Doucet, Johanne St-Pierre |
| Responsable des nouvelles culturelles | Bruno Hamel |
| Responsable des nouvelles de la communauté | Robert Lamme |
| Assistant | Yves Blouin |
| Correction | Réjean Ouellette, Catherine Menafrai, Julien Vincent |
| Rédaction | Yves Gallant, Bylle Polin |
| Montage | Clairé Cosme, Robert Bideau |
| Photocomposition des titres | Lise Michaud |
| Photographie | Gino Chiasson, Eddy David |
| Livraison | Jean-Yves Deypre |
| Responsable de la publicité | Jean-Yves Deypre |

Le comité de rédaction est composé de Lise Michaud, de Jean-Yves Deypre et Johanne St-Pierre

888-4528

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au Front doivent être programmés dactylographiés à double interligne. Ils doivent parvenir au bureau du Front les mercredi précédant la parution, avant 16h. Les articles qui parviendront après 16h seront publiés lors du numéro suivant.

Les articles doivent avoir tout au plus 500 mots. Ils doivent être accompagnés du nom et du numéro de téléphone de l'auteur afin que nous puissions le contacter si besoin il y a. La signature d'un article est en fait une marque de gratitude pour l'auteur mais sa marque de responsabilité envers ses lecteurs.

La rédaction se réserve le droit de réimprimer opinions, commentaires et autres (1) qui ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut, (2) qui démontrent des idées à tendances discriminatoires, c'est-à-dire sans fondement, envers les deux sexes, les minorités (athlètes ou autres) ou les groupes-d'opinion (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc.).

Le Front est publié à 700 exemplaires chez Cumberland Publishing Limited, boîte postale 280, Amherst, N.-E., B4H 3Z2.

Le Front

Nouveau directeur du journal Le Front

René Landry est élu à l'unanimité

M. René Landry a été élu directeur du journal Le Front à l'unanimité jeudi dernier, lors de la première réunion régulière du nouveau bureau de direction et du conseil d'administration de la FEUM. Pour sa part, le candidat M. Charles LaBlanc n'a reçu aucun vote.

Réné Dupuy

Le nouveau directeur du Front compte augmenter la distribution du journal étudiant sur les deux autres campus, soit le centre universitaire d'Edmonton et le centre universitaire de Shipagan. M. Landry souhaite établir une collaboration journalistique entre les trois campus. «Le Front est capable d'être le meilleur lien de communication entre les trois centres universitaires», a-t-il expliqué.

Projet d'86

Par ailleurs, M. Landry a précisé qu'il avait soumis un projet d'été dans le cadre de D61 86 qui permettrait d'embaucher trois étudiants au journal pour la période estivale, deux étudiants pour la partie de publicité et un étudiant pour la conception graphique de l'hebdomadaire.

Dans un autre ordre d'idées, le nouveau directeur du Front envisage la possibilité de faire l'acquisition d'une caméra de reproduction. «Toutefois, cet achat

dépendra de la vente de la publicité», a-t-il précisé.

En outre, M. Landry a avoué que la nouvelle fonction qui l'attend représente qu'il même un certain défi compte tenu du travail réalisé par l'équipe de direction sortante. «Le Front actuel est un journal d'opinion et d'opinion comparativement au journal d'opinion que nous avons connu antérieurement», a-t-il lancé. Selon lui, c'est précisément cet aspect qui a permis d'acquiescer et d'opinions qui a créé la crédibilité du journal.

L'ombudsman

Par ailleurs, un nouveau dossier a été préparé à l'attention des membres du conseil d'administration de FEUM: l'ombudsman. Communément appelé «protecteur du citoyen universitaire», l'ombudsman est un personnage qui devrait avoir sa place à l'Université de Moncton, a soutenu le conseil d'administration de la FEUM. Un comité a donc été mis sur pied afin d'établir les modalités concernant la création d'un tel poste. Ce comité sera composé de quatre étudiants. La présidente de la FEUM, Mme Diane Hachey, ainsi que Mme Lisa Michaud ont été nommées pour siéger à ce comité. Les deux autres étudiants seront nommés par la FEUM lors de sa prochaine réunion régulière.

Projet d'4M D61 86

Le FEUM a présenté deux projets d'été dans le cadre de D61 86. Le premier concerne le logement étudiant. Ce projet comprend trois postes de chercheurs. Ces personnes auraient comme objectifs d'apporter des solutions immédiates aux problèmes de logement pour aider les étudiants à se loger dans des logements adéquats.

Le deuxième projet présenté par la FEUM consiste en la conception graphique des bureaux de la maison de la FEUM. Trois étudiants seront embauchés afin d'aménager les bureaux de la FEUM.

Financement de CKUM-MF

D'autre part, le président des Médias étudiants universitaires inc. (MUI) a tenu à ce que la FEUM lui confirme le

versement de 42 000 dollars voté par les étudiants lors de l'assemblée générale de la FEUM du 30 janvier dernier. Le directeur des Finances de la FEUM, M. Pierre Malenfant, lui a assuré qu'il n'y aurait aucun problème de ce côté.

Toutefois, M. Léger a laissé entendre que les MAUI souhaiteraient fortement que la FEUM leur accorde un peu plus de 42 000 dollars, dans la mesure du possible. M. Malenfant a signalé que cette augmentation dépendrait des états financiers de la FEUM et que, pour l'instant, la FEUM ne pouvait rien leur promettre.

Enfin, M. Léger a annoncé qu'il comptait demander prochainement un prêt à la FEUM de l'ordre de 15 000 dollars.

"Enfin le Matin verra le jour"

-Charles D'Amour

"La nuit du quotidien cadent tu très long... mais enfin, tu peut annoncer officiellement que Le Matin verra le jour... à l'été 1986".

Voilà ce qu'a déclaré M. Charles D'Amour, président et directeur général du Matin, à l'occasion d'une conférence de presse tenue vendredi dernier, dans les locaux toujours déserts du futur quotidien provincial, situés Place Héritage à Moncton.

Robert Laflamme

Le conseil d'administration des Presses francophones du Nouveau-Brunswick inc. a pris cette décision à la suite de l'acceptation de la demande d'emprunt de capitaux du journal pour un peu plus d'un million, qui a été confirmée mercredi dernier.

M. D'Amour n'a pas révélé d'où proviennent les capitaux. «C'est contre moi politique», a-t-il mentionné.

Selon lui, le financement négocié assure le capital nécessaire afin de lancer le journal et d'acheter l'équipement de presse. Cinqante pour cent de la somme sera investie dans l'achat d'équipement.

D'après le président du Matin, la contribution de deux millions de dollars, annoncée le mois dernier par le Secrétaire d'État, a beaucoup favorisé les négociations d'emprunt avec les institutions financières.

"Cet emprunt avait été rendu nécessaire parce que les contributions faites directement à la Fondation du journal ne donnaient pas de capital disponible immédiatement pour organiser, équiper et lancer 'Le Matin', a-t-il expliqué.

On commence les négociations

Au cours des prochaines semaines, M. D'Amour entamera des pourparlers avec les fournisseurs en vue d'acquiescer à l'équipement. De plus, le directeur général devra trouver un imprimeur. Il n'a pas écarté la possibilité de faire affaire avec l'imprimerie d'Amherst, en Nouvelle-Écosse, même s'il a convenu que cette alternative n'était pas la plus pratique.

"En même temps, il faudra recruter des chefs de service afin de mettre en place une stratégie de planification, installer l'équipement et embaucher et entraîner le personnel. Si l'équipement est livré et installé en juin, Le Matin pourrait être publié dès le début d'août", a-t-il indiqué.

Par ailleurs, l'entente liée le quotidien à la rédaction stipule que les services de distribution de publicité, de tirage et de distribution soient organisés à l'échelle du Nouveau-Brunswick. En d'autres mots, des bureaux régionaux placés en des endroits stratégiques serviront de lien avec le foyer-mère du Matin situé à Moncton.

Le centre de services juridiques communautaires fait face à des difficultés

La population de Moncton et des environs risque de perdre certains services offerts par le Centre de Services Juridiques Communautaires en avril, si les fonds d'opération ne peuvent assurer leur fonctionnement.

Johanne Lisa Landry

C'est ce qui a laissé entendre le directeur des Services Juridiques Communautaires, M. Roger Blodreau, lors d'une entrevue lundi dernier.

M. Blodreau rappelle que trois domaines principaux d'activités sont offerts aux bénéficiaires: des services juridiques et de counselling gratuits aux personnes qui répondent aux critères financiers et juridiques d'admissibilité (dossiers individuels); des mécanismes de réforme sociale (dossiers collectifs); de l'information juridique disponible pour la population (sessions d'information, dépliants, etc.).

"Lors de la mise sur pied du Centre juridique en septembre 1982, deux fondations antérieures, Laidlaw et Donner, ont fourni environ trois cent mille dollars comme financement de départ, échelonnés sur trois ans", a déclaré le directeur. "Les membres fondateurs du Centre, dont Messieurs Hathaway et Besterache de l'École de Droit, espéraient que l'Aide juridique provinciale subviendrait subsequmment aux besoins financiers du Centre, afin d'assurer une stabilité financière à long terme. Cependant, aucun engagement formel n'avait été pris", a poursuivi M. Blodreau. "Maintenant, l'Aide juridique

ne peut pas nous venir en aide, suite à des coupures budgétaires".

Où trouver les ressources nécessaires?

"Quatre à cinq demandes d'aide financière auprès des différents organismes sociaux sont présentement à l'étude", a expliqué M. Blodreau. "Entre autres, des pressions sont faites auprès de la province, du Secrétaire d'État, de la fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick, et d'une fondation québécoise. Les amis de l'Université de Moncton" a-t-il continué. Certaines activités du Centre juridique, dont les dossiers collectifs et individuels, seront donc réduites pendant la période estivale. Toutefois, a souligné le directeur, le Centre continuera d'opérer au niveau de l'information juridique et populaire jusqu'en 1987, puisque le ministre juridique fédéral assure soixante mille dollars, consacrés à ce domaine.

Les objectifs des Services juridiques communautaires

"Le centre juridique s'est fixé deux principaux buts: à savoir, classer la population locale à faible revenu qui a besoin de conseils juridiques et sociaux, et offrir de servir de lieu de formation de stage", a souligné M. Blodreau. "Effectivement, le Centre accueille cinq étudiants de l'École de droit et cinq autres de la Faculté des Sciences Sociales par semestre."

"La direction du Centre juridique n'a certainement pas l'intention de fermer ses portes, a affirmé le directeur. "Nous demeurons optimistes mais il faut aussi être réalistes", a-t-il conclu.

Librairie Passage

achat - vente - échange

DISQUES-CASSETTES
LIVRES-AFFICHES

Ouvert 7 Jours/semaine

339 rue Mountain
(entre Weldon et Cameron)
Tel. 855-6916

L'adaptabilité des étudiants est jugée indispensable

Les arts, un lieu où l'on doit favoriser le sens critique, la créativité et l'économie, sans quoi il doit être possible de vivre à plein.

Louis Milla

Ces paroles de Fernand Arsenault, doyen de la Faculté des arts, résumant assez bien les propos tenus par les professeurs et les étudiants des arts, mercredi dernier, à l'occasion d'un forum sur le rôle de la Faculté des arts, qui marquait la journée de la Faculté. Les invités spéciaux étaient: le père Maurice Chamard, doyen des arts de 1968 à 1973; Riouf Dionne, doyen de 1974 à 1980; Georges François, doyen de 1980 à 1985; Fernand Arsenault, le doyen actuel; et Marie-Claude Rioux, représentante des finissant(e)s de la faculté.

La faculté a dû faire face à de nombreux changements au fil des ans. Ainsi, comme l'a rappelé M. Dionne, "l'enseignement traditionnel avait très peu évolué jusqu'à la fin des années 1950". On dispensait alors un enseignement classique, qui ne pouvait mener directement à une carrière. Mais le coût élevé des études et l'évolution des besoins ont amené l'introduction de programmes plus spécialisés, comme la traduction et l'information/communication, qui préparent l'étudiant à un métier, sans pour autant négliger sa formation générale.

Les technologies nouvelles, selon le père Chamard qui les compare à un cheval de Troie, nous confrontent à de nouveaux dilemmes. Ce cheval, faut-il le laisser à la porte ou le faire entrer et "le former, l'humaniser, le mettre au service de l'humanité"? La Faculté des arts, estime-t-il, n'a pas le choix. Nous ne devons pas nous satisfaire d'amener l'éducation au niveau des métiers, mais humaniser en formant: "Nous devons adapter des structures nouvelles dans ce monde changeant. La liberté a pour nom l'adaptabilité. Favoriser cette adaptabilité est la mission de la faculté". Le père Chamard croit qu'il est nécessaire de donner plus d'ouverture aux étudiants, une base de connaissances qui leur permette de fonctionner dans une spécialité.

Comme M. Arsenault, il estime qu'on doit favoriser l'autonomie des étudiants, les amener à prendre en main leur formation. Il faut développer leur motivation en une "constante motivation personnelle, il faut qu'ils veuillent mûrir jusqu'à leur mort".

Sur un plan plus pratique, il est nécessaire, selon le père Chamard, de voir à la possibilité d'un enseignement plus inter-disciplinaire, de trouver de nouveaux modes de rapport entre les différentes structures et les différents départements à l'intérieur de la faculté, et de réduire la distance entre les professeurs et les étudiants, une distance qui n'est déjà pas tellement grande, selon l'avis de plusieurs étudiants présents à la réunion. Si on laisse entrer le cheval de Troie, conclut-il, "c'est à nous de décider quoi en faire".

La Faculté des arts, foyer des "flyés" et des contestataires, c'est le genre de préjugés qu'il faut changer, selon Marie-Claude Rioux, représentante des finissant(e)s. Elle avoue avoir été l'une

des premières à critiquer les arts, alors qu'elle était aux sciences, en première année. Ces préjugés sont nourris par

l'ignorance. Il faut, selon elle, faire connaître la Faculté en organisant des activités pour attirer les étudiants des

autres facultés. Des contestataires? M. Arsenault parle plutôt, lui, de personnalités fortes.

Nouveau
Pour étudiants seulement

Comment économiser 33% sur votre prochain billet de train?



**Jeûnez pendant un mois.
Tentez de vous faire
expédier comme colis.**



**Prétendez que vous avez
moins de 12 ans.**



**Montrez votre carte
d'étudiant.**

Les vrais débrouillards prennent le train. Surtout depuis que VIA Rail offre son nouveau tarif étudiant. Présentez simplement votre carte d'étudiant. Vous voyagez décontractés, vous rencontrez un tas de gens, vous serez 33% plus riches. Mieux vaut être riche et en train...

Pour renseignements et réservations, communiquez avec votre agent de voyages, ou VIA Rail au 382-7892, entre 6h et 19h, et au 1-800-361-7773 (sans frais) entre 19h et 6h. Le tarif étudiant est offert du 10 février au 31 mai 1986. Certaines conditions s'appliquent quant aux dates de voyage. Renseignez-vous.

Ce tarif n'est offert qu'aux étudiants de Collèges et Universités



Le réseau canadien de trains voyageurs



Les étudiants placent les frais de scolarité au le rang

Grâce à la collaboration des étudiants, le bureau de direction de la F.E.U.M. est heureux de vous faire part des résultats de son sondage.

Nous avons donc pu établir les dossiers prioritaires des étudiants de l'Université à partir d'un échantillonage précis.

Méthodologie:

En fait, il s'agissait de distribuer un nombre déterminé de questionnaires par faculté. En établissant le pourcentage d'étudiants de cette faculté par rapport au nombre total d'étudiants à l'Université, chaque faculté a reçu un nombre proportionnel de questionnaires. Exemple: faculté d'administration: 540 étudiants - 37 copies; Sciences

infirmières: 178 étudiants - 13 copies. Cette méthode d'échantillonnage est stratifiée proportionnelle.

À partir de là, un nombre total de 233 copies ont été distribuées à travers les facultés. Avec les données recueillies on peut affirmer que le niveau de confiance du sondage est 82%. Proportionnellement parlant, dix-neuf personnes sur vingt ont répondu au sondage, ce qui est très bon. Précisons qu'il y a eu vingt et un refus et dix-neuf copies non-retournées.

Résultats

Voici donc votre choix:

| | |
|------------------------------|--------|
| 1—Frais de scolarité | 26,71% |
| 2—Évaluation des profs | 20,61% |

| | |
|-----------------------------|--------|
| 3—Groupe de réflexion | 18,39% |
| 4—Ombudsman | 15,19% |
| 5—Centre social | 14,19% |
| 6—Autre(s) | 4,92% |
| Total | 100% |

Conclusion

Avec ces résultats, la F.E.U.M. peut donc établir l'orientation de son mandat pour l'année 86-87. D'ailleurs, quelques comités sont en formation ou l'ont déjà été.

Face à ces dossiers, les comités ont été formés au second d'ici peu.

Mais on ne pourrait conclure sans remarquer particulièrement toutes les personnes qui ont rendu ce sondage

possible. En premier lieu, MM Lawrence Olivier, professeur de science politique et Mohamed Zeitoun, professeur à la faculté d'administration.

On remercie également tous les étudiants impliqués dans les conseils et facultés. On s'en voudrait aussi de ne pas signaler que la F.E.U.M. a reçu de nombreux commentaires positifs de la part des étudiants face à cette initiative. Pour n'en citer qu'un: " enfin, on se sent impliqué".

Après tout, on travaille tout ensemble dans un même but; améliorer nos conditions étudiantes.

Merci.

La direction de la F.E.U.M.

Jean Berthélémy annonce sa démission

La dernière réunion régulière du conseil d'administration des Médias académiques universitaires inc. s'est déroulée dans une ambiance assez relaxe, mais on a pu y détecter beaucoup de tensions entre les principaux dirigeants.

Carol Doucet

Même avec un ordre du jour bien rempli, le seul point où il y a eu l'action est le point 12: "démission du directeur général de CKUM-MF". En effet, M. Jean Berthélémy a annoncé sa démission pour septembre prochain, sinon avant. A ce sujet, le président des M.A.U.J., M. Jean Léger, a laissé entendre qu'il est malheureux que Jean Berthélémy n'ait pas voulu garantir qu'il allait donner au moins trois semaines de préavis. "C'est garder les choses en suspens", a-t-il affirmé.



Jean Berthélémy

De son côté, le directeur général de la radio a nié les dires du président: "Je n'ai pas refusé de donner trois semaines de préavis; au contraire j'ai donné six mois. Et puisque je n'ai pas signé de contrat lorsque la compagnie m'a embauché, rien n'est officiel", a-t-il lancé.

Lors d'une entrevue, M. Berthélémy a donné les principales raisons de sa démission: "Je veux aller poursuivre mes études. Ici j'ai un mauvais salaire et d'ailleurs, je pense pouvoir atteindre mes objectifs avant de partir".

D'autre part, la plupart des autres points qui paraissent à l'ordre du jour ont été mis à la charge de nouveaux comités d'ailleurs du bureau de direction. Donc, aucune décision majeure n'a été prise lors de cette réunion.

Du côté financièrement, le conseil d'administration a mandaté le président des Médias académiques universitaires inc. de CKUM-MF afin de faire toutes les démarches possibles auprès des conseils étudiants et des organismes financiers pour obtenir des prêts et/ou des subventions.

En général, M. Jean Léger était satisfait de cette réunion. "Tout s'est bien déroulé", a-t-il affirmé.

Mais ce n'est pas le cas pour le directeur général. Selon lui, les membres du conseil d'administration n'ont pas abordé le point principal dont il voulait discuter, c'est-à-dire la définition des pouvoirs. "Presque tout a été ramis au bureau de direction; il a dû passer sur la planche d'ici la fin de l'année", a estimé Jean Berthélémy.

Injustice scandaleuse à la cafétéria Les Aigles Bleus sont favorisés

Les joueurs des Aigles Bleus qui demeurent en résidence, se sont vu accorder une faveur pour le moins inhabituelle de la part des dirigeants du club de cafétéria au cours des dernières semaines. C'est ce que nous avons appris, cette semaine, d'une source digne de confiance.

Rejean Ray

En effet, depuis quelque temps, certains joueurs de hockey des Aigles Bleus se présentent à la petite cafétéria après leur pratique et exigent un menu spécial sans toutefois avoir à déboursier des frais supplémentaires. Ceux-ci, sous prétexte de curiosité, nous ont permis de découvrir ce gain de cause.

Selon notre source, M. Mark Henchey, gérant de la cafétéria, et M. Peter Young, assistant-gérant de la cafétéria, ont tous deux donné leur accord à une telle pratique. Interviewés à ce sujet, Henchey et M. Young ont cependant nié avec rigueur les allégations voulant qu'ils soient d'accord avec une telle injustice.

M. Henchey a affirmé qu'il est vrai qu'une entente a été conclue entre les Aigles Bleus et la direction de la cafétéria, mais que celle-ci ne concerne nullement l'exemption des coûts supplémentaires. Ceux-ci doivent se conformer à la clientèle de la petite cafétéria qui possède déjà une carte de 5 ou de 7 jours.

Pour sa part, M. Young a avoué qu'il ne connaît absolument rien de cette pratique. "Je ne suis pas au courant de cette affaire, mais si mes employés

prennent de telles décisions alors il faut y voir", a-t-il soutenu.

Mais selon un employé régulier de la cafétéria qui préfère garder l'anonymat de peur de représailles, cette injustice est très fréquente à la petite cafétéria et ne se justifie nullement. "Les joueurs des Aigles Bleus sont des étudiants comme tous les autres et ils ne doivent en aucun cas être l'objet de favoritisme de la part

des dirigeants des services étudiants", a-t-il soutenu. Permettre un tel geste, a-t-il souligné, est un acte pour le moins discriminatoire. "J'espère donc que les dirigeants de la cafétéria vont se rendre compte de leur erreur et qu'ils vont tout mettre en oeuvre afin qu'une telle injustice ne se reproduise plus", a ajouté avec force l'employé mécontent.

Comme nous le savons, la carte de

Jean-Robert Deschênes remporte la palme meilleur orateur

En deux ans de participation, M. Jean-Robert Deschênes a enfin vu ses efforts couronnés de succès. En effet, suite à la tenue du 8e concours d'Art Oratoire, M. Deschênes a retenu l'attention du jury par son thème portant sur l'implication des étudiants sur le campus universitaire pour finalement recevoir le premier prix, soit une bourse de 400\$. M. Ghislain Taschereau et M. Robert Duguay ont, eux aussi, fait bien fait, terminant respectivement en deuxième et troisième position. M. Taschereau s'est mérité la bourse de 250\$, tandis que M. Duguay recevait le troisième prix d'une valeur de 250\$. Quant aux trois autres participants, ils se sont vu remettre une collection de livres offerts par le Consulat de France.

Le jury était composé de M. Adélar Cormier, président de l'A.A.A.U.J., M. Gilbert Doucet, président de l'Association Mutuelle, Mme Katherine



Jean-Robert Deschênes

cafétéria peut être utilisée pour obtenir une réduction des coûts lors d'achats à la petite cafétéria, mais il faut cependant payer la différence, ce qui n'est pas chose courante pour les joueurs des Aigles Bleus. Pourquoi obtiennent-ils une telle faveur? Pourquoi les autres étudiants ne peuvent-ils pas bénéficier d'une telle générosité? Tant de questions et si peu de réponses, si ce n'est le reflet d'une injustice scandaleuse.

Kifiloff, animatrice à Radio-Canada et de Mme Jeanne Renaud du Commissariat des Langues Officielles. Afin de déterminer le (la) gagnant(e), le jury s'est basé sur les critères suivants: valeur du contenu, maîtrise de la langue, voix et communication de même que sur l'éloquence et la conviction de l'orateur.

Selon M. Deschênes, ses résultats de même que ceux des autres participants provient de l'excellent travail de Mme Léone Boudreau-Nelson. Mme Boudreau-Nelson organise les concours oratoires depuis le tout début de l'existence des participants à bien se préparer. Depuis maintenant deux ans, elle s'occupe bénévolement du "des Aigles Bleus". Ce club vise à développer l'expression orale, par des séances bi-hebdomadaires gratuites, offertes à tous les étudiants.

Johann St-Pierre

Le danger des BPC

Dans notre monde en constante évolution, la nature en prend pour son rhume. La surconsommation de produits industriels augmente de façon considérable les quantités de polluants.

Ce sont les déchets toxiques et plus particulièrement les BPC (biphényles polychlorés) qui attirent de plus en plus l'attention des gens.

Jacques Giguère

Même si la production nord-américaine de BPC a été interdite en 1977 et que leur usage a été limité à certains appareils électriques, transformateurs et condensateurs, il n'en demeure pas moins que les BPC sont présentement une quantité importante dans l'environnement.

L'encre avec laquelle cet article a été écrit pourrait contenir des BPC. La peinture qui est sur votre maison pourrait également contenir des BPC. A vrai dire, plusieurs rapports tant du gouvernement fédéral que des gouvernements provinciaux confirment la présence de substance toxiques, comme les BPC dans de nombreux produits domestiques: cires, peintures, encres, équipements électriques et la plupart des emballages de plastiques.

De 1929 à 1977, les BPC ont été fabriqués industriellement. Aujourd'hui, la province de Québec, par exemple, compte plus de 4 500 000 kilos de BPC encore en utilisation ou stockés dans trois sites d'entrepôts.

Les BPC ont, entre autres propriétés, celles de ne jamais se dégrader. Pour les détruire presque entièrement, il faut les brûler à des températures de l'ordre de 1 500 à 2 000° C. Or, le meilleur incinérateur qu'il y a au Québec chauffe à une température de 870° C en moyenne. Ce qui est largement insuffisant.

Les BPC ont été déversés pendant une cinquantaine d'années dans nos cours d'eau affectant directement toute la chaîne alimentaire, du simple plancton jusqu'à l'être humain.

Dans l'organisme, les BPC ont tendance à s'accumuler dans les graisses. Ils sont éliminés très lentement par l'ensemble des organes. Une femme qui habitait depuis cinq ans dans un secteur industriel de la ville de Québec, tout près de l'incinérateur municipale

avait accumulé un taux de BPC de 29,017 ppm (partie par million) dans son lait. Ce qui est dangereux, c'est que l'allaitement maternel est la voie d'élimination des BPC la plus importante. L'enfant, à cause de l'absorption de BPC risque d'avoir des effets néfastes sur la santé, (rhume, maux d'oreilles, grippe et même des effets cancérogènes).

Une étude menée en 1979 à l'Université Laval a passé presque sous silence. Néanmoins, elle a réussi à mettre en lumière certains points. Par exemple, les femmes qui habitent des zones urbaines sont plus contaminées que celles qui habitent des régions rurales.

La médaille d'or de contamination au BPC irait sans contredit aux bélugas du Saint-Laurent. Ces majestueuses baleines blanches qui vivent au confluent de deux égouts, le Saint-Laurent et le Saguenay, compte jusqu'à 1725 ppm de BPC dans leur organisme. Ce qui est largement supérieur à la dose américaine admise de 0,01 ppm. Pas étonnant que cette espèce est en voie d'extinction dans le Saint-Laurent. Il ne reste plus que 350 bélugas et ils meurent prématurément. Ils ne sentent plus, se reproduisent normalement.

Selon le Dr. Daniel Martineau, vétérinaire spécialisé dans les mammifères marins, "accepter la destruction d'une espèce, c'est inconsciemment accepter la nôtre".

En fait, il semble qu'on commence à payer le prix de l'inconscience de nos ancêtres face au "Progrès". Et ce n'est qu'un début...

Pour l'instant, aucune norme officielle n'existe, en matière de BPC au pays pour déterminer un seuil critique de toxicité à ne pas dépasser. On parle de tolérance ou de dose admises mais pas de norme officielle.

Durant tout ce temps, on estime que 90 p. cent des BPC produits depuis 1929 n'ont pas été récupérés et sont toujours dans la nature. À partir des Grands Lacs, des effluents du Saint-Laurent et des sols contaminés, les BPC ont abouti dans le fleuve. Aujourd'hui, il y en a des tonnes déposées au fond ou à la surface des eaux du Saint-Laurent.

Que font les gouvernements? Ils étudient la situation... évidemment.

SPAGHETTI HOUSE
VITOS
PIZZA

Chaque lundi soir
soirée spaghetti

Tout ce que
vous pouvez
manger...



Restaurant licencié bar salon

chez
Ziggy's

730 rue main

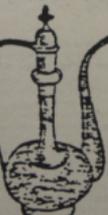
Chaque dimanche est la
soirée étudiante

- entrée gratuite pour les étudiant(e)s avec carte d'identité
- on danse sans cesse / musique alternative
- Happy Hour de 21h à 23h

Ziggy's, où chaque seconde compte!

Red carpet coffee services

division de Hudson's Bay Vending



Hudson's Bay Vending

division de

Hudson's Bay vente au détail

117 Robinson
Moncton, N.B. E1C 8M7
téléphone (506) 389-2277

reperthe

ATTENTION: IL EN VA DE VOTRE AVENIR LINGUISTIQUE

En tant que représentante étudiante au Comité des normes linguistiques, je sollicite votre collaboration en vous demandant de bien vouloir répondre au questionnaire ci-dessous afin de proposer des normes linguistiques. **La politique linguistique actuelle de l'Université est (8.3) que chaque professeur doit tenir compte de la qualité du français dans l'évaluation des travaux des étudiant(e)s.** Le corps professoral a déjà été consulté à ce sujet par un questionnaire semblable. D'avance je vous remercie de votre collaboration.

Martine Lebon

SITUATION DE L'EXPRESSION FRANÇAISE CHEZ LES ÉTUDIANT(E)S DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

Étude auprès des étudiant(e)s

1. Quelle importance l'expression française revêt-elle à vos yeux durant votre formation universitaire?

| | | | |
|---------------------|--------------------------|---|-------|
| L'expression orale | très importante | 1 | _____ |
| | importante | 2 | _____ |
| | plus ou moins importante | 3 | _____ |
| | peu ou pas importante | 4 | _____ |
| L'expression écrite | très importante | 1 | _____ |
| | importante | 2 | _____ |
| | plus ou moins importante | 3 | _____ |
| | peu ou pas importante | 4 | _____ |

2. Si vous aviez à évaluer la qualité de votre expression française quelle note vous accorderiez-vous en ce qui a trait:

| | | | | |
|---|-------|-------|-------|-------|
| a) au vocabulaire | A | B | C | D |
| a) au vocabulaire | _____ | _____ | _____ | _____ |
| b) A la grammaire et à l'orthographe | _____ | _____ | _____ | _____ |
| c) A la construction des phrases (synthèse) | _____ | _____ | _____ | _____ |
| d) A l'organisation des idées | _____ | _____ | _____ | _____ |

Commentaires:

3. Dans vos cours, avez-vous l'occasion de rédiger en français des textes (travaux longs, dissertation, réponses à des questions de développement, etc.)?

1. Dans tous mes cours
2. Dans quelques-uns de mes cours
3. Dans un de mes cours
4. Dans aucun de mes cours

Commentaires:

4. D'après vous, comment les professeurs devraient-ils réagir quand un travail contient de nombreuses erreurs de français (vocabulaire, grammaire, orthographe, etc.):

| | | | | |
|--|----------|---------|---------|--------|
| | Toujours | Souvent | Parfois | Jamais |
| a) en refusant le travail | 1 | 2 | 3 | 4 |
| b) En exigeant la correction des erreurs | 1 | 2 | 3 | 4 |
| c) En accordant une note inférieure à la valeur du contenu | 1 | 2 | 3 | 4 |
| d) En signalant les erreurs au moyen d'un code | 1 | 2 | 3 | 4 |
| e) En corrigeant les erreurs | 1 | 2 | 3 | 4 |
| f) En commentant la qualité de l'expression | 1 | 2 | 3 | 4 |
| g) En vous rencontrant pour en discuter | 1 | 2 | 3 | 4 |

Identifiez s'il y a lieu d'autres mesures que les professeurs pourraient prendre pour améliorer le français écrit de l'étudiant(e).

5. Quels moyens l'Université pourrait-elle prendre pour améliorer la qualité du français écrit de l'étudiant(e)? Répondez à tous les énoncés ci-dessous en encerclant la réponse correspondant à votre choix.

| | Accord | Désaccord |
|--|--------|-----------|
| a) Mieux faire connaître à l'étudiant(e) les exigences du monde du travail par rapport au français écrit | 1 | 2 |
| b) Accorder un pourcentage de la note pour le français écrit dans tous les travaux | 1 | 2 |
| c) Demander aux professeurs de faire reprendre les travaux rédigés dans un français incorrect | 1 | 2 |
| d) Prescrire un cours supplémentaire de français à l'étudiant(e) en difficulté | 1 | 2 |
| e) Diriger l'étudiant(e) en difficulté vers un cours de récupération | 1 | 2 |
| f) Modifier les critères d'admission pour n'admettre que les étudiants(e)s dont la note cumulative du français de 10e, 11e et 12e est supérieure à 65% | 1 | 2 |
| g) Favoriser un apprentissage du français écrit en privilégiant, dans les cours, des travaux rédigés de préférence à des tests objectifs | 1 | 2 |

Commentaires:

6. Quel pourcentage de la note devrait être accordé au français écrit dans les travaux?

1. _____ D%
2. _____ 1 à 5%
3. _____ 6 à 10%
4. _____ 11 à 15%
5. _____ 16 à 20%
6. _____ plus de 20% (préciser le %)

Pourriez-vous justifier votre réponse?

7. Auriez-vous l'obligance d'indiquer votre centre universitaire, faculté ou école

01. _____ CUM - Faculté d'administration
02. _____ CUM - Faculté des arts
04. _____ CUM - Faculté des sciences et de génie
05. _____ CUM - Faculté des sciences de l'éducation
06. _____ CUM - Faculté des sciences sociales
08. _____ CUM - École de nutrition et d'études familiales
07. _____ CUM - École des sciences infirmières
08. _____ CUM - École de droit
09. _____ CUSLM
10. _____ CUS
11. _____ Éducation Permanente

Retournez votre questionnaire au secrétariat de l'une ou l'autre faculté ou école indiquée ci-dessous, ou au secrétariat du directeur pédagogique du CUSLM ou du CUS, ou au secrétariat de l'Éducation permanente.

L'ombudsman dans les universités

Une réponse aux problèmes d'abus et de conflits Qui est l'ombudsman?

L'Ombudsman, vous connaissez? C'est celui qu'on nomme couramment "protecteur du citoyen". En cas de litige entre deux parties, il étudie les plaintes des personnes qui s'estiment traitées injustement. En d'autres termes, c'est celui qui aide les gens en cas de désaccord.

Lise Michaud

La fonction d'"ombudsman" est d'origine suédoise et a été créée vers 1809. La préfixe "ombud" signifie "personne qui a le pouvoir d'agir au nom des autres". Au début, l'"ombudsman" était le surveillant parlementaire du gouvernement. Par la suite, la nature de l'institution s'est progressivement modifiée. L'"Ombudsman" en est venu à

avoir pour fonction principale d'enquêter sur les plaintes des citoyens lésés. Il avait aussi comme tâche de faire des recommandations aux fonctionnaires ou ministères gouvernementaux visés.

La fonction d'"ombudsman" a connu un essor important depuis sa création. De nombreux pays dans le monde l'ont adoptée pour répondre aux dilemmes de notre époque. Depuis quelques années, le concept du protecteur du citoyen s'est peu à peu instauré dans différentes organisations, dont les institutions universitaires.

La fonction du protecteur du citoyen universitaire est inexistante dans les universités du Nouveau-Brunswick. Toutefois, au Québec, les universités

Laval, Concordia, McGill et U.Q.A.M. bénéficient des services d'un protecteur du citoyen universitaire. L'Université anglophone Concordia a été la première maison d'enseignement québécoise à instituer la fonction, en 1970. Elle a été pionnière une seconde fois dans le domaine, en 1978, en embauchant une femme "ombudsman".

Les fonctions

Le travail du protecteur du citoyen universitaire consiste d'abord à informer et à orienter les membres de la communauté universitaire (corps administratif, enseignants, étudiants) qui désirent déposer une plainte. Toutefois, l'"ombudsman" n'est pas un avocat. Il accomplit plutôt un triple rôle: un rôle de

médiateur, un rôle d'analyse et un rôle de réflexion.

Plus concrètement, le protecteur du citoyen universitaire a pour fonction de recevoir les plaintes des divers membres de la communauté universitaire, d'en analyser le bien-fondé et de faire les recommandations pertinentes à qui de droit. Ainsi, il a pour tâche d'étudier toutes les facettes d'un problème, d'une façon impartiale et objective.

Seu points

De manière à s'acquitter de sa tâche avec efficacité, le protecteur du citoyen universitaire a accès aux dossiers, rapports et autres documents de l'université. Il peut également interroger

La FEUM et l'ABPUM réclament un ombudsman

Le 11 avril dernier, l'Association canadienne des professeurs d'université (ACPU) a déposé un rapport portant sur la liberté d'expression à l'Université de Moncton. Ce rapport était le résultat d'un enquête traitant d'une quarantaine de cas d'atteintes à la liberté d'expression présentés par divers membres de la communauté universitaire de l'Université de Moncton.

Pourtant, après 1 an, l'administration de l'Université ferme toujours les yeux sur plusieurs aspects contenus dans ce rapport.

Lise Michaud

Des faits

En 1982, c'est à la direction générale du campus de Moncton, avec la participation du directeur des Services aux étudiants, M. Gilles A. Nadeau, et du chef du Service de sécurité, M. Wayne St-Thomas, que le choix des victimes expulées a été effectué. Le directeur des Services aux étudiants a reconnu y avoir participé et que son rôle fut de livrer "son opinion" à l'égard d'étudiants dont certains furent sanctionnés.

Les décisions ont été communiquées immédiatement aux intéressés, mais ceux-ci n'ont su aucune possibilité de faire valoir leur point de vue. Aucune objection. Ils n'ont pas été informés non plus de l'existence d'une procédure disciplinaire en cours contre eux.

Par ailleurs, le déroulement des audiences a même permis d'apprécier l'importance des dossiers que le Service de sécurité semble détenir sur certains étudiants. Le chef de sécurité a été le témoin privilégié de l'administration et a pu faire état de faits précis et détaillés, parfois antérieurs de plusieurs années, à l'égard de certains des appelants.

"Ceci nous a amenés à nous interroger sur l'invéracité de cette pratique policière sur le campus et sur le rôle de cette police universitaire dans le contexte général de l'Université de Moncton", ont déclaré les enquêteurs.

Recommandations

L'ACPU a donc recommandé à l'administration de la Fédération des étudiants de Moncton qu'un comité représentatif de l'ensemble de la communauté universitaire examine le rôle du Service de sécurité sur le campus et fasse des recommandations précises quant au statut et au fonctionnement de ce service.

Pourtant, l'université n'a pas encore tenu compte de cette recommandation.

L'ombudsman

En outre, les enquêteurs de l'ACPU ont également recommandé qu'un poste de "protecteur de la liberté universitaire" soit créé pour permettre à tous les membres de la communauté de lui soumettre rapidement toute plainte quant à l'exercice de sa liberté universitaire ou d'expression.



Les enquêteurs de l'ACPU

Selon les enquêteurs, ce poste permettrait de régler rapidement les difficultés pouvant surgir dans l'application des règlements ou provenant de toute décision pouvant affecter la liberté d'expression des membres de la communauté. La personne choisie devrait avoir la confiance de l'administration, de l'Association des bibliothécaires et professeurs de l'Université de Moncton (ABPUM) et de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton (FEUM), et bénéficier d'un pouvoir d'intervention rapide.

Des cas

Suite à cette recommandation, plusieurs membres de l'administration ont prétendu que l'ACPU exagérât la situation et que, de toute façon, le calme

était rétabli.

Pourtant, au fil des ans, les cas ayant permis l'intervention d'un ombudsman sont nombreux, fréquents et répétitifs. On peut rappeler la formation du département de sociologie II y a plus de 15 ans, la non-réadmission d'étudiants en 1979 suite à des journées d'études, ou le renvoi de plusieurs professeurs, ou l'expulsion de 23 étudiants en 1982.

Ce ne sont que les cas "extrêmes", les plus flagrants. Il faut ajouter les cas académiques: renvoi non-motivé, présumé plagiat, bris des règlements sur l'évaluation, sur le droit d'appel. Plus il y a les cas les plus secrets de harcèlement et d'autoritarisme. Plus récemment, les cas de sciences infirmières et de la supervision des stages en éducation.

Il ne s'agit pas d'énumérer, il s'agit d'agir. Et la solution ne réside pas dans l'augmentation des services de "sécurité" du campus, ni dans la nomination d'un administrateur pour occuper la fonction d'ombudsman. L'ABPUM et la FEUM sont unanimes là-dessus.

Réactions de l'administration

Selon le recteur de l'Université de Moncton, M. Louis-Philippe Blanchard, seuls les étudiants seraient "peu-être" besoin des services d'un protecteur universitaire. Il estime que les autres membres de la communauté universitaire peuvent facilement avoir recours à leur syndicat et qu'ils sont protégés par les conventions collectives en cas de conflits.

Par ailleurs, le recteur a souligné qu'il croit que les étudiants recherchent



Gilles A. Nadeau

surtout une oreille attentive. "De toute façon, l'ombudsman n'est aucun pouvoir décisionnel, ce n'est qu'un pouvoir moral", a-t-il continué.



Wayne St-Thomas

A cette affirmation, l'ABPUM riposte: "Le protecteur universitaire aura bien les pouvoirs qu'on voudra lui accorder".

D'autre part, si on devait instaurer la fonction d'ombudsman à l'Université de Moncton, M. Blanchard dit que cette personne devrait nécessairement être un administrateur, un doyen ou un professeur. "Cette personne doit être familière avec notre milieu et elle doit surtout connaître les membres de la communauté universitaire", a-t-il lancé.

D'après le recteur, l'Université ne peut absolument pas se permettre d'embaucher un protecteur universitaire dû à des restrictions budgétaires. M. Blanchard prévoit un important déficit pour cette année et pour l'année prochaine. "Si les étudiants veulent un ombudsman, ils peuvent toujours augmenter leur cotisation étudiante et nous créons le poste. Mais je ne suis pas certain qu'ils sont prêts à payer le prix", a-t-il ajouté.

Réactions de l'ABPUM

Le président de l'ABPUM, M. Léonard Goguen, croit que sa partie le recteur essaye simplement d'éteindre le feu en proposant des solutions plus ou moins acceptables. Entre autres, M. Goguen voit d'un mauvais oeil le fait que l'administration propose de nommer le directeur des relations de travail à titre "d'arbitre".

Contrôle...

toute personne susceptible de lui fournir les renseignements dont il a besoin.

L'"ombudsman" n'a toutefois pas l'autorité nécessaire pour modifier les règlements, politiques ou façons de procéder, ni même le comportement des personnes. L'"ombudsman" ne peut que recommander des solutions, mais il peut lui-même veiller à ce que ces solutions soient appliquées.

L'"ombudsman" et l'arbitre

Certains personnes jouent un rôle qui s'apparente à celui du protecteur du citoyen universitaire dans les Cégeps ou universités. Par exemple, les secrétaires généraux ou les directeurs des services étudiants peuvent faire fonction d'arbitre.

Cependant, il ne faut pas confondre la fonction d'arbitre et la fonction d'ombudsman.

Le protecteur du citoyen universitaire est un membre indépendant de l'administration de l'Université. Les personnes qui font fonction d'arbitre font partie intégrante du corps administratif de l'Université. En ce sens, elles ne jouissent pas de l'indépendance d'esprit nécessaire pour être neutres.

En un mot, le protecteur du citoyen universitaire représente une des réponses possibles pour la communauté universitaire devant les éventuels problèmes d'abus et de contrôle.

Udsman

"Il est important que le protecteur universitaire ne soit pas lié à l'administration" a expliqué le président de l'ABPUM. "Nous avons proposé la création de ce poste à plusieurs reprises", a-t-il poursuivi.

En outre, ce que l'ABPUM recherche, c'est un "protecteur de liberté" pour les personnes qui ne sont pas protégées par les conventions collectives (ou lorsque les démarches ont atteint leurs limites dans le système actuel). De plus, M. Goguen veut que le protecteur universitaire pourrait très bien être embauché à temps partiel, ce qui réduirait certainement la facture de l'administration.



Diane Hachey

FEUM, la question ne se pose même pas. Pour lui, il est essentiel qu'un poste de protecteur du citoyen universitaire soit créé à l'Université de Moncton, et ce, dans les plus brefs délais.

Le conseil d'administration de la FEUM considère que l'administration de l'Université devrait tenir compte davantage de la recommandation de l'ACPU concernant la création d'un poste d'ombudsman.

Comité de l'ombudsman

La FEUM a donc décidé de créer un comité de quatre étudiants chargé d'établir les modalités pour la création d'un poste de protecteur du citoyen universitaire.

De plus, la FEUM s'est dite prête à travailler de concert avec l'ABPUM pour faire avancer le dossier, et elle souhaite que l'administration de l'Université embête le pas.



Louis-Philippe Blanchard

Réactions de la FEUM

Quant au conseil d'administration de la

Poste à combler au sein de la FEUM

Comité d'ombudsman: Deux étudiant(e)s

Mandat:

- Le comité sera chargé d'établir les modalités concernant la création d'un poste de protecteur du citoyen universitaire (ombudsman) à l'Université de Moncton.

Règlements concernant l'ombudsman

N.D.L.R. L'association des bibliothécaires et des professeurs de l'Université de Moncton a rédigé ces règlements concernant le protecteur universitaire.

Ceci démontre l'intérêt évident que porte l'ABPUM au dossier d'ombudsman.

Art. 1 Le choix du protecteur universitaire se fait d'un commun accord entre l'administration de l'Université, l'ABPUM et la FEUM. Le Conseil des gouvernements s'engage à entériner la candidature sur laquelle les trois parties se sont mises d'accord.

Art. 2 La durée du mandat du protecteur universitaire est de deux ans; ce mandat est renouvelable.

Art. 3 Le protecteur universitaire peut démissionner en tout temps en donnant un avis écrit au Recteur.

Art. 4 L'administration, l'ABPUM et la FEUM s'entendent pour fixer les conditions de travail du protecteur universitaire et l'Université s'engage à mettre à sa disposition toutes les ressources nécessaires à l'exécution de ses fonctions.

Art. 5 Le protecteur universitaire a pour fonctions de recevoir les plaintes des membres de la communauté universitaire et de faire enquête sur de telles plaintes lorsqu'il a raison de croire que le plaignant a été lésé par les mécanismes administratifs ou a été l'objet d'injustice de la part d'un membre agissant au nom de l'Université.

Art. 6 Le protecteur universitaire doit refuser de se saisir d'une plainte et de faire enquête lorsqu'il est très clair que le plaignant dispose d'un droit de grief ou d'appel en vertu d'une convention collective ou d'un protocole de conditions de travail. Cependant, tout aspect d'une plainte qui n'est pas spécifiquement couvert par une convention ou un protocole peut être étudié par le protecteur.

Art. 7 Le protecteur universitaire peut refuser de se saisir d'une plainte et de faire enquête lorsqu'il juge que le plaignant dispose d'un recours plus adéquat ou lorsqu'il juge que la plainte est prématurée ou lorsqu'il estime que le plaignant n'a pas un intérêt suffisant, que la demande d'enquête est frivole, vexatoire ou faite de mauvaise foi, ou qu'une enquête n'est plus nécessaire eu égard aux circonstances.

Art. 8 Le protecteur universitaire doit refuser de se saisir d'une plainte lorsqu'il est écoulé plus d'une (1) année depuis l'acte ou l'omission qui en fait l'objet, à moins que cette personne ne démontre qu'elle a été en fait dans l'impossibilité d'en prendre connaissance plus tôt ou d'agir plus tôt.

Art. 9 Pour les fins d'une enquête, le protecteur universitaire peut exiger des organes de direction et du personnel de direction de l'Université qui de toute personne intéressée, l'accès à tout document ou dossier pertinent. Il peut également interroger toute personne susceptible de lui fournir les renseignements dont il a besoin.

Art. 10 Le protecteur universitaire doit aviser l'organe de direction (autre que le Conseil des gouvernements) ou le personnel de direction intéressé et formuler ses recommandations chaque fois qu'au terme d'une enquête il est avisé qu'un plaignant a été lésé dans les circonstances prévues à l'article 5 parce qu'un organe de direction (autre que le Conseil des gouvernements) ou un membre de l'Université:

a) ne s'est pas conformé aux dispositions de la Charte, des statuts ou des règlements de l'Université;

b) a agi de façon déraisonnable, injuste, abusive ou d'une manière discriminatoire;

c) a manqué à son devoir ou a fait preuve d'inconduite ou de négligence;

d) dans l'exercice d'un pouvoir discrétionnaire, a agi dans un but injuste en se fondant sur des motifs qui ne sont pas pertinents ou en n'en motivant pas l'exercice lorsqu'il devait le faire.

Art. 11 Le protecteur universitaire informe le plaignant par écrit des recommandations qu'il formule au terme d'une enquête suivant les dispositions de l'article 9 ou, le cas échéant, de sa décision de ne pas intervenir suivant les dispositions des articles 6 et 7.

Art. 12 Aux termes d'une enquête à la suite d'une plainte présentée suivant l'article 5, le protecteur universitaire peut aussi faire rapport de ses constatations aux personnes intéressées.

Art. 13 Le protecteur universitaire doit, au plus tard le 31 août, remettre au Conseil des gouvernements, avec copies à l'ABPUM et à la FEUM, un rapport de ses activités pour l'année universitaire précédente ainsi qu'un exposé de ses recommandations. Il peut également, en tout temps, faire des rapports spéciaux au Conseil. Tout rapport du protecteur universitaire est rendu public.

Art. 14 Le protecteur universitaire peut, dans son rapport annuel ou dans ses rapports spéciaux, suggérer des modifications à la Charte, aux statuts et aux règlements de l'Université et formuler des commentaires sur les pratiques en vigueur à l'Université.

Rapport annuel 85-86

Cette année, Le Front n'est certainement pas passé inaperçu auprès de la population étudiante de l'Université de Moncton. Le tirage par semaine jusqu'il y a deux semaines de 7 000 exemplaires par semaine en mars 1985 à 3 700 exemplaires par semaine cette année.

Cet accroissement d'intérêt montré par la collectivité universitaire n'est pas relié à un seul et unique facteur, mais bien à un ensemble d'éléments, qui, additionnés ensemble, nous ont permis de produire les numéros de qualité en question.

Les nombreuses manchettes qui affichaient le journal Le Front aux cours de l'année scolaire 85-86 n'ont guère fait mention de l'amélioration de la qualité de la production du journal enregistré cette saison.

Certains disent simplement que le produit final parle par lui-même, mais à mon avis, ce n'est pas suffisant. Ce n'est pas grâce à un heureux concours de circonstances ou par chance que la qualité du journal s'est accrue, mais bien grâce à de nombreux efforts soutenus et à des centaines d'heures de travail.

OBJECTIFS

Le problème majeur auquel nous avions à faire face, en février 85 dernier, était la mauvaise crédibilité accordée, outre le hémicaire par les étudiants, les professeurs et les administrateurs, ainsi

que par les commerçants et les particuliers de la ville de Moncton. Cette côte de crédibilité nuisait à l'image de notre média et donc réduisait considérablement notre potentiel de vente d'espaces publicitaires.

Afin d'accroître cette crédibilité, deux possibilités étaient envisageables: changer, améliorer et diversifier le contenu; et transformer le contenant pour le rendre plus attrayant, plus présentable.

Pour en arriver à nos fins, il nous fallait beaucoup plus que quelques réunions durant la semaine. Il nous fallait des employés à temps plein durant l'été pour accomplir ce qui est impossible à faire simultanément avec la production du journal.

PROJET DÉTÉ

Le travail exécuté durant l'été a été plus que bénéfique pour le journal. Les dossiers et les archives ont été "nettoyés" de fond en comble puis complétés, ce qui a permis la réalisation de l'Index des numéros étudiants de la FEUM.

Toujours pendant cette période, les locaux du journal subissaient plusieurs modifications. La chambre noire fut remise en état de fonctionnement tandis que la salle de montage devenait le théâtre d'améliorations concrètes, soit l'implantation de véritables tables de

montage.

Enfin, l'un de nos objectifs principaux a été réalisé au-delà de nos espérances, il s'agit de la vente d'espaces publicitaires. Durant l'été, nous avons réussi à vendre 3 000 dollars de plus que l'année précédente pour atteindre la somme magique de 10 000 dollars. Ajouté à cela ce qui fut vendu durant la saison de production, nous avons atteint un nouveau sommet record de 14 379 dollars (voir tableau 1).

Outre ces performances, nous avons aussi eu le temps de produire deux numéros spéciaux totalisant 44 pages (journal de juillet et journal du 3 septembre). Ces deux numéros ont coûté 4 000 dollars à produire. À noter que ces coûts supplémentaires n'auraient jamais pu être couverts si la vente d'espaces publicitaires n'avait été aussi fructueuse qu'elle ne l'a été.

BUDGET 85-86

Les prévisions budgétaires établies cet été prévoyaient des dépenses totales de 32 700 dollars pour la production de 20 numéros. Comme le laissent voir les données incluses dans le tableau 2, ces prévisions ont toutes été dépassées. Deux principaux facteurs ont contribué à l'élargissement de l'écart entre les prévisions et le budget réel.

Le premier de ces facteurs fait référence à une mésestimation entre les

responsables de la FEUM sur le dossier, soit Bernard Lord et Claude Ledeban, et moi-même.

Les prévisions que j'avais faites au mois d'août ne comprenaient pas la production des journaux de mars et avril 1985, qui totalisaient des dépenses de 10 000 dollars 7 500 dollars. Pourtant, l'été de mon projet spécifiait clairement "pour la production de vingt numéros" (ce qui symbolisait le nombre de parutions à venir jusqu'à la fin de l'année fiscale qui se termine en février de chaque année). Il ne s'agissait alors que d'ajoutions des montants dépensés pour la production de mars et avril 85 à mes prévisions. D'où l'origine de la mésestimation.

Heureusement, malgré cette bévue, le coût réel de la production n'a pas diminué ou changé et le nombre de parutions n'a pas été modifié.

Le second facteur est attribuable à l'énorme écart enregistré parmi les rubriques matériel de montage, matériel de photographie, matériel de bureau, frais de poste ainsi que frais du publiciste.

Le matériel de photographie, le matériel de montage ainsi que celui du bureau (un peu moins dans ce dernier cas) constituent les éléments fondamentaux d'un journal à besoin fondamental pour améliorer sa présentation globale. Vu l'étendue de nos objectifs initiaux, le mot d'ordre concernant ces types de fournitures était "pas de limite". Il n'y a

Tableau 1

| # JOURNAL | MARS 85 | AVRIL 85 | JUILLET 85 | SEPT 85 | OCT 85 | NOV 85 | DEC 85 | JAN 86 | FEV 86 | TOTAL: |
|-----------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|--------------------|
| | 3 | 2 | 1 | 5 | 4 | 4 | 2 | 3 | 3 | |
| REVENUS | | | | | | | | | | |
| PUBLICITÉ | 1328.35 | 1097.50 | 377.63 | 3165.88 | 1858.55 | 1737.33 | 879.83 | 1962.75 | 1871.88 | 14379.70 |
| AUTRE | | 70.00 | | | | 30.00 | | | | 100.00 |
| CONTRIBUTION F.E.U.M. | 2745.99 | 2418.74 | 2332.21 | 4768.75 | 3636.59 | 2666.71 | 1567.66 | 1934.59 | 3652.52 | 25723.76 |
| TOTAL: | \$4 074.34 | \$3 586.24 | \$2 709.84 | \$7 934.63 | \$5 495.14 | \$4 434.04 | \$2 547.49 | \$3 897.34 | \$5 524.40 | \$40 203.46 |
| DÉPENSES | | | | | | | | | | |
| BORSES | 1015.00 | 747.50 | | 2028.60 | 1710.00 | 1368.00 | 792.00 | 1036.50 | 1334.50 | 10022.10 |
| IMPRIMERIE (1) | 2191.06 | 1390.43 | 622.50 | 2484.00 | 1985.70 | 1620.30 | 961.30 | 1525.80 | 1853.20 | 14684.28 |
| PHOTOCOPIAGE (2) | 810.00 | 690.00 | 305.00 | 1832.00 | 1345.00 | 1145.00 | 640.00 | 1170.00 | 1547.00 | 9484.00 |
| MATÉRIEL DE BUREAU | | 47.93 | 16.01 | | | 55.22 | | | | 112.16 |
| MATÉRIEL DE MONTAGE | | 14.47 | | 204.79 | 10.84 | 59.57 | 93.03 | 19.87 | 90.63 | 302.47 |
| MAT. PHOTOGRAPHIE | 14.28 | 72.57 | 100.06 | | 290.98 | 68.48 | | 75.19 | 224.79 | 497.51 |
| FRAIS BANCAIRE | 14.00 | 21.20 | 17.20 | 10.80 | 5.80 | 23.80 | 12.20 | 11.80 | | 116.20 |
| POSTE | 30.00 | 33.28 | 1749.13 | | 79.54 | 103.94 | 48.96 | 56.38 | 127.66 | 2230.91 |
| PUBLICISTE | | 568.86 | | 1219.36 | | | | | 214.10 | 214.10 |
| PHOTOCOPIES | | | | | | | | | | |
| TOTAL: | \$4 074.34 | \$3 586.24 | \$2 709.84 | \$7 934.63 | \$5 495.14 | \$4 434.04 | \$2 547.49 | \$3 897.34 | \$5 524.40 | \$40 203.46 |

Le sida est la "peste des temps modernes"

Le syndrome d'immuno-déficience acquise (SIDA), atteinte au système immunitaire de l'organisme et le déclin éventuellement pour laisser le corps sans défense contre les autres maladies. Par conséquent, la mort se produit généralement moins de trois ans après l'apparition de la maladie.

Résumé

Les principaux agents actifs du système d'immunitaire sont les cellules blanches du sang. Le SIDA s'attaque plus particulièrement aux cellules blanches du type T-4, des lymphocytes appelés "cellules T4" par les spécialistes.

Ces cellules sont les plus actives du système immunitaire, car elles contrôlent

l'activité de plusieurs autres types de cellules blanches. Le système immunitaire donc les inter-relations complexes du système immunitaire de l'organisme chargées de protéger le corps contre les infections et les maladies.

Les maladies connexes qui s'étaient aux victimes du SIDA se manifestent rarement en temps normal, préférant s'attaquer aux personnes dont le système immunitaire est déficient ou compromis par le SIDA.

Parmi les maladies populaires chez les personnes atteintes du SIDA, on peut citer: le sarcome de Kaposi, une forme rare de cancer qui se manifeste par l'apparition de taches roses sur la peau, les infections fongiques et autres, la forme rare de pneumonie causée par le

parasite pneumocystis carinii et la méningite.

On note parfois l'apparition d'un lymphodénopathie, inflammation des glandes, et un syndrome nommé ARC. Aids related complex, qui est une forme apparente au SIDA.

Jusqu'à maintenant, le SIDA a frappé 450 Canadiens dont la moitié est décédée. Aux États-Unis, environ 16 000 personnes ont contracté la maladie depuis qu'elle a été identifiée pour la première fois en 1981. En Amérique du Nord, les homosexuels et les bisexuels ainsi que les narcomanes sont les groupes les plus exposés à la maladie.

Le virus du SIDA s'est propagé de la population homosexuelle à la population

hétérosexuelle par diverses façons telles les transfusions de sang, les produits sanguins inoculés aux hémophiles, les contacts sexuels avec des personnes bisexuelles infectées et les aiguilles hypodermiques contaminées.

Mais selon les chercheurs, le virus à l'origine du SIDA ne se transmet que par deux vecteurs différents: le sang et le sperme. S'il est vrai que des quantités infimes du virus ont été isolées dans des prélèvements salivaires et lacrimaux, rien ne prouve que la maladie peut se transmettre par ces voies. En effet, qu'il soit sorti de l'organisme, le virus est rapidement détruit. Par conséquent, il est totalement impossible d'être infecté du SIDA par les aliments, par les sièges de toilette ou par tout autre

du journal Le Front

évidemment pas eu de dépenses folles et extravagantes mais lorsqu'il manquait de quelque chose, on en commandait, sans se préoccuper de la dépense.

Poste

Le journal de juillet à coûté cher. À l'origine, cette facture de 1 700 dollars ne devait pas être comptabilisée dans le budget annuel du Front. Mais après de nombreuses tergiversations, la facture s'est retrouvée chez nous.

L'écart défavorable qu'a dû combler la FEUM a été réglé presque entièrement de cette facture.

Publicité

À ce sujet, on n'a pas grand-chose à dire. L'augmentation des coûts de publicité est à peu près proportionnelle à l'augmentation des ventes d'espaces publicitaires.

BUDGET COMPARATIF DE 1984-85 et 1985-86

Cette rubrique schématise assez fidèlement la croissance de la production au cours des deux dernières années (voir tableau 3).

L'augmentation des dépenses s'est accrue de plus de 35 pour cent, passant de 29 145 dollars en 84-85 à 40 203 en 85-86. Cet écart a été comblé principalement grâce à l'augmentation des revenus publicitaires.

C'est cette augmentation des revenus qui nous a permis d'introduire la couleur chaque semaine, d'utiliser une qualité de papier supérieure qui jaunit moins vite que le papier ordinaire, et surtout d'accroître le nombre de photos et d'articles.

Somme toute, le tableau 3 parle pour lui-même. Les revenus et les dépenses ont augmenté tout comme la qualité globale du journal.

IMPRESSION GÉNÉRALE

C'est avec une immense satisfaction que nous terminons, avec ce numéro, notre mandat. À compter du mois d'avril, l'équipe du journal sera dirigée par un nouveau directeur et un nouveau rédacteur en chef.

Leurs tâches ne seront certainement pas plus faciles, mais combien plus agréables puisque les finances et la crédibilité du journal sont à leur meilleur.

Certes, il reste encore beaucoup de travail à accomplir, mais le défi n'est pas trop décourageant pour ceux et celles qui voudront le surmonter.

Avant de quitter pour de bon l'organisation du journal, nous souhaitons émettre quelques recommandations d'usage.

RECOMMANDATIONS

— Afin de mettre fin à l'hémorragie causée

par le rabais accordé aux organismes étudiants du campus, nous recommandons de diminuer considérablement le rabais offert à ces organismes, soit de passer de 60% du plein prix à 75% du plein prix.

— Les prix de la publicité en général devraient subir une hausse d'environ 10% afin de porter, par exemple, le prix de la page complète de 150 dollars à 175 dollars.

— Un tarif de 10% du prix devrait être demandé en supplément du prix initial aux acheteurs qui ne présentent pas une maquette prête pour la caméra.

— Une distinction officielle devrait être faite entre la facture pour une page de droite et la facture pour une page de gauche. Celle de droite devrait coûter 10% plus cher.

• Ces recommandations réduiraient certainement le nombre des acheteurs potentiels mais les revenus globaux devraient rester environ les mêmes. Les gains d'espaces disponibles pour les textes seraient donc accrues sans pénaliser l'ensemble des revenus.

— Des efforts devraient être déployés afin de créer un lien concret avec les deux autres composantes de l'Université de Moncton. Ces liens pourraient être établis sur une base mensuelle, bimensuelle ou hebdomadaire. Personnellement, le critère que des liens mensuels seraient préférables pour l'ensemble de la production du journal.

— Une campagne devrait être orchestrée

auprès des ancien(ne)s et ami(e)s afin d'accroître et d'élargir la diffusion du journal.

— Des liens concrets devraient être établis avec tous les autres journaux étudiants francophones du pays (échange de journaux principalement).

— Nous devons aussi avec qui nous n'avons pas encore de liens.

— Une étude devrait être envisagée afin d'effectuer une sortie en ville avec le journal. Étendre sa distribution en quelque sorte.

— Créer un troisième poste au comité de rédaction, soit un assistant à la rédaction, afin de décongestionner le travail ardu du rédacteur en chef.

• Ce ne sont pas les idées qui manquent et il y a place pour de l'imagination.

Bonne chance
Jean-Yves Depeyre

• J'ose espérer que la préparation et la présentation d'un rapport annuel deviendra chose courante au journal pour le bénéfice de nos lecteurs et lectrices.

TABLEAU II ÉCARTS DE BUDGET

| REVENUS: | RÉEL | BUDGET | ÉCART |
|---------------------------|--------------------|--------------------|-------------------|
| PUBLICITÉ | 14 479.70 | 9 000.00 | 5 479.70 |
| CONTRIBUTION FEUM | 25 723.78 | 23 700.00 | 2 023.78 |
| GRAND TOTAL: | 40 203.46 | \$32 700.00 | \$7 503.46 |
| DÉPENSES: | | | |
| bourses | 10 022.10 | 10 400.00 | (377.90) |
| imprimerie | 14 664.29 | 10 395.00 | 4 269.29 |
| photocomposition | 9 484.00 | 8 610.00 | 874.00 |
| total: | \$34 170.39 | \$29 405.00 | \$4 765.39 |
| matériel de bureau | | | |
| mat. de montage | 302.47 | | |
| mat. de photo. | 497.51 | | |
| fraix bancaires | 771.16 | | |
| poste | 116.20 | | |
| publiciste | 2 230.91 | | |
| photocopies | 1 950.72 | | |
| total: | 214.10 | | |
| total: | \$6 033.07 | \$3 295.00 | \$2 738.07 |
| GRAND TOTAL: | \$40 203.46 | \$32 700.00 | \$7 503.46 |

TABLEAU III
Budget comparatif

| | 1984-85 | 1985-86 | ÉCARTS |
|-------------------|--------------------|--------------------|----------------------|
| PUBLICITÉ | 6 529.70 | 14 479.70 | *(7 950.00) |
| CONTRIBUTION FEUM | 22 615.73 | 25 723.76 | *(3 109.03) |
| TOTAL: | \$29 145.43 | \$40 203.46 | \$(11 058.03) |
| BOURSES | | | |
| IMPRIMERIE | 8 473.00 | 10 022.10 | -(1 549.10) |
| Photocomposition | 13 455.00 | 14 664.29 | -(1 209.29) |
| Photographie | 5 815.00 | 9 484.00 | -(3 669.00) |
| Montage | 208.59 | 771.16 | -(562.57) |
| Fourniture Bureau | 70.92 | 497.51 | -(426.59) |
| Formation | 164.92 | 302.47 | -(137.55) |
| Poste | 607.75 | 1 900.72 | -(1 292.97) |
| Frais Bancaires | 216.96 | 0.00 | + 216.96 |
| Photocopies | N.D. | 2 230.91 | -(2 230.91) |
| | 133.30 | 116.20 | + 17.10 |
| | 0.00 | 214.10 | -(214.10) |
| TOTAL: | \$29 145.43 | \$40 203.46 | \$(11 058.03) |

Sida...

objet environnement.

Face à un tel problème, les spécialistes déploient tous leurs efforts et leurs énergies afin de découvrir le médicament miracle. On utilise notamment des immuno-dépresseurs tels que la cyclosporine, une drogue utilisée pour prévenir le rejet dans les transplantations, dans l'espoir de tuer les cellules sanguines infectées par le SIDA et de les remplacer par des cellules saines. De plus, on tente de rendre le système immunitaire plus énergique en procédant à des transplantations de la moelle épinière et du thymus. Finalement, on teste actuellement diverses drogues anti-virales, dont le HPA-23, médicament qui a été injecté au célèbre acteur Rock Hudson.

Malgré tous les efforts déployés, on en sait encore très peu sur cette maladie mortelle pour laquelle les chercheurs ont jusqu'à maintenant recherché en vain une cure. Ainsi, en extrapolant, les spécialistes prévoient que quelque 25 000 Canadiens pourraient développer le malade d'ici le début des années 90. Le SIDA constituerait alors le pire fléau de ce siècle.

Le directeur du Front, Jean-Yves Depeyre, et la rédactrice en chef, Lise Michaud, souhaitent bonne chance aux nouveaux membres du comité de rédaction, le directeur René Landry et le rédacteur en chef, Robert Laflamme.

Longue vie au Front!

Lise Michaud
Jean-Yves Depeyre

culture

Acadie-Culture

Le 8 mars, journée internationale des femmes. À Moncton, cette journée toute particulière s'est célébrée sous le thème de la créativité en Acadie. Ou'en est-il de cette créativité en Acadie? Bien entendu, il y a ce que l'on pourrait appeler "l'establishment" artistique. C'est-à-dire ceux et celles appelés à rendre compte de l'art Acadie et ce un peu partout à travers le monde.

L'"establishment" est plus important numériquement, quelques artistes seulement: Herménégilde Chiasson, Gérard LeBlanc, Rose Després et Diane Léger, tous en performance ce mois-ci au Kacho, en sont les principaux points d'avant-garde. La journée internationale des femmes peut paraître hors-contexte de la question de "l'establishment" artistique en Acadie mais dans les faits l'organisation de cette journée a bien démontré que le réseau artistique à Moncton ne court pas les grands boulevards.

Trouver de jeunes femmes artistes semble être une tâche des plus fastidieuses, allez savoir pourquoi. Phénomène inexplicable, mérité artistique des jeunes ou déplacement des priorités des jeunes vers l'art plus mondain? Encore très récemment, Gérard LeBlanc s'étonnait qu'aucun mouvement artistique acadie ne vienne troubler les eaux de l'art acadie. Pourtant, il y a bien ceux de la formation musicale "Syntax Error" et l'excellent Jacques Gauthier, grand lauréat du Festival de la chanson de Granby. Les artistes qui sont produits il y a à peine quelques semaines au "Foutoumes Electriques", LE night-

club dément de Montréal. Il y a aussi des Acadiens hors-Acadie tels Clavet d'Edmonton, macquieure de calibre international, et Hayes de la Baie, ex-rédacteur en chef du prestigieux "Interieur" d'Andy Warhol. Ce dire de Paul LeBlanc, un des très rares non-Américains à s'être mérités un Oscar... quelques années à peine et il avaitignon sur rue St-George.

Le phénomène inquiète. Si dans le passé les artistes acadie se voyaient écartés des plans sociaux dans le cadre d'une chasse aux scandales provinciales, il en va tout autrement en 1988 où les artistes, la relève déserte délibérément l'Acadie. Les artistes acadie sont ceux qui s'entretiennent sur l'Acadie, les autres ne sont qu'Acadiens. En effet le qualificatif "artiste acadie" désigne bien plus un type d'art que le nationalité de l'artiste. La phase nationaliste de l'art est un mandrill obligatoire... après on passe à autre chose. Le réalisateur acadie Serge Morin semble avoir pigé. Deux films à contenu politico-nationaliste évident et puis... hop, Montréal avec André Forcier. A Montréal, Serge Morin retrouve Jean-François, son fils, le soliste de l'erreur de syntaxe...

Le théâtre en Acadie passe par l'École Nationale de Théâtre de Montréal. Tous les comédiens et techniciens en révent. Air Canada et Via Rail font des affaires d'or. Beaucoup d'aller-retour Moncton-Montréal, c'est la ronde des auditions, des qualificatifs. Certains réussissent, d'autres pas; certains restent et d'autres pas. Et l'Acadie dans cette ronde

étourdissante: un havre de calme où l'on vient se reposer. De la bouche même d'étudiants en art dramatique de l'U de M, les pièces de théâtre françaises produites par des universités anglophones seraient plus probables que les productions du Théâtre Populaire d'Acadie. Mystère et boule de gomme.

A l'abri du "Top 40" Tom Waits grogne inlassablement son blues!

Tom Waits. Un nom, un artiste, mais surtout une voix. Tom Waits, c'est l'anti-héros, le type à la gueule rébarbative. "American dream" rauque et éraillé d'un chanteur qui traîne son blues sur le fil des ans.

Le "top 40" continue de l'ignorer. Après tout, cet espèce de poète désabusé n'est pas le dernier venu sur la scène du show-business, mais on persiste dans l'indifférence. Plus quand on fait la nomenclature des chanteurs et chanteuses à succès, on comprend pourquoi Tom Waits ne fait pas partie de ce groupe et, nécessairement, des "charts américains".

Sa voix rappelle étrangement les lendemains de foires alcoolisées, mais elle continue néanmoins à se surpasser. Il n'a rien perdu de son grognement cavernieux (je cherche encore le terme exact) et ma foi, cette voix finit presque par nous émouvoir par sa justesse et sa précision.

—Hépe Madame, et elle est où la relève?...
—Sale où se trouve Los Angeles?...
...suhh... en bas et gauche...
...()... et Montréal?
—Ah ça ou... mes deux frères y demeurent.

Bruno Hamel

C'est du blues. Sauf que dans son cas, c'est du Tom Waits blues. Un air de fête, d'ironie et de folie flottent dans ses chansons.

Mais n'ayez crainte, Tom Waits fera rarement la manchette, même s'il compte plusieurs disques à son actif et même quelques vidéos-clips. Il ne fracassera probablement jamais des records de ventes de disques et il ne viendra probablement jamais jouer au Kacho!

Or, c'est pour cette raison, ou ces raisons devrais-je dire, que cette chronique est dédiée à Tom Waits. C'est pas très difficile d'être marginal aujourd'hui, mais combien d'entre eux connaissent malgré tout un certain succès? Et Tom Waits est un de ceux-là. Avec sa gueule défrichée et ses sillures de vieux freak non-réhabilité, il persiste néanmoins à séduire un public las de "top 40". Et à ma grande joie, je suis un de ceux-là.

Luc Potvin

Cependant il y a des exceptions (...)

Au mur il y a une lithographie; deux enfants - un garçon, une fille - au regard qui trahit les inquiétudes des années folles (1924).

Et puis il y a aussi ce jeune homme affairé à peigner une poétique qu'il destine.

Ce jeune homme, ce coiffeur, est Daniel Haché. Plus qu'un coiffeur il est surtout un artiste. Son canevac c'est le cuir chevelu, voilà tout. Pratiquement diplômé de l'U de M en arts visuels, Daniel Haché s'est exilé à Montréal à l'école de coiffeur Roland St-Germain, pour parfaire son art capillaire. Les enfants de 1924, on les retrouve rue Gordon à Moncton au salon de coiffure Profiles.

Depuis peu on assiste à une véritable explosion dans le domaine de la coiffure à Moncton. Il faut dire que ces cheveux ont de grands maîtres en cette cité: Paul LeBlanc, Marc Benoit et Jules Bourque pour ne nommer que ceux-là.

Ces grands du cheveu ont semblé ouvrir la voie à une légion de jeunes coiffeurs qui, plus souvent qu'autrement, doivent patienter de longues années

avant de savourer une certaine reconnaissance professionnelle.

Cependant, il y a des exceptions à cette règle et Daniel Haché est de ce nombre, un talent oblige. En effet, il travaille dans l'un des meilleurs repaires de la coiffure à Moncton - Profiles.

Par-dessus tout, Daniel Haché est de ces artistes new-wave de Moncton. Il est en effet de la vague multi-media, multi-disciplinaire.

Après ses études à Moncton, 1984 sera le départ pour Montréal afin d'y étudier plus particulièrement la coiffure. De retour en Atlantic Canada l'été dernier, l'ex-universitaire s'est tout naturellement imposé par son talent. Il fut d'ailleurs de ceux qui rendirent un hommage tout particulier à Paul LeBlanc lors d'une parade de coiffures-réception-monstre ici même à Moncton, en octobre dernier. Et n'est-il pas celui qui façonne les coiffures de la récente production du Théâtre Populaire d'Acadie?

Il y a aussi ce jeune homme affairé à peigner (...)

Bruno Hamel

Au Ciné-campus du 26 au 30 mars

LADY-HAWK

La femme de la nuit



Américain, 1985. 121 min. Coul. Scène. Drame fantastique réalisé par Richard Donner. Scén.: Edward Khmara, Michael Thomas. Tom Manckiewicz. Phot.: Vittorio Storaro. Mus.: Andrew Powell (non Dolby). Mont.: Stuart Baird. Int.: Mamee Broderick, Roger Haug, Michelle Pfeiffer, Lou McKern, John Wood, Ken Hudson-Webster, John Age. Philippe Gaston (un jeune frère-lainé, évadé de la forteresse du frère Étienne). Philippe constate que le faucon du chevalier se transforme la nuit en une loup noir. C'est là le résultat d'un sortilège conçu par l'évêque de Navarre, qui s'est donné mission de supprimer le seigneur d'Abelle (démotivé qui se nomme Isabeau alors qu'Étienne pour sa part devient un jeune gens. Avec l'aide d'un vieux moine, Philippe trouve le moyen de conjurer la malédiction et de réunir les amants éparpillés.

Cette légende à l'ancienne conçue à la moderne se présente dans une illustration soignée qui fait bon usage de décors naturels ombragés en divers coins de l'écran qu'on voit naturellement dans la narration. Il y a une vigueur appropriée dans les séquences des scènes d'action en même temps qu'un humour caustique trouve place dans ses dialogues. L'interprétation est plus que satisfaisante. (4)

Championnat canadien d'athlétisme

Nos athlètes n'auraient pu faire mieux

Huit athlètes se sont envolés à destination d'Edmonton pour représenter l'Université de Moncton lors des Championnats canadiens d'athlétisme, qui ont eu lieu les 14 et 15 mars derniers.

Yves Blouin

Même si la performance de nos athlètes est loin d'être à la hauteur de celle réalisée par les équipes de l'Ouest et de l'Ontario, quelques marques ont été abattues durant cette compétition d'envergure nationale.

En effet, l'équipe, composée de Robert Landry, Jean-François Richard, Daniel Dionne et Sylvain Savoie, a amélioré son temps de deux secondes au relais 4 fois 200 mètres.

De son côté, Lise Deveau a bien fait également, réussissant un saut d'une longueur de cinq mètres 40, soit neuf centimètres de plus que sa meilleure marque personnelle. Avec ce saut, elle a

mérité une cinquième position.

Pour ce qui est de Debbye Baesque, cette athlète de Tracadie, elle a parcouru la distance de 3000 mètres en un temps de 10 minutes 18 secondes, ce qui lui a permis de terminer au cinquième échelon de cette épreuve.

Pour sa part, Robert Landry qui est allé à sa troisième participation à un championnat canadien, n'a pu revenir de la capitale albertaine avec une médaille, ce qui était son objectif avant cette compétition. Il a terminé au neuvième rang sur 60 mètres haies, franchissant la distance en 1,80 seconde.

Sylvain Savoie a aussi terminé à la neuvième position sur 600 mètres, réussissant un temps de une minute 26 secondes. Cette performance est loin de celle qu'il s'était fixée, c'est-à-dire une minute 21 seconde. Cependant, Savoie aurait certes réussi à atteindre cet objectif, n'eût été des nombreux

problèmes techniques auxquels il a dû faire face.

Au lancer du poids, Arthur Long a réalisé un jet de 13 mètres 20, ce qui lui a valu la neuvième place.

En ce qui concerne la discipline du saut en hauteur, Gisèle Bilodeau a franchi la barre installée à un mètre 60 du sol. Ce saut lui a donné une dixième position.

Enfin, si on s'en tient aux commentaires des instructeurs, MM Charles Babineau

et Hervé Ulmer, les représentants de l'Université de Moncton ne pouvaient faire de miracles à ces championnats nationaux.

"Lorsqu'une équipe comme la nôtre n'est pas habituée de se mesurer à des athlètes de haut calibre, il est tout à fait normal de voir nos représentants se faire battre par les athlètes de l'Ouest et de l'Ontario, car l'athlétisme à ces endroits est très fort", concluent les deux instructeurs.

Graffiti sportif

Dans la ligue de soccer intérieur, les séries semi-finales se mettront en branle le mercredi 26 mars prochain, alors que dans le premier match, le DHS de Moncton disputera la victoire avec Magreb à compter de 20h. Puis, dans l'autre rencontre, qui débutera à 21h, la Tunisie croisera le fer avec les Embrayeurs.

Il est également important de noter qu'il y aura une réunion pour le circuit de hockey intra-mural de l'Université de Moncton. Elle aura lieu le mercredi 26 mars à compter de midi, au local 228 du CEPS. On y discutera notamment du

code d'éthique d'un joueur intra-mural, de la reconnaissance ou de la récompense des joueurs, et également de l'arbitrage. Tous les joueurs ainsi que les personnes intéressées sont invitées à y assister.

Enfin, le banquet annuel des mérites sportifs aura lieu le jeudi 3 avril prochain à compter de 19h. Le tout débutera au salon étudiant de la Faculté des Sciences de l'éducation, pour se poursuivre à l'auditorium de cette faculté. Finalement, ce banquet d'honneur se terminera à la cafétéria de l'édifice Léopold-Tailon, où se tiendra une soirée sociale.

Le SAR tourne la page sur une autre saison de hockey

Les activités des ligues de hockey du Service des Activités récréatives (S.A.R.) de l'Université de Moncton ont pris fin récemment par la présentation des séries de fin de saison, où l'on a couronné les grands champions des classes gentlemen, semi-compétitive et compétitive.

Robert Laflamme

Dans la catégorie gentlemen, le R.S. Laquator a battu en finale les Isotopes, champions en saison régulière, au compte de 5 à 3, grâce à une performance de Daniel Bourgeois qui a marqué un but et s'est fait complice de deux autres. Fernand Hébert a été le meilleur joueur chez les perdants avec un but et une passe.

En classe semi-compétitive, les Ruckers Alpins ont défait les Hockey Pucks par le score de 5 à 1, Gilles Cyr (2 buts, 1 passe) et Pierre Cyr (1 but et 2 passes) ont dirigé l'offensive des gagnants. Denis Carrier, des Hockey Pucks, a été le seul à tromper la vigilance de François Long.

Finalement, le Labett Light, au hockey compétitif, a facilement vaincu les Étoiles, au pointage de 8 à 3. Deux fillets de Yves Fournier et une performance de trois points de Johnny Grant ont aidé le Labett Light à décrocher les grands

champions.

Une bonne saison de hockey

Selon Ghislain Cyr, responsable du hockey compétitif, l'année 1985-86 aura été bonne dans l'ensemble, malgré un lent départ. Mais le tout est vite rentré dans l'ordre par la suite.

"Une ombre au tableau toutefois: on a dû expulser une équipe du circuit en raison d'un manque de discipline. A part ça, tout a bien été", a-t-il répété.

Paul Boudreau, le grand maître du SAR, remercie par sa part toutes les équipes qui ont participé cette saison, et il espère qu'un plus grand nombre de formations entrera dans la vague la saison prochaine, pour ainsi hausser la qualité de jeu du hockey intramural.

Réunion importante

Tous les joueurs et les personnes intéressées à la cause du hockey intramural sont invitées à assister à une importante réunion qui aura lieu mercredi prochain à midi au local 228 du CEPS.

Sept points sont à l'ordre du jour: ouverture de la réunion; ajout à l'ordre du jour; adoption de l'ordre du jour; code d'éthique d'un joueur intra-mural; reconnaissance de joueurs; arbitrage ou non; et autres points.

Portrait des athlètes de février

Maryse Laillier vient de compléter sa première saison avec les Anges Bleus au volleyball. Originaires de Westlock, au Québec, Maryse s'est affirmée comme une passeuse de premier ordre pour la troupe de l'entraîneur Daniel O'Carroll. Maryse a, entre autres, aidé l'équipe à gagner un tournoi à Rimouski en début de campagne. De plus, l'étudiante de première année en Loisirs, a été sélectionnée sur l'équipe étoile du 10e Omnium de volleyball de l'Université de Moncton.



Maryse Laillier

En février, Maryse, qui a déjà fait partie de l'équipe du Cegep de Rivière-du-Loup, a contribué aux cinq victoires des Anges et ses efforts ont été reconnus lorsqu'elle a été choisie au sein de la formation étoile de l'Association sportive interuniversitaire de l'Atlantique (ASIA).

Dernièrement, les Anges Bleus ont participé au championnat canadien de volleyball universitaire. Elles ont terminé au 8e et dernier rang de la compétition.

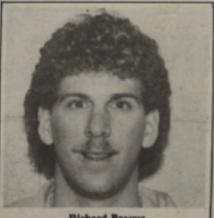
L'an prochain, Maryse ne sait pas encore si elle fera partie des Anges Bleus. Tout dépendra de sa situation pécuniaire.

Richard Baesque

Le vétéran attaquant des Aigles Bleus

au volleyball a certes connu le plus beau mois de février de sa jeune carrière. L'athlète de 21 ans de Tracadie a été un rouage important dans la victoire "des autres Aigles" sur les Tigers de l'Université Dalhousie en finale de l'ASIA.

Richard a reçu bon nombre d'honneurs au cours de la dernière campagne. En janvier, il a été nommé sur l'équipe étoile de la classique de Dalhousie. En février, l'étudiant de la Faculté d'administration a été honoré à titre de joueur par



Richard Baesque

excellence dans l'Association de l'Atlantique, et l'Union sportive interuniversitaire canadienne l'a choisi parmi les 20 meilleurs joueurs au pays.

Toute une ascension pour un gars qui ne connaissait rien au volleyball à son arrivée au Centre universitaire de Moncton, il y a quatre ans.

La saison prochaine, celui que l'on surnomme "Big Bird", en raison de ses 6'5 pieds et de ses cheveux blonds bouclés, ne sait pas encore s'il endosera l'uniforme Bleu et O'R. S'il impressionne au camp de sélection de l'équipe canadienne, Richard demeurera à Calgary. Sinon, il reviendra à l'Université de Moncton.

Les Aigles Bleus trébuchent au Championnat canadien

Les Aigles Bleus de l'Université de Moncton, classés premiers au pays, ont déçu jeudi dernier au Championnat canadien de hockey universitaire, à Edmonton, en s'inclinant par la marque de 5 à 4 devant une formation pourtant cotée neuvième, les Golden Bears de l'Alberta.

René Landry,

des Aigles ont vite du jouer du hockey de rattrapage puisque après le premier

but, les Golden Bears menaient déjà 3 à 1. Les troopers de l'instructeur Jacques Noël ont livré la marchandise en deuxième période en marquant à deux reprises, grâce aux buts de Claude Vilgrain et d'Alain St-Arnaud.

Ils ont bien failli prendre les devants pour la première fois dans le match quand Eric Cormier a fait pénétrer la rondelle dans le filet adverse. Mais l'arbitre Richard Trotter du Québec a refusé le

but. Une décision que plusieurs ont qualifiée de douteuse. Cela a refroidi les ardeurs des Aigles qui n'ont compté qu'un seul but en dernière période pour finalement s'avouer vaincus.

Les Aigles Bleus étaient à cours d'un homme pour deux des trois buts des Golden Bears en première période. La défensive n'a donc pas tenu le coup.

Les Aigles ont donc échoué dans leur

tentative de remporter un troisième titre national en six tentatives.

Une consolation, la belle performance du gardien Dave Quigley, qui a fait face à 40 lancers. Il a été choisi le meilleur joueur dans le camp des porte-couleurs bleu et or.

Au moment d'écrire ces lignes les nouveaux monarques du hockey universitaire n'étaient pas connus.

2 victoires et 1 match nul pour l'équipe de handball

Le dimanche 16 mars dernier, l'équipe masculine de handball de l'U de M rencontrait les formations de sa division et celles de la division nord, pour disposer des matchs ordinaires du calendrier. Des rencontres se tenaient au CEPS du Centre universitaire de Moncton. Les Aigles ont terminé la journée avec une fiche de 2 victoires et une nulle.

Michèle Mazorelle

"Je m'attendais à ce que nous connaissions des matchs serrés, car nous avons donné notre maximum lors du tournoi de l'Éstran à Québec, et notre performance s'en est ressentie", a expliqué l'entraîneur, Gilles Arseneau. "De plus, la semaine dernière, à cause du Championnat canadien de volleyball nous n'avons pu nous entraîner autant qu'à l'habitude."

Lors de ces matchs, le "Bleu et Or" a tout d'abord battu la troupe de Shippagan au compte de 18 à 16. Les buts sont allés à Hermil McLaughlin (6), Bernard Losier (5), Guy Sautnier (2), Réal Robichaud (2), Raymond Losier (2), et Gilles Arseneau (2).

Puis la formation de Négusic s'est inclinée devant l'U de M, 16 à 9. Hermil McLaughlin a dirigé l'attaque des aïeux avec 5 buts. Gilles Arseneau (3), Paul Albert (2), Jacques Breau (2), Bernard Losier (2), Marc Lirette (1), et Guy Sautnier (1) ont complété le pointage.

Et finalement, les Aigles ont fait match nul contre l'équipe de Sheila, 12 à 12. Guy Sautnier (4), Maurice Besque (4), Marc Lirette (1), Bernard Losier (1), Hermil McLaughlin (1) et Helder Duarte (1) ont marqué lors de la dernière joute de la journée.

Poste à combler

Directeur(e), sécurité auxiliaire
(pour l'année 86-87)

FONCTION:

Sous la direction du Chef du Service de sécurité, le(la) titulaire sera responsable pour la gestion du corps de sécurité auxiliaire. Il(elle) sera chargé(e) de planifier, coordonner et diriger le travail de ce corps, notamment en ce qui concerne la sécurité de l'Aréna, celle des activités sociales étudiantes et occasionnellement l'assistance au Service de sécurité. Il(elle) verra au recrutement, à la formation, et à la supervision du personnel et s'occupera de la distribution des fiches, de la préparation du registre de paie et de la facturation des clients.

QUALITÉS REQUISES:

—Au moins une année d'étude complétée avec succès au CUM et être inscrit(e) préférentiellement au niveau de 4e année à l'automne 1986.

—Une année d'expérience au sein de cette organisation ou posséder une expérience équivalente.

—Disponibilité et rendement académique satisfaisant.

—Sens de responsabilité et une aptitude dans la gestion et la supervision.

—Habiletés en communication et animation.

Faire parvenir sa demande écrite accompagnée d'un bref curriculum vitae au plus tard le 28 mars au:

Centre d'emploi du Canada sur Campus
Local 401, pavillon Léopold-Tailion
Centre universitaire de Moncton

RÉMUNÉRATION:

Le ou la titulaire recevra un traitement mensuel dont la valeur dépendra de sa disponibilité et de l'importance de sa charge administrative. (Minimum 1,100\$ pour l'année académique).

L'IFUM

L'IFUM

DEMI-FINALE
LE 25 MARS
A LA CHAPELLE A 19h00
NOIRS VS ROUGE
ET
BLEU VS VERT
LES PREMIERS AU CLASSEMENT SONT LES NOIRS
(LA FINALE SERA PRÉSENTÉE AU CEPS LE ★ AVRIL)

Publité

T-shirts de CKUM-MF en vente

T-Shirts, manches 3/4 en 2 couleurs, en vente pour \$5 aux étudiants de CKUM-MF. C'est maintenant le temps de penser à rapporter des souvenirs... Achetez un T-Shirt de CKUM-MF, ça ne coûte pas cher, mais ça vaut la peine.

Conférence

DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

La département de science politique organise un débat conférence sur "Les élections en France: résultats et perspectives", Gilles Bouchard, politologue et directeur du département de science politique, Lawrence Olivier, professeur au département de science politique, prendront la parole à cette occasion.

La communauté universitaire est invitée à participer le mardi 24 mars à 11h45 au local 438 Tallon à ce débat de la science politique.

BIENVENUE A TOUS ET A TOUTES!

Vidéo

Stasap Guatemala est un vidéo qui relate la situation aliénée des Indiens à Guatemala. Le vidéo sera présenté au local 164 de l'édifice des Sciences infirmières de l'Université de Moncton lundi le 24 mars à 19h30. Stasap Guatemala signifie goulu ou camp de concentration dans lesquels les descendants de la grande civilisation des Mayas sont cantonnés, relégués au travail forcé et au lavage de cerveau sous le contrôle de l'armée guatémaltèque.

Avis de concours

CKUM-MF est à la recherche de personnes intéressé(e)s à combier les postes énumérés ci-dessous pour l'année académique 1986-87. Les candidat(e)s choisis seront rémunérés sous forme de bourse (montant fixe par semestre) sauf pour le poste de vendeur(euse) qui reçoit une commission. Veuillez noter que les définitions de tâches actuelles sont en voie de révision et que les montants de bourse seront probablement augmentés pour 86-87.

Les mises en candidatures seront acceptées jusqu'au vendredi 28 mars à 18h. Pour tout renseignement, veuillez contacter le directeur général, Jean Berthélemy, au 858-4488. Faites parvenir votre candidature au bureau du directeur général, local 208, Maison des étudiants, 159 avenue Massey (derrière l'édifice Tallon).

Postes bourse (total 2 semestres 85-86)

| | |
|--|-----------------------|
| - Directrice de la programmation | \$700 |
| - Directrice de l'information | \$600 |
| - Directrice du marketing | \$700 |
| - Directrice des finances | \$500 |
| - Responsable de l'entretien technique | \$400 |
| - Responsable de la musique | \$420 |
| - Coordonnatrice de la mise en ondes | \$400 |
| - Productrices (2) | \$420 |
| - Chefs de pupitres (5) | \$ 90 |
| - Vendeuse | commission: 15% |

N.B. Tout ce qui fait référence au genre féminin dans les termes précédents, fait aussi référence au genre masculin.

Jean Berthélemy

Directeur général

Vente

Super Vente de Pétaseries

à la Faculté des Sciences et Ecole de Génie le mardi 25 mars à l'heure du dîner venez vous régaler organisée par les finissants '87 du B.I.A.

Conférence

SENSIBILISATION STRESS

par CLÉMENT LOUBERT 28 MARS 1986 (MERCREDI) 12H15, LOCAL 050 FACULTE D'ADMINISTRATION BIENVENUE A TOUS!

Organisé par le Comité de perfectionnement personnel de soutien administratif Association des employés de l'Université de Moncton.

Conférence

Conférencier: Frank McKenna, Chef du Parti libéral du Nouveau-Brunswick. Sujet: Les principes sous-tendant une politique linguistique pour le Nouveau-Brunswick.

Date: Le mercredi 26 mars 1986.

Lieu: Salle 258, Ecole de droit, Université de Moncton.

Heure: 12 h 30 - 13 h 30.

Projet pilote au Théâtre Acadie

Par l'entremise de Théâtre Acadie, Monsieur Yvon Ancelet de la région de Montréal, comédien, amateur, narrateur et membre de l'Union des artistes, viendra donner des ateliers en Expression Dramatique dans la région de Moncton, N.-B., du 15 mars au 18 avril prochain.

Monsieur Ancelet donnera des ateliers en Expression Dramatique aux écoles Saint-Henri, Champ-de-Amitié, Beauséjour et à la maternelle Au Soleil Levant, regroupant des jeunes âgés de 5 à 16 ans; ainsi qu'un atelier de fin de semaine pour une quinzaine de participants.

Réunion

le 19 mars 1986

Bonjour,

Je désire par la présente inviter la population étudiante, la communauté de Moncton, ainsi que les membres du conseil d'administration des M.A.U.I., à une réunion régulière du conseil d'administration. La réunion aura lieu le jeudi 3 avril à 19h00 au 431 Tallon.

Voici les points à l'ordre du jour:

1. Ouverture de la séance
2. Election d'un président d'assemblée
3. Election d'un secrétaire d'assemblée
4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 mars 1986
5. Amendements à la constitution
6. Ecarts de budget
7. Mandat du directeur général
8. Varia
9. Clôture de la séance.

Le président des M.A.U.I.,

Jean Léger

A vendre

Dactylo de marque Olympia, série reporté électronique avec "case" protecteur. Etat neuf. Prix à discuter. Composés le 854-8277 après 17h ou le 853-8540 durant la journée.

Conférence

Invité: MARCEL VEILLEUX revient de 17 ans au Chili. Il nous parlera de ce pays qu'il connaît bien et nous aidera à comprendre les enjeux qui secouent le continent sud-américain.

Coups d'état, rifouche, lutte pour l'accès à la terre, justice pour les populations indiennes, richesse des uns et pauvreté extrême des autres: les échos qui nous parviennent du continent voisin nous bouleversent.

Pour en apprendre davantage: endroit au 442 de l'édifice Tallon le mercredi 26 mars 1986, de 12h à 14h

(organisé par ASKI-Y Education et promotion de la solidarité internationale)

Pour plus de renseignements, contacter Marc Johnson au 856-4121.

Postes à combler au sein de la FEUM

La FEUM est à la recherche d'étudiants pour siéger aux comités et aux postes suivants. On vous invite donc à participer, car vous savez sans doute qu'une telle implication vous apportera une expérience enrichissante au niveau de votre formation générale.

Comité de la politique linguistique:

Deux étudiant(e)s

Mandat: - Codifier la politique linguistique de l'Université et la tenir à jour.

- Recevoir les plaintes de nature linguistique qui lui sont présentées par écrit, les étudier et transmettre ses recommandations aux groupes concernés, par l'intermédiaire du recteur.

- Donner des avis aux corps concernés à des cas ayant trait à la langue d'usage.

- Au moins une fois l'an, faire un rapport au recteur (ou au vice-recteur).

Comité d'appel du Sésat:

Deux étudiant(e)s

Mandat: - Examiner, juger et sanctionner tout grief d'étudiant qui, ayant épuisé toutes les voies normales de recours, estime avoir été traité injustement et lésé dans ses droits sur le plan académique.

- Examiner, juger et sanctionner tout grief pour motifs académiques relatifs à l'admission ou la réadmission de tout étudiant.

Comité des normes linguistiques:

Un(e) étudiant(e)

Mandat: - Proposer et mettre à jour les normes linguistiques de l'Université

- Elaborer, expérimenter et évaluer les moyens d'implantation desdites normes.

Comité disciplinaire:

Trois étudiant(e)s

Mandat: - Plus concrètement, le comité entend, juge et sanctionne les cas de discipline qui lui sont soumis.

À vendre

BILLET D'AVION ALLER-RETOUR VANCOUVER/EXPO 86 vols de mal Tel. 855-1291

Réunion

REUNION GENERALE DU COMITE LA PASSERELLE

Le mercredi 26 mars à 13h au local 170

Administration

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Rapport financier
4. Projet de fusionnement avec les services aux étudiants de l'U. de M.
5. Perspectives d'emplois d'été
6. Projets futurs - cartes de membres - activités de l'organisme
7. Elections des membres de l'exécutif
8. Autres
9. Clôture

L'avancement de la condition des femmes commence par votre présence à cette réunion. La PasserELLE vous invite toutes et tous à assister à la réunion générale.

- Les sanctions peuvent aller jusqu'à la suspension, la non-réadmission à l'expulsion.

- Le comité peut réviser annuellement son fonctionnement, ses règles de procédure, l'échelle des sanctions - autre que la suspension, la non-réadmission et l'expulsion - et faire ses recommandations au recteur (ou à son délégué).

Les postes suivants doivent également être comblés:

Président(e) d'assemblée

Un(e) étudiant(e)

Mandat: - Présider les réunions régulières de la FEUM, et y maintenir l'ordre; une bonne connaissance du code Morin serait un outil indispensable.

Secrétaire d'assemblée

Un(e) étudiant(e)

Mandat: - Responsables de prendre note de toutes les résolutions et propositions qui sont déposées sur la table du conseil d'administration pendant les réunions régulières ou spéciales.

- Prendre note du compte des votes effectués sur ces résolutions et propositions.

Nous sommes aussi à la recherche de deux étudiant(e)s pour s'occuper du bûton d'étudiant, action 86-87.

Responsable du Bûton

Rémunération: 400\$

Sera responsable de la conception et de la mise en page du Bûton.

Responsable de la publicité

Rémunération: commission sur la vente de la publicité.

Sera responsable de la vente de publicité pour l'auto-financement du Bûton.

Pour ceux et celles intéressé(e)s, veuillez poser votre candidature le plus tôt possible, c'est-à-dire avant le 1 avril 1986, à la maison de la FEUM.

La direction de la FEUM.

au Kacho

26 MARS

DYANE LÉGER



Scé à Notre-Dame de Keul (9.-10.)
Autrice de Graines de fées
scribble de Venet
Deux livres à paraître en 1986

DYANE LÉGER



Scé à Notre-Dame de Keul (9.-10.)
Autrice de Graines de fées
scribble de Venet
Deux livres à paraître en 1986

DYANE LÉGER



Scé à Notre-Dame de Keul (9.-10.)
Autrice de Graines de fées
scribble de Venet
Deux livres à paraître en 1986

